

Mémorial de Sainte-Hélène

par le comte de Las Cases



herodote.net

herodote.net vous propose ses ouvrages numériques sous deux versions différentes, lisibles à tout instant sur tous vos appareils (ordinateur, tablette, liseuse et smartphone). Ces versions vous offrent une navigation interactive, des liens vers des contenus externes (nécessite une connexion internet) et un système d'annotation et de signets.

Le format **pdf**, format standard Adobe©, est similaire à un livre imprimé. Sa mise en page étant fixe, nous vous recommandons sa lecture sur ordinateur et/ou tablette. Téléchargez au préalable le logiciel Adobe Reader (gratuit) pour plus de confort.

Le format **epub**, format ouvert, s'adapte à la taille de l'écran, même petit. Il vous permet de modifier – selon les options de votre appareil –, la police d'écriture, la taille de caractères, la couleur du fond ou encore de régler les marges ou l'interlignage.



Les **Amis d'herodote.net** peuvent découvrir en grand format les illustrations marquées d'une loupe sur simple clic après s'être identifiés (connexion requise).


[Pour plus d'informations](#)

Mémorial de Sainte-Hélène

Par le comte de Las Cases

Tome XIII

Du manuscrit au Mémorial

Nous avons encadré d' « accolades » et marqué de l'idéogramme  tous les passages du Mémorial qui ont été repris du manuscrit initial.

Ce manuscrit a été rédigé à Sainte-Hélène par le comte de Las Cases, annoté par Napoléon, confisqué par les Anglais et restitué enfin au comte à la mort de l'Empereur.

Sa copie a été retrouvée dans des conditions romanesques par la Fondation Napoléon et éditée le 5 octobre 2017 chez Perrin.

La comparaison du manuscrit et du Mémorial permet de distinguer les informations engrangées à Sainte-Hélène de celles qui sont tirées des enquêtes ultérieures du comte de Las Cases... et de son imagination.

Jean-Marc Simonet,

herodote.net

Sommaire

- Vendredi 25 octobre 1816. Tragédie d'Euripide dans son intégrité, commandée pour le théâtre de Saint-Cloud. – Maréchal Jourdan. – Sur la guerre de Russie ; vues et intentions de Napoléon. – Instructions officielles. – Notes de Napoléon.
- Samedi 26 octobre 1816. Fluxion violente. – Anecdotes intérieures et domestiques.
- Dimanche 27 octobre 1816. Les souffrances continuent. – Immoralité, vice le plus funeste dans le souverain.
- Lundi 28 octobre 1816. L'Empereur, toujours souffrant, manque de médicaments. – *Guerres d'Italie* par Servan. – Mme de Montesson.
- Mardi 29 octobre 1816. L'Empereur continue d'être très souffrant. – Circonstances caractéristiques.
- Mercredi 30 octobre 1816. Cinquième jour de réclusion. – Anecdote pour mémoire non payé. – Sur l'impopularité.
- Jeudi 31 octobre 1816. L'Empereur viole, dit-il, les règles de la médecine. – Il a commandé toute sa vie. – C'est lui qui, le premier, nous appelle la grande nation.
- Vendredi 1^{er} novembre 1816. Affaissement de l'Empereur. – Sa santé continue de s'altérer sensiblement. – Inquiétudes du médecin. – Nos prisonniers en Angleterre ; les pontons, etc.
- Samedi 2 novembre 1816. Anvers ; grandes intentions de Napoléon à son égard ; est une des causes de sa chute. – Généreux sentiments qui font refuser le traité de Châtillon. – Travaux maritimes ; Cherbourg, etc. – Rapport officiel sur l'Empire, en 1813. – Total des dépenses en travaux, sous Napoléon.
- Dimanche 3 novembre 1816. L'Empereur très souffrant ; mélancolie. – Anecdotes de gaieté. – Deux aides de camp. – Échauffourée du général Malet.

- Lundi 4 novembre 1816. Continuation de souffrances et de réclusion. – Eût dû mourir à Moscou ou à Waterloo. – Éloge de sa famille.
- Mardi 5 novembre 1816. La géographie, passion du moment. – Mon *Atlas*. – Lit de parade arrivé de Londres, vrai piège à rats. – Anecdotes apprises des Anglais ; lettre de Sainte-Hélène.
- Mercredi 6 novembre 1816. Situation physique de la Russie ; sa puissance politique ; paroles remarquables. – Notice sur l'Inde anglaise. – Pitt et Fox. – Idées de l'économie politique ; compagnies ou commerce libre. – Les créneaux contre les métiers, etc. – M. de Suffren. – Sentiments de l'Empereur pour la marine.
- Jeudi 7 novembre 1816. Organisation impériale ; préfets, auditeurs au Conseil d'État ; motifs des gros appointements ; intentions futures, etc., etc.
- Vendredi 8 novembre 1816. La Vendée ; Charette. – Lamarque. – Tragédies d'Eschyle et de Sophocle, etc. – Véritables tragédies chez les Romains. – La *Médée* de Sénèque ; singularité.
- Samedi 9 novembre 1816. L'Empereur beaucoup mieux. – Lui, sauter ! – Mme R... de Saint-J... d'A... – Les deux impératrices. Dépenses de Joséphine ; mécontentement de l'Empereur ; anecdotes caractéristiques de l'Empereur. Dimanche 10 novembre 1816.
- Guerre sur les grandes routes. – Dumouriez plus audacieux que Napoléon. – Détails sur la princesse Charlotte de Galles, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, etc.
- Lundi 11 novembre 1816. Divers objets bien importants. – Négociation d'Amiens ; début du Premier consul en diplomatie. – De l'agglomération des peuples de l'Europe. – De la conquête de l'Espagne. – Danger de la Russie. – Bernadotte.
- Mardi 12 novembre 1816. L'Empereur a peu de confiance dans l'issue de 1815. – Thémistocle. – À un moment la pensée, dans la crise de 1814, de rétablir lui-même les Bourbons. – Ouvrage du baron Fain sur la crise de 1814. – Abdication de Fontainebleau ; particularités. – Traités de Fontainebleau, etc., etc.

Vendredi 25 octobre 1816.

Tragédie d'Euripide dans son intégrité, commandée pour le théâtre de Saint-Cloud. – Maréchal Jourdan. – Sur la guerre de Russie ; vues et intentions de Napoléon. – Instructions officielles. – Notes de Napoléon.

¶ J'ai été trouver l'Empereur à sa toilette. Le temps était supportable ; il est sorti. Nous avons gagné le bois. Il se trouvait faible ; il y avait dix jours qu'il n'avait mis les pieds dehors ; les genoux lui manquaient, disait-il, et bientôt il serait obligé de s'appuyer sur moi.

Alors la calèche nous a atteints ; elle était conduite à grandes guides par Archambault¹ ; il n'en pouvait être autrement depuis le départ de son frère. D'abord l'Empereur n'a pas voulu monter : il ne le croyait pas prudent au milieu de tous les tronçons d'arbres ; il citait sa fameuse chute de Saint-Cloud ; il voulait qu'un des valets anglais montât en position, mais Archambault protestait qu'il serait moins sûr qu'en menant seul : depuis le départ de son frère il n'avait cessé, disait-il, de s'exercer au milieu de ces arbres, pour s'assurer qu'il pouvait répondre de lui. Alors l'Empereur est monté, et nous avons fait deux tours. En revenant il a été visiter la demeure du grand-maréchal, qu'il ne connaissait pas encore.


La soirée s'est terminée par la lecture de quelques passages de la *Médée*, de Longepierre, que l'Empereur a interrompue pour la comparer à celle d'*Euripide*, qu'il s'est fait apporter. ¶ Il a dit à ce sujet qu'il avait commandé jadis qu'on lui donnât, sur le théâtre de la cour, une de ces pièces grecques dans son intégrité, en choisissant la

1. Les frères Achille (1792-1858) et Joseph (1796-1874) Archambault, après avoir accompagné Napoléon dans son exil à l'île d'Elbe, l'on suivit à Sainte-Hélène. Joseph fut renvoyé en Europe à cause des restrictions budgétaires d'Hudson Lowe. Achille resta avec Napoléon sans doute grâce à son habileté de piqueur. Il assista aux derniers instants de l'Empereur. (JMS)

meilleure traduction, et se rapprochant du reste le plus possible de l'original dans les manières, le costume, les formes, la décoration. Il ne se rappelait pas quelle circonstance, quel obstacle en avait arrêté l'exécution.

Rentré dans sa chambre, et ne se trouvant pas disposé à dormir, il s'est jeté, après quelques tours, sur son canapé : il a ouvert un recueil ou espèce d'almanach politique qui se trouvait sous sa main ; il est tombé sur la liste de nos maréchaux qu'il a passés en revue, les accompagnant de citations et d'anecdotes connues ou déjà dites. Arrivé au maréchal Jourdan², il s'y est arrêté assez longtemps ; il a terminé disant : « En voilà un que j'ai fort maltraité assurément. Rien de plus naturel sans doute que de penser qu'il eût dû m'en vouloir beaucoup. Eh bien, j'ai appris, avec un vrai plaisir, qu'après ma chute il est demeuré constamment très bien. Il a montré là cette élévation d'âme qui honore et classe les gens. Du reste, c'est un vrai patriote : c'est une réponse à bien des choses. »



 Le général Jourdan vainqueur de la bataille de Fleurus (1794, détail), par Mauzaisse.

2. Jean-Baptiste Jourdan (1762-1833) général de la Révolution, vainqueur de la bataille de Fleurus (1794) contre l'armée autrichienne. Il se rallie à Napoléon et est fait maréchal de l'Empire en 1804. (*JMS*)

De là, passant à beaucoup d'autres objets, il s'est arrêté sur la guerre de Russie.

« Au surplus, a-t-il dit, à la suite de beaucoup d'antécédents, cette guerre eût dû être la plus populaire des temps modernes : c'était celle du bon sens et des vrais intérêts ; celle du repos et de la sécurité de tous : elle était purement pacifique et conservatrice, tout à fait européenne et continentale. Son succès allait consacrer une balance, des combinaisons nouvelles, qui eussent fait disparaître les périls du temps, pour les remplacer par un avenir tranquille ; et l'ambition n'entraît pour rien dans mes vues. En relevant la Pologne, cette véritable clef de toute la voûte, j'accordais que ce fût un roi de Prusse, un archiduc d'Autriche, ou tout autre qui en occupât le trône ; je ne prétendais rien acquérir ; je ne me réservais que la gloire du bien, les bénédictions de l'avenir. Croirait-on que ce dût être là où j'échouerais et trouverais ma perte ? Jamais je n'avais mieux fait, jamais je ne méritai davantage ; mais, comme si l'opinion avait aussi ses épidémies, voilà qu'en un instant il n'y eut plus qu'un cri, qu'un sentiment contre moi : on me proclama le tyran des rois, moi qui avais retrempe leur existence ; je ne fus plus que le destructeur des droits des peuples, moi qui avais tant fait, et qui allais tant entreprendre pour eux. Et les peuples et les rois, ces ennemis irréconciliables, se sont alliés, ont conspiré de concert contre moi ! On n'a plus tenu aucun compte de tous les actes de ma vie ! Je me disais bien que l'esprit des peuples me serait revenu avec la victoire ; mais je la manquai, et je me suis trouvé accablé. Voilà pourtant les hommes et mon histoire ! Mais les peuples et les rois, et peut-être tous les deux, me regretteront ! Ma mémoire sera suffisamment vengée de l'injustice faite à ma personne, cela est indubitable.

« Du reste, on ne saura jamais bien l'histoire de la campagne de Russie, parce que les Russes n'écrivent pas ou écrivent sans aucun respect pour la vérité, et que les Français se sont pris d'une belle passion pour déshonorer et discréditer eux-mêmes leur gloire. Assurément la campagne de Russie est la plus glorieuse, la plus difficile et la plus honorable pour les Gaulois, dont l'histoire ancienne et moderne fasse mention. » Et l'Empereur a distribué un juste et magnifique tribut d'éloges à nos généraux et à nos braves, à Murat, Ney, Poniatowski, qu'il faisait les héros de la journée de la Moskowa³ ; aux valeureux cuirassiers, qui forcèrent les redoutes en sabrant les canonniers sur leurs pièces ; aux braves artilleurs, qui luttèrent si décisivement, avec tant d'avantage, et à ces intrépides fantassins qui, au fort de la crise, au lieu d'avoir besoin d'encouragement, crièrent à leur chef : *Sois tranquille, tes soldats ont juré aujourd'hui de vaincre, et ils vaincront*, etc., etc.

Et il a terminé, disant : « Quelques parcelles de tant de gloire parviendront-elles aux siècles à venir, ou le mensonge, la calomnie, le crime, prévaudront-ils⁴ ? »

N. B. Si certains passages de la conversation de l'Empereur avaient besoin de développements ou de preuves, on va les trouver dans la lettre suivante, elle est précieuse par sa date et son contenu ; ce sont les motifs et les vues de la campagne de Russie, exposés par Napoléon, au moment même de l'entreprendre. Le vulgaire était assurément loin de les comprendre ou de leur rendre justice ; je dis le vulgaire, car il est bon de remarquer qu'aux yeux des hommes d'État, de ceux à vues larges et prévoyantes, cette guerre fut très populaire : ils étaient fâchés du moment ; mais ils en avaient très bien saisi toutes les grandes intentions.

3. La bataille de la Moskowa, ou bataille de Borodino, le 7 septembre 1812, oppose la Grande Armée à l'armée impériale russe commandée par le feld-maréchal Koutouzov. (*JMS*)

4. *Mémoires de Napoléon*, tome II, page 95. (*LC*)



La bataille de la Moskowa (1812), par Lejeune.

* * *

*Instructions données à M^{***5} pour lui servir de direction
dans la mission qu'il aura à accomplir en Pologne (18 avril 1812)*

« Monsieur, l'Empereur compte assez sur votre dévouement et sur votre habileté, pour vous avancer dans sa confiance jusqu'à vous charger d'une mission du plus grand intérêt politique. Cette mission demande *activité, prudence et discrétion*.

5. Monsieur de Pradt, archevêque de Malines, aumônier de Napoléon qui le fit son ambassadeur à Varsovie en 1812. (JMS)



Frédéric-Auguste I^{er} roi de Saxe.

« Vous vous rendrez à Dresde ; l'objet apparent de votre voyage sera de présenter à Sa Majesté le roi de Saxe une lettre que l'Empereur vous remettra demain après son lever. Sa Majesté Impériale et royale vous a déjà fait connaître ses intentions ; elle vous donnera verbalement ses dernières instructions sur les ouvertures que vous aurez à faire au roi de Saxe.

« L'intention de l'Empereur est que l'on agisse envers ce souverain avec tous les égards que lui mérite l'estime toute particulière que Sa Majesté professe pour sa per-

sonne. Vous vous expliquerez, soit avec le roi, soit avec les ministres, avec une franchise sans réserve. Vous ajouterez foi aux notions que vous donnera M. le comte de Set-Pilsac.

« De la part de la Saxe, il n'y aura point *de sacrifice sans compensation*.

« La Saxe tient peu à la souveraineté du duché de Varsovie tel qu'il existe aujourd'hui : c'est une possession précaire et onéreuse. La possession de ce fragment de la Pologne la place dans une fausse position à l'égard de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Vous développerez ces idées, et vous traiterez cette question dans le sens de la discussion qui a eu lieu le 17, dans le cabinet de Sa Majesté, en votre présence. Vous trouverez le cabinet de Dresde peu disposé à vous combattre : sa diplomatie nous a présenté à plusieurs reprises les

mêmes observations. Ce n'est donc point d'un démembrement des États du roi de Saxe qu'il s'agit.

« Après un court séjour à Dresde, vous annoncerez votre départ *pour Varsovie, où vous devez attendre de nouveaux ordres de l'Empereur.*

« Sa Majesté Impériale prie le roi de Saxe de vous accréditer auprès de ses ministres polonais.

« Vous concerterez à Varsovie vos démarches avec le prince^{***}, chambellan de l'Empereur, avec le général^{***}. Ces deux personnages descendent des plus illustres familles de la Pologne ; ils ont promis de faire servir l'influence dont ils jouissent parmi leurs concitoyens, pour les porter à travailler au bonheur et à l'indépendance de leur patrie. Vous devez donner au gouvernement du grand-duché une impulsion propre à préparer les grands changements que l'Empereur se propose d'opérer en faveur de la nation polonaise.

« Il faut que les Polonais secondent les desseins de l'Empereur, et qu'ils coopèrent eux-mêmes à leur régénération. *Ils ne doivent considérer les Français que comme de puissants auxiliaires.*

« L'Empereur ne se dissimule point les difficultés qu'il aura à éprouver au rétablissement de la Pologne. Ce grand œuvre de politique doit contrarier *les intérêts apparents et actuels de ses alliés.*

« Le rétablissement de la Pologne par les armes de l'Empire français est une entreprise hasardeuse, périlleuse même, où la France devra lutter également contre ses amis et contre ses ennemis. Entrons dans quelques détails.

« L'objet que se propose l'Empereur est l'organisation de la Pologne avec tout ou portion de son ancien territoire, en évitant la guerre, si cela est possible. Pour y parvenir, Sa Majesté a donné des pouvoirs très étendus à son ambassadeur à Pétersbourg ; elle a envoyé à Vienne un négociateur qui est autorisé à traiter avec les principales puissances, à offrir de grands sacrifices en territoire, de la part de l'Empire français, comme indemnité des cessions à faire pour le rétablissement du royaume de Pologne.



Le Grand-Duché de Varsovie et les États voisins en 1811.

« L'Europe se partage en trois grandes divisions : l'Empire français à l'ouest, les États d'Allemagne au centre, l'Empire russe à l'est ; l'Angleterre ne peut avoir sur le continent que l'influence que les puissances voudront bien lui conserver.

« Il faut empêcher, par une forte organisation du centre, que la Russie ou la France puisse un jour, en voulant s'étendre davantage, envahir la suzeraineté de l'Europe. L'Empire français jouit actuellement de toute l'énergie de son existence : s'il ne termine en cet instant la constitution politique de l'Europe, demain il peut perdre les avantages de sa position et succomber dans ses entreprises.

« L'établissement d'un État militaire en Prusse, le règne et les conquêtes du grand Frédéric, les idées du siècle et celles de la Révolution française mises en circulation, ont anéanti l'ancienne Confédération germanique. La Confédération du Rhin ne tient qu'à un système provisoire. Les princes qui ont acquis voudraient peut-être la consolidation de ce système ; mais les princes qui ont perdu, les peuples qui ont souffert les malheurs de la guerre, les États qui redoutent la trop grande puissance de la France s'opposeront au maintien de la Confédération du Rhin, chaque fois que l'occasion s'en présentera. Les princes mêmes agrandis par le nouveau système tendront à s'en éloigner à mesure que le temps les consolidera dans les possessions qu'ils ont obtenues. La France finirait par voir arracher de ses mains un protectorat que sûrement elle aurait acheté par trop de sacrifices.

« L'Empereur pense qu'à une époque finale, qui ne peut tarder à se reproduire, il conviendra de rendre la confédération des puissances de l'Europe à toute leur indépendance.

« La maison d'Autriche, qui possède trois vastes royaumes, doit être l'âme de cette indépendance, à cause de la situation topographique de ses États ; mais elle n'en doit pas être la dominatrice ; en cas de rupture entre les deux empires de France et de Russie, si la confédération des puissances intermédiaires était mue par une même impulsion, elle entraînerait nécessairement la ruine de l'une des parties

contondantes. L'Empire français serait plus exposé que l'Empire russe.

« Le centre de l'Europe doit se composer d'États inégaux en puissance, qui auront chacun une politique qui leur sera propre ; qui, par leur situation et leurs rapports politiques, chercheront un appui dans le protectorat des puissances prépondérantes. Ces États sont intéressés au maintien de la paix, parce qu'ils seront toujours les victimes de la guerre. Dans ces vues, après avoir élevé de nouveaux États, après en avoir agrandi d'anciens, afin de fortifier pour l'avenir notre système d'alliance, il est un intérêt majeur pour l'Empereur et en même temps pour l'Europe, c'est d'établir la Pologne : sans la réédification de ce royaume, l'Europe reste sans frontières de ce côté ; l'Autriche et l'Allemagne se trouvent face à face avec le plus puissant empire de l'univers.

« L'Empereur prévoit que la Pologne, comme la Prusse, sera par la suite l'alliée de la Russie ; mais, si la Pologne lui doit sa restauration, l'époque de l'union de ces États sera assez éloignée pour laisser l'ordre établi se consolider. L'Europe étant ainsi organisée, il n'y a plus de raison pour que la France et la Russie soient en rivalité ; ces deux empires auront les mêmes intérêts commerciaux, ils agiront d'après les mêmes principes.

« Avant le refroidissement avec la Prusse, une première pensée de l'Empereur avait été de faire une alliance solide avec le roi de Prusse, et de poser sur sa tête la couronne de Pologne. Il y avait moins d'obstacles à vaincre, puisque déjà la Prusse possédait le tiers de ce royaume. On aurait laissé à la Russie ce qu'elle aurait voulu absolument garder ; on aurait donné des indemnités à l'Autriche. La marche des événements a fait changer les projets de l'Empereur.



Entrevue des deux empereurs, par Roehn. Napoléon accueille Alexandre I^{er} sur un radeau ancré sur le Niemen, le 25 juin 1807.

« Lors des négociations de Tilsitt, il a fallu créer des États précisément dans les contrées qui redoutaient le plus la puissance de la France. Le moment était propice au rétablissement de la Pologne, quoiqu'il eût été l'ouvrage de la violence et de la force. Il aurait fallu prolonger la guerre ; l'armée française souffrait du froid et de la disette ; la Russie avait des armées sur pied. L'Empereur a été touché des sentiments généreux que lui témoignait l'empereur Alexandre. Il éprouvait des obstacles de la part de l'Autriche. Il a laissé dominer sa politique par un égal désir de signer une paix qu'il espérait rendre durable, si, par l'influence de la Russie et de l'Autriche, l'Angleterre avait voulu consentir à une pacification générale.

« Après ses revers, la Prusse avait trop de haine contre nous pour ne pas chercher à modérer sa puissance ; c'est dans cette vue qu'a été organisé le grand-duché de Varsovie. On lui a donné pour souverain le roi de Saxe, prince dont la vie entière a été employée à faire le bonheur de ses sujets. On a cherché à satisfaire les Polonais par des institutions qui leur plaisaient et qui convenaient à leurs mœurs et à leur caractère. On a mal agi en tous sens.

« La Saxe, séparée de ses nouvelles possessions par la Prusse, ne pouvait, avec la Pologne, constituer un corps assez organisé pour devenir fort et puissant. L'ouverture d'une route militaire sur le territoire prussien, pour communiquer de la Saxe avec la Pologne, a grandement humilié la nation prussienne ; et les Polonais ont gémi d'être trompés dans leurs espérances.

« L'Empereur stipulait l'occupation des forteresses de la Prusse, pour être certain que cette puissance ne chercherait point à rallumer la guerre. La campagne de 1809 a fait voir combien sa politique avait été prévoyante ; elle lui avait fait prendre la ferme résolution de travailler sans relâche à terminer cette organisation de l'Europe, qui doit mettre fin à des guerres désastreuses.

« L'Empereur a pensé qu'il devait se montrer formidable par le nombre de troupes qu'il pousse vers la *Vistule*, par l'occupation des forteresses de la Prusse, afin de commander la fidélité à ses alliés, et d'obtenir, par les négociations, ce que peut-être il ne faudrait attendre que de la guerre.

« Dans ces circonstances, les dangers sont imminents. Ce n'est pas sans péril que l'on porte des armées à cinq cents lieues de leur territoire ; et la Pologne doit attendre autant de ses propres forces que de

l'appui de l'Empereur. Si la guerre s'engage, les Polonais, je le répète, ne doivent la considérer que comme un moyen ajouté à leurs propres ressources. Ils doivent se rappeler les temps où, par leur patriotisme et par leur courage, ils résistèrent aux nombreuses armées qui attaquaient leur indépendance.

« Les peuples du grand-duché veulent le rétablissement de la Pologne, c'est à eux qu'il appartient de préparer les voies par lesquelles les provinces usurpées pourront arriver à prononcer leur volonté. Le gouvernement du grand-duché doit, aussitôt que les événements le permettront, faire confédérer sous les bannières de l'indépendance, les démembrements de leur malheureuse patrie. S'il est des Polonais sous la domination de la Russie ou sous celle de l'Autriche qui se refusent à retourner à la mère patrie, il faut renoncer à les y contraindre. La Pologne doit tirer sa force de son esprit public, de son patriotisme, autant que des institutions qui constitueront le nouvel état social. L'objet de votre mission est donc d'éclairer, d'encourager, de diriger dans leurs opérations les patriotes polonais. Vous rendrez compte de vos négociations au ministre des Relations extérieures ; il instruira l'Empereur de vos succès. Vous m'enverrez des extraits de vos rapports.

« Les malheurs et la faiblesse de la République de Pologne ont été causés par une aristocratie qui n'avait ni règle, ni mesure. À cette époque, comme aujourd'hui, la noblesse était puissante, la bourgeoisie soumise, et le peuple n'était rien. Mais au milieu de ces désordres, il y avait dans cette nation un amour pour la liberté et pour l'indépendance, qui soutint longtemps sa débile existence. Ces sentiments doivent avoir crû par le temps et par l'oppression. Le patriotisme est un sentiment naturel aux Polonais, même aux individus des grandes maisons. L'Empereur tiendra sans restriction la promesse qu'il a faite

par l'article 25 du traité du 9 juillet 1807, de faire régir le grand-duché par des constitutions qui assurent sa liberté et les privilèges des peuples, se conciliant avec la tranquillité des États voisins. Il y aura pour la Pologne *indépendance et liberté*. Quant au choix du souverain, il résultera du traité que Sa Majesté signera avec les puissances. Sa Majesté ne prétend au trône de la Pologne ni pour elle, ni pour sa famille. Dans le grand œuvre de la restauration de la Pologne, elle n'a en vue que le bonheur des Polonais et la tranquillité de l'Europe. Sa Majesté vous autorise à faire cette déclaration, à la faire formellement lorsque vous le jugerez utile aux intérêts de la France et de la Pologne.

« Sa Majesté m'a ordonné de vous transmettre cette note et ces instructions, dont elle a pris connaissance, afin que vous puissiez en faire la matière de vos entretiens avec les ministres étrangers qui seront à Varsovie ou à Dresde.

« L'Empereur fait adresser des notes au ministre de la Guerre et à celui des Affaires étrangères du grand-duché. S'il était besoin de ressources pécuniaires. Sa Majesté viendrait au secours du Trésor de la Pologne, par des assignations sur les domaines de l'extraordinaire qu'elle possède encore en Pologne et en Hanovre. »

Rien n'est commun pour le gros du vulgaire comme d'avoir une idée très fautive et fort incorrecte des grands événements les plus voisins de lui. Quand ces événements ont quelque ancienneté, ils vous parviennent du moins dégagés de tout leur faux entourage par la sagesse et la saine critique des historiens ; tandis que pour ceux qui se sont passés, nous demeurons assaillis d'une foule de détails incohérents, créés, propagés par la malveillance et toutes les passions individuelles ; alors ces traditions banales, à force d'être répétées et entendues, finissent par devenir la vérité notoire pour la masse : c'est

ainsi qu'il est généralement reçu que Napoléon, dans son expédition de Russie, s'est imprudemment lancé à la Charles XII, au milieu d'un peuple ennemi, en dépit des vrais principes ; qu'il s'y est laissé attirer par une fuite simulée ; qu'oubliant ou violant tous les principes de l'art, il s'est séparé de ses magasins à une distance immense et a négligé de s'appuyer d'armée de réserve, qu'il a résisté aux remontrances de ses généraux qui voulaient l'empêcher d'aller en avant ; qu'il a livré ses derrières et s'est vu couper ses communications, et arrêter ses approvisionnements, ses convois, et s'est trouvé sans ressources, entouré d'une population hostile ; qu'il ne s'était pas ménagé de retraite et n'avait pu en effectuer ; qu'il s'était endormi à Moscou, n'avait pas su prévoir les rigueurs de la saison ; qu'il avait quitté l'armée quand il avait vu tout désespéré et avait laissé périr la presque totalité de ses soldats, etc.

J'ai trouvé curieux de reproduire ici le sommaire des notes éparses dictées par Napoléon lui-même, à la lecture d'un ouvrage où s'accumulaient tous ces reproches. Les lecteurs, pour le plus grand nombre, j'en suis sûr, y trouveront des choses neuves, sans doute, et bien éloignées des idées qu'ils avaient entretenues jusque-là ; le tout est tiré des *Mémoires de Napoléon*, tome 2, pages 57 et 97 à 115.

« Dans la campagne de Russie, les magasins de l'armée n'étaient pas, sur la Vistule, à cinquante jours de marche de Moscou : ceux de première ligne étaient à Smolensk, à dix jours de marche de Moscou ; ceux de seconde ligne, à Minsk et à Wilna, à huit jours de marche de Smolensk ; ceux de troisième à Kowno, Grodno et Bialistok ; ceux de quatrième ligne à Elbing, à Marienwerder, à Tom, à Plock, à Modlin, à Varsovie ; ceux de cinquième ligne à Dantzig, à Bamberg, à Posen ; ceux de sixième ligne à Stettin, à Custrin, à Glogau.

« Sur quatre cent mille hommes qui passèrent le Niémen, deux cent quarante mille hommes restèrent en réserve entre ce fleuve et le Borystène, cent soixante mille passèrent Smolensk et marchèrent sur Moscou : sur ces cent soixante mille hommes, quarante mille restèrent échelonnés entre Smolensk et Mozaïsk. La retraite était donc toute naturelle sur la Pologne.

« Aucun général n'a représenté à Napoléon la nécessité de s'arrêter sur la Bérézina ; tous sentaient que maître de Moscou il terminerait la guerre.

« Jusqu'à Smolensk il manœuvrait sur un pays aussi bien disposé que la France même ; la population, les autorités étaient pour lui : il pouvait y lever des hommes, des chevaux, des vivres ; et Smolensk est une place forte.



+ Charles XII de Suède, le roi guerrier.

« Rien de plus différent que les deux expéditions de Charles XII et de Napoléon. Charles XII⁶ sacrifia sa ligne d'opération, et prêta, durant quatre cents lieues, le flanc à l'ennemi ; dans son expédition tous les principes de la guerre offensive avaient été violés ; ils furent tous observés dans celle de Napoléon.

« Dans sa marche sur Moscou, il n'a jamais eu l'ennemi sur ses derrières ;

6. Charles XII de Suède (Carl de Suède), protagoniste de la Grande Guerre du Nord (1700-1709) qui l'opposa à la Russie de Pierre le Grand. La marche de son armée sur Moscou tourna à la déroute des Suédois en 1709. (JMS)

pas un malade, pas un homme isolé, pas une estafette, pas un convoi n'ont été enlevés depuis Mayence jusqu'à Moscou ; on n'a pas été un jour sans recevoir des nouvelles de France ; Paris n'a pas été un jour sans recevoir des lettres de l'armée ; pas une maison de station retranchée (il y en avait à tous les postes) n'a été attaquée.

« Les convois d'artillerie et d'équipages militaires arrivèrent sans accident : on a tiré à la bataille de Smolensk plus de soixante mille coups de canon, cent vingt mille à la bataille de la Moskowa ; la consommation a été considérable dans les petits combats, et cependant en partant de Moscou chaque pièce était approvisionnée à trois cent cinquante coups.

« La marche de l'armée, au sortir de Moscou, ne doit pas s'appeler une retraite, puisque cette armée était victorieuse, et qu'elle eût pu marcher également sur Saint-Pétersbourg, sur Kalouga ou sur Toula, que Koutouzov eût en vain essayé de couvrir. L'armée ne se retira pas sur Smolensk parce qu'elle était battue, mais pour hiverner en Pologne et marcher au printemps sur Saint-Pétersbourg. Si l'on eût été en été, ni l'armée de l'amiral Tchitchagov, ni celle de Koutouzov n'eussent osé approcher de l'armée française de dix journées, sous peine d'être détruites de suite. La cour craignait tellement que l'on marchât sur Saint-Pétersbourg, qu'elle avait fait évacuer sur Londres ses archives et ses trésors les plus précieux, et qu'elle appela de Podolie l'armée de l'amiral Tchitchagov, pour couvrir cette capitale. Si Moscou n'eût pas été incendiée, l'empereur Alexandre eût été contraint à la paix. Après l'embrasement de Moscou, si les grands froids n'avaient pas commencé quinze jours plus tôt qu'à l'ordinaire, l'armée fût revenue sans perte à Smolensk, où elle n'aurait eu rien à redouter des armées russes, battues à la Moskowa, à Malsioroslawits ; elles avaient trop grand besoin de repos.

« On savait bien qu'il faisait froid en décembre et en janvier ; mais on avait lieu de croire, par le relevé de la température des vingt années précédentes, que le thermomètre ne descendrait pas au-dessous de six degrés de glace pendant novembre : il n'a manqué à l'armée que trois jours pour achever sa retraite en bon ordre ; mais dans ces trois jours elle perdit trente mille chevaux. Par l'événement, on pourrait donc reprocher à Napoléon d'être resté quatre jours de trop à Moscou ; mais il y fut déterminé par des raisons politiques : il croyait avoir le temps de retourner en Pologne ; les automnes sont très prolongés dans le Nord.

« L'armée, en quittant Moscou, emporta pour vingt jours de vivres ; c'était plus qu'il ne lui fallait pour arriver à Smolensk, où elle eût pu en prendre en abondance pour gagner Minsk et Wilna ; mais tous les attelages des convois et la majorité des chevaux de l'artillerie et de la cavalerie périrent ; tous les services de l'armée furent désorganisés ; ce ne fut plus une armée ; il devint impossible de prendre position avant Wilna ; les corps du prince de Schwartzenberg et du général Reynier, qui étaient sur la Vistule, au lieu d'appuyer sur Minsk, comme ils le devaient, se retirèrent sur Varsovie, abandonnant ainsi l'armée. S'ils se fussent portés sur Minsk, ils y eussent été joints par la division de Dombrowski, qui, seule, ne put défendre Bourischow, ce qui permit à l'amiral Tchitchagov de l'occuper ; le projet de l'amiral n'était pas de prendre possession de la Bérézina, mais de se porter sur la Dwina pour couvrir Saint-Pétersbourg. C'est par cette circonstance fortuite que le duc de Reggio le rencontra, le battit et le rejeta sur la rive droite de la Bérézina. Tchitchagov fut battu de nouveau après le passage de la Bérézina ; les cuirassiers Doumerc lui prirent dix-huit cents hommes dans une charge.



Le passage de la Bérézina, par von Hess.

« À deux journées de Wilna⁷, lorsque l'armée n'avait plus de dangers à courir, Napoléon jugea que l'urgence des circonstances exigeait sa présence à Paris ; là seulement il pouvait en imposer à la Prusse et à l'Autriche. S'il tardait à s'y rendre, le passage lui serait peut-être fermé. Il laissa l'armée au roi de Naples et au prince de Neuchâtel. La garde était alors entière, et l'armée avait plus de quatre-vingt mille combattants, sans compter le corps du duc de Tarente, qui était sur la Dwina. L'armée russe, tout compris, était réduite à cinquante mille hommes. Les farines, les biscuits, les vins, les viandes, les légumes secs, les fourrages étaient en abondance à Wilna. D'après le rapport de la situation des vivres, présenté à Napoléon à son passage en cette ville, il y restait alors quatre millions de rations de farine, trois

7. Vilna, aujourd'hui Vilnius, capitale de la Lituanie. (*JMS*)

millions six cent mille rations de viande, neuf millions de rations de vin et d'eau-de-vie ; des magasins considérables d'effets d'habillements et de munitions avaient également été formés. Si Napoléon fût resté à l'armée ou qu'il en eût donné le commandement au prince Eugène, elle n'aurait jamais dépassé Wilna ; un corps de réserve était à Varsovie, un autre à Kœnisberg ; mais on s'en laissa imposer par quelques cosaques ; on évacua en désordre Wilna dans la nuit. C'est de cette époque surtout que datent les grandes pertes de cette campagne ; et c'est un des malheurs des circonstances que cette obligation où se trouvait Napoléon dans les grandes crises, d'être à la fois à l'armée et à Paris : rien n'était et ne pouvait être moins prévu par lui que la conduite insensée que l'on tint à Wilna.

« Dans cette malheureuse campagne nos pertes furent considérables sans doute ; mais non pas telles qu'on se l'imagine. Des quatre cent mille hommes qui passèrent la Vistule, la moitié étaient Autrichiens, Prussiens, Saxons, Polonais, Bavares, Wurtembergeois, Bergeois, Badois, Hessois, Westphaliens, Meklembourgeois, Espagnols, Italiens, Napolitains. L'armée impériale, proprement dite, était pour un tiers composée de Hollandais, Belges, habitants des bords du Rhin, Piémontais, Suisses, Génois, Toscans, Romains, habitants de la trente-deuxième division militaire, Brême, Hambourg, etc. ; elle comptait à peine cent quarante mille hommes parlant français. L'expédition de Russie coûta moins de cinquante mille hommes à la France actuelle ; l'armée russe, dans la retraite de Wilna à Moscou, dans les différentes batailles, a perdu quatre fois plus que l'armée française ; l'incendie de Moscou a coûté la vie à cent mille Russes, morts de froid et de misère dans les bois ; enfin, dans sa marche de Moscou à l'Oder, l'armée russe fut aussi atteinte par l'intempérie de la saison ; elle ne comptait, à son arrivée à Wilna, que cinquante mille hommes, et à Kalitsch moins de dix-huit mille : on peut avancer que

la perte de la Russie dans cette campagne a été six fois plus grande que celle de la France d'aujourd'hui. »

Certes, voilà bien des détails et des circonstances qui surprendront beaucoup sans doute le plus grand nombre des lecteurs, et j'avoue que j'aurais été du nombre. Ceux qui, passionnés contre la vérité, sont déterminés d'avance, et persistent quoiqu'il arrive ; ou bien encore ceux qui, ayant déjà pris une opinion et tenant pour désagréable d'avoir à en changer, trouvent plus commode d'y demeurer que d'avoir la peine d'éclaircir, ceux-là nieront tout simplement, ou attacheront peu d'importance à ce que je viens de transcrire ; mais il n'en sera pas de même de ceux qui, dans le calme et la modération, aiment et cherchent la vérité pour elle-même ; ceux-là seront indubitablement frappés, et, s'ils persistent dans une opinion adverse, ils se croiront obligés du moins de produire à leur tour des autorités également officielles, ou non moins incontestables ; car comment nier que, s'il s'élève toujours quelques préventions contre celui qui se défend, elles doivent être égales contre ceux qui attaquent ; comment se dissimuler que les paroles d'un aussi grand homme sur l'événement terrible auquel il se trouve identifié doivent être, après tout, de quelque poids, et que sa voix doit valoir celle de ses adversaires ? Celui qui s'exprime de la sorte sur cette campagne et sur cette armée n'était-il pas précisément le chef de cette même armée ? n'en a-t-il pas dirigé lui-même tous les mouvements, fait agir tous les ressorts ; personne au monde a-t-il pu en connaître mieux les éléments, en analyser les détails, en affirmer les résultats ; n'en a-t-il pas reçu, possédé tous les rapports officiels ? et, pour conclure enfin, pourrait-on méconnaître, qu'en s'exprimant avec solennité et d'une manière aussi positive, Napoléon n'ignorait pas, dans l'intérêt de sa gloire, mais savait très bien au contraire, que ces mêmes documents officiels existaient dans les dépôts publics pour appuyer ou démentir authentiquement ses assertions ?

Samedi 26 octobre 1816.

Fluxion violente. – Anecdotes intérieures et domestiques.



¶ On disait l'Empereur fort souffrant. Il m'a fait demander dans sa chambre. Je l'ai trouvé, la tête empaquetée d'un mouchoir, dans son fauteuil, fort près d'un grand feu qu'il s'était fait allumer. « Quel est le mal le plus vif, la douleur la plus aiguë ? » demandait-il. Je répondais que c'était toujours celle du moment. « Eh bien ! c'est donc le mal de dents », m'a-t-il dit. En effet, il avait une violente fluxion ; sa joue droite était enflée et fort rouge. J'étais seul, en ce moment, auprès de lui ; je me suis mis à lui chauffer alternativement une flanelle et une serviette qu'il appliquait tour à tour sur la partie souffrante, et il disait en ressentir beaucoup de bien. À cela se joignait encore une forte toux nerveuse, des bâillements et un frisson, présage de la fièvre.

« Ce que c'est que l'homme, pourtant, disait-il, la moindre fibre attaquée suffit pour le déranger entièrement ! D'un autre côté, en dépit de tous les maux, il faut parfois l'assommer, si l'on veut qu'il finisse. Quelle singulière machine ! Et j'ai peut-être trente ans encore à être enfermé dans cette triste enveloppe ! »

Il attribuait sa fluxion à sa dernière sortie, au grand air qui l'affectait singulièrement. « La nature est toujours le meilleur conseiller, disait-il ; je suis sorti malgré moi, en dépit de mon instinct, et seulement pour obéir à la raison. »


Le docteur est arrivé, et lui a trouvé un commencement de fièvre. L'Empereur a passé de la sorte tout le reste du jour, souffrant par

moments des douleurs très aiguës, allant alors et revenant alternativement de son fauteuil à son canapé, et remplissant les intervalles de souffrance à causer d'objets divers.

Un moment il s'est arrêté sur des vilenies commises autour de lui lors de sa puissance. Un ménage des Tuileries, que dans le temps il avait comblé, disait-il, et qui, par parenthèse, lors de la catastrophe, s'était montré fort mauvais, avait été pris en faute, un jour, par lui en personne. Il se contenta de leur reprocher leurs torts au lieu de les en punir. Qu'était-il arrivé ! ajoutait-il, c'est qu'il n'avait fait que les irriter, sans donner un exemple de justice. « Et voilà ce que c'est, remarquait-il, que de faire les choses à demi ; on y perd toujours. Il ne faut pas voir, ou si l'on a voulu voir, il faut savoir prononcer, etc. »

Citant ensuite une femme fort avantageusement placée, ainsi que son mari, et qui lui parlait sans cesse de son dénuement : « Elle m'écrivait souvent, disait-il, pour me demander de l'argent, comme si elle eût eu des droits sur moi, comme aurait pu faire Mme Bertrand, revenue de Sainte-Hélène, ou l'un de vous autres, etc. »

Mentionnant encore quelqu'un qui avait été des plus coupables envers lui en 1814, il disait : « Et vous croyez peut-être qu'il aura fui à mon retour ? Non, j'en ai été obsédé. Il convenait sans embarras d'un engouement passager pour les Bourbons, dont on avait été bien puni, m'assurait-il ; ce qui n'avait fait que retremper, du reste, l'affection naturelle que chacun me portait à tant et de si justes titres !!! Je le repoussai. Et il est à croire qu'en cet instant il est à leurs pieds, et leur dit, comme de raison, des horreurs de moi... Pauvre humanité ! Toujours et partout la même !... »


Enfin il citait, et toujours de la part de ceux qu'il avait comblés, une intrigue fort vilaine auprès de l'impératrice Joséphine, qu'on voulait porter, pour s'en faire un mérite ailleurs sans doute, et sous prétexte de lui assurer, disait-on, son séjour et son repos en France, à signer une lettre qui ne pouvait que l'avilir. On lui faisait écrire au roi, qu'elle ne savait ce qu'elle était, ce qu'elle avait été ; qu'elle le priaît de fixer son existence, etc. L'Impératrice pleura beaucoup, résista, demanda du temps, et consulta l'empereur Alexandre, qui lui dit qu'une pareille lettre serait son opprobre ; qu'elle envoyât promener les intrigants et les entremetteurs ; qu'il était sûr qu'on ne lui demandait rien de pareil ; que personne ne songeait à la faire sortir de France ni à troubler son repos, et qu'au besoin, il se porterait pour son répondant, etc., etc. } 

Sur le soir, la douleur s'est apaisée, et l'Empereur a pu s'endormir ; il avait dû beaucoup souffrir ; toute sa physionomie montrait une extrême altération.


[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 27 octobre 1816.

Les souffrances continuent. – Immoralité, vice le plus funeste dans le souverain.

 { L'Empereur a passé tout le jour sur son canapé ou son fauteuil, près du feu. Il avait peu dormi, souffrait comme hier et n'avait pas mangé. Ses douleurs de tête et de dents étaient extrêmement vives ; la fluxion n'avait nullement diminué. Il a repris l'usage de la flanelle et des serviettes chaudes de la veille, qu'il m'a dit, en me revoyant, lui avoir fait hier tant de bien. Je me suis mis à les chauffer et à les lui appliquer de nouveau ; il s'en montrait touché, laissait parfois son bras sur mon

épaule, me répétant souvent : « Mon cher, vous me faites du bien ! » La douleur s'étant calmée, il a sommeillé quelques instants ; puis rouvrant les yeux : « Ai-je dormi longtemps, m'a-t-il dit, vous êtes-vous bien ennuyé ? » et il m'appelait alors *son frère hospitalier, le chevalier de Malte de Sainte-Hélène*. La douleur ayant repris plus vivement que jamais, il a fait venir le docteur, qui lui a trouvé de la fièvre ; le froid de la veille lui était revenu ; il s'est vu forcé de se rapprocher du feu.

Toute la soirée a été de même. Sur les sept heures il a parlé de se coucher, et, ne voulant pas manger, il s'est fait lui-même de l'eau panée, dans laquelle il mettait du sucre, de la fleur d'orange et du pain que lui faisait griller son valet de chambre. } 

À travers bien des sujets perdus, voici quelques mots recueillis sur l'immoralité. « L'immoralité, disait l'Empereur, est, sans contredit, la disposition la plus funeste qui puisse se trouver dans le souverain, en ce qu'il la met aussitôt à la mode, qu'on s'en fait honneur pour lui plaire, qu'elle fortifie tous les vices, entame toutes les vertus, infecte toute la société comme une véritable peste ; c'est le fléau d'une nation. La morale publique, au contraire, ajoutait-il, est le complément naturel de toutes les lois : elle est à elle seule tout un code. » Et il prononçait que la Révolution, en dépit de toutes ses horreurs, n'en avait pas moins été la vraie cause de la régénération de nos mœurs. « Comme les plus sales fumiers provoquent la plus noble végétation. » Et il n'hésitait pas à dire que son administration serait une ère mémorable du retour à la morale. « Nous y courions, disait-il, les voiles pleines ; nul doute que les catastrophes qui ont suivi feront tout rebrousser, car, au milieu de tant de vicissitudes et de désordres, le moyen qu'on résiste aux tentations de tout genre, aux appâts de l'intrigue, à la cupidité, aux suggestions de la vénalité ! Toutefois on pourra bien arrêter, comprimer le mouvement ascendant d'amélioration, mais non le

détruire ; car la moralité publique est du domaine spécial de la raison et des lumières : elle en est le résultat naturel, et l'on ne saurait plus faire rétrograder celles-ci. Pour reproduire les scandales et les turpitudes des temps passés, la consécration des doubles adultères, le libertinage de la Régence, les débauches du règne qui a suivi, il faudrait reproduire aussi toutes les circonstances d'alors, ce qui est impossible ; il faudrait ramener l'oisiveté absolue de la première classe, qui ne pouvait avoir d'autre occupation que les rapports licencieux des sexes ; il faudrait détruire dans la classe moyenne ce ferment industriel qui agite aujourd'hui toutes les imaginations, agrandit toutes les idées, élève toutes les âmes ; il faudrait enfin replonger les dernières classes dans cet avilissement et cette dégradation qui les réduisaient à n'être que de véritables bêtes de somme ; or, tout cela est désormais impossible. Les mœurs publiques sont donc en hausse, et l'on peut prédire qu'elles s'améliorent graduellement par tout le globe, etc. »

Sur les neuf heures, et déjà au lit, l'Empereur a demandé qu'on fit entrer tout le monde dans sa chambre. Le grand-maréchal et sa femme étaient du nombre. Il nous a gardés une demi-heure, causant, ses rideaux fermés.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Lundi 28 octobre 1816.

L'Empereur, toujours souffrant, manque de médicaments. – *Guerres d'Italie* par Servan. – Mme de Montesson.

Je souffrais beaucoup à mon réveil : j'ai voulu mettre les pieds dans l'eau, impossible de m'en procurer. Je ne cite ceci que pour que l'on comprenne, si l'on peut, notre véritable situation à Longwood. L'eau


en général y est assez rare ; mais depuis quelque temps cette rareté a singulièrement augmenté, et c'est une grande affaire aujourd'hui que de pouvoir procurer un bain à l'Empereur. Nous ne sommes pas mieux sous tous les autres rapports de secours médical : { hier le docteur parlait devant l'Empereur de drogues, d'instruments, de remèdes nécessaires ; mais à chacun d'eux il ajoutait : « Malheureusement il n'y en a point dans l'île. – Mais, lui a dit l'Empereur, en nous envoyant ici, on a donc pris l'engagement que nous nous porterions bien, et toujours ? » En effet, les plus petites choses et les plus nécessaires manquent. L'Empereur, pour faire bassiner son lit, n'a trouvé d'autre moyen que de faire percer une de ces grandes boules d'argent dont on se sert pour tenir les plats chauds à table, et d'y faire introduire des charbons. Depuis deux nuits il sent inutilement le besoin d'esprit-de-vin⁸, qui pût lui tenir chaude quelque boisson nécessaire, etc.

L'Empereur a continué de souffrir tout le jour ; sa joue demeurait très enflée ; mais la douleur était moins vive. Je l'ai trouvé près du feu lisant les *Guerres des Gaulois en Italie*, par Servan. Elles lui donnaient l'idée de quelques additions à nos chapitres d'Italie, si précieux pour le métier. Il a fait venir la carte de ce pays. Comme je m'étonnais que l'auteur, descendant jusqu'à nos jours et donnant même les campagnes de l'Empereur, le décrivît si peu, et semblât même ne pas connaître beaucoup le terrain : « C'est qu'il l'aura parcouru, disait l'Empereur, sans le connaître, et n'aura peut-être pas su le deviner, même en le voyant ; tandis que le génie des grandes entreprises et les grands résultats consistent surtout dans l'art de deviner, même sans l'avoir vu, etc., etc. »

8. Alcool éthylique ou éthanol, obtenu par distillation du vin, dont on se servait pour alimenter les lampes à alcool. (JMS)

L'Empereur s'est vu forcé, comme hier, de se mettre au lit de bonne heure. Il devait avoir de la fièvre, car il souffrait du froid. Il n'avait mangé qu'une soupe depuis la veille, et se sentait des dispositions à des étourdissements, il trouvait son lit mal fait, les couvertures mal arrangées ; rien n'allait, disait-il ; et il a essayé de faire raccommoder le tout tant bien que mal, remarquant à ce sujet que tout ce qui l'entourait n'était calculé que sur sa bonne santé, et que chacun se trouverait sans expérience et sans doute bien gauche, s'il venait jamais à être sérieusement malade, etc., etc.

Il s'est fait faire du thé de feuilles d'oranger, qu'il a dû attendre longtemps, ce qu'il a fait avec une patience dont je n'eusse certainement pas été capable.

Il a causé, étant au lit, de ses premières années de Brienne ; du duc d'Orléans, de Mme de Montesson, qu'il se rappelait y avoir vus ; de la famille de Nogent, de celle de Brienne, liées aux détails de ses premières années, etc., etc. } 

« Une fois à la tête du gouvernement, disait Napoléon, Mme de Montesson m'avait fait demander de pouvoir prendre le titre de duchesse d'Orléans, ce qui m'avait paru extrêmement ridicule. » L'Empereur ne la croyait que maîtresse du prince. Je l'assurai qu'elle avait été bien mariée avec le consentement de Louis XV, et que je croyais être certain que, depuis la mort de son époux, elle prenait, dans tous les actes, le titre de douairière d'Orléans. L'Empereur disait avoir ignoré cette circonstance. « Mais encore, dans ce cas, observait-il, qu'avait à dire et à faire le Premier consul ? Aussi était-ce toujours là ma réponse aux intéressés, qui en étaient peu satisfaits. Mais devais-je prendre tout aussitôt les irrégularités et les ridicules de la vieille école ? etc. »

Mardi 29 octobre 1816.

L'Empereur continue d'être très souffrant. – Circonstances caractéristiques.

✍ { Mon fils était malade, moi-même je n'étais pas bien ; mes insomnies duraient toujours. Le docteur est venu nous voir. Il m'a appris que l'Empereur était mieux, mais qu'il s'obstinait à tort à ne vouloir faire aucun usage de la médecine.

Je n'ai été appelé qu'à cinq heures chez l'Empereur. Je l'ai trouvé les pieds dans l'eau, souffrant encore violemment de la tête. Cependant, ce demi-bain lui a fait du bien. Il s'est remis sur son canapé, et a pris les *Mémoires* de Noailles⁹ ; il en a lu tout haut quelques morceaux sur le duc de Vendôme, au siège de Lille, quelques autres sur le duc de Berwick, qu'il accompagnait de remarques à sa manière, toujours neuves, originales, piquantes. Je regrette fort de ne pouvoir les retracer ici ; mais cette dernière partie de mes cahiers n'ayant point encore été mise au net lorsqu'ils m'ont été arrachés, je n'y retrouve aujourd'hui que des indices devenus par le temps tout à fait étrangers à ma mémoire. } ✍

L'Empereur, apercevant sur sa commode quelques pâtisseries ou espèce de sucreries qui semblaient y avoir été oubliées, m'a dit de lui en apporter ; et comme il voyait mon embarras et mon hésitation, cherchant vainement le moyen de pouvoir les lui présenter avec convenance : « Bah ! mon cher, m'a-t-il dit, tout bonnement avec la main ; plus de cérémonies, plus de façons entre nous ; nous devons

9. Adrien-Maurice, duc de Noailles (1708-1766), maréchal de France, auteur de *Mémoires politiques et militaires, pour servir à l'histoire de Louis XIV et LouisXV*, parus en 1777. (JMS)

désormais demeurer à la gamelle l'un pour l'autre. » Voilà une fort petite circonstance sans doute, mais qui pourtant rendra bien mieux, aux yeux de plusieurs, la tournure d'esprit, le caractère, les dispositions de l'âme, la véritable pensée, que ne saurait le faire une foule de paroles ; car il est des esprits judicieux et observateurs qui savent apercevoir et déduire, lorsque beaucoup d'autres n'ont pas même soupçonné : aussi c'est ce qui va me faire replacer ici ce que j'avais repoussé ailleurs, dans la crainte que ce ne fût jugé insignifiant, ou du moins inutile.

Je dois avoir dit que, dans la familiarité de son petit intérieur, l'Empereur passait volontiers en revue, vis-à-vis de moi, tous les titres. Ah ! bonjour *Monseigneur*. Comment se porte Votre *Excellence* ? Que dit aujourd'hui *Votre Seigneurie* ? etc., etc. Or, un soir, me rendant au salon dont l'huissier allait m'ouvrir la porte, celle de l'Empereur, qui en est voisine, s'ouvrit ; il s'y rendait précisément aussi. M'étant rangé pour son passage, lui, en distraction sans doute, s'arrêta pour me prendre l'oreille, ajoutant gracieusement : « Que faisait là *Votre Majesté* ? » Mais ce mot ne fut pas plutôt lâché que mon oreille le fut aussi. Sa figure devint tout autre, et il se crut obligé de me parler gravement d'autre chose. Ce n'est pas que je n'eusse appris près de lui à ne pas avoir entendu au besoin ; mais n'importe, il s'en voulait évidemment d'avoir laissé échapper cette qualification : toutes les autres pouvaient lui paraître des plaisanteries ; mais il ne semblait pas en être de même de celle-ci, soit par sa nature spéciale, soit par nos circonstances présentes ou autrement, que sais-je ? Du reste, chacun conjecturera ce qui lui plaira ; seulement je raconte le fait.




{ Sur le soir, l'Empereur nous a reçus tous après notre dîner. Il était dans son lit, et est revenu à son incrédulité en médecine, qu'il appuyait

de si bonnes raisons, disait-il, que Corvisart et les autres célèbres ne le combattaient que faiblement, et seulement pour l'honneur du corps.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑



Mercredi 30 octobre 1816.

Cinquième jour de réclusion. – Anecdote pour mémoire non payé. –
Sur l'impopularité.

L'Empereur aujourd'hui n'a pas été mieux. Il a eu, à l'heure accoutumée, son léger accès de fièvre. Sur le soir le docteur est arrivé ; il portait plusieurs gargarismes innocents, disait-il ; mais il n'en a pas eu moins de peine à en trouver l'emploi. L'Empereur avait beaucoup de boutons sur les lèvres, dans la bouche et jusque dans le gosier ; il avait beaucoup de peine à avaler, même à parler, disait-il. On n'a pu trouver, pour son usage, de l'huile supportable : elle est horrible, et il est fort délicat. } 

L'Empereur, dans sa conversation du jour, parlant des dépenses, du gaspillage et des dettes permanentes de Joséphine, en est arrivé à raconter qu'il s'était vu lui-même, lui, l'homme le plus régulier qui existât, l'objet d'un esclandre fort désagréable à Saint-Cloud. « Étant dans ma calèche, disait-il, l'impératrice Marie-Louise à mes côtés, et au milieu d'un concours immense de peuple, je m'étais vu interpellé tout à coup à la façon de l'Orient, comme eût pu l'être le sultan se rendant à la mosquée, par un homme qui avait travaillé pour ma personne, et réclamait une somme considérable dont on lui refusait le paiement depuis longtemps. Et il se trouva que c'était juste, remarquait Napoléon ; mais j'étais en règle ; j'avais payé, et depuis longtemps ; aussi l'intermédiaire seul était coupable, etc. »

Dans un autre moment, à la suite de l'impopularité dont, disait-il, il avait fini par être l'objet, comme je revenais à lui témoigner mon étonnement de ce qu'il n'avait pas cherché quelque moyen de faire contreminer les libelles, et de rappeler l'opinion qu'on lui enlevait, il a répondu avec une sorte d'inspiration : « J'avais, ma foi, des vues bien autrement larges que celles d'aller m'occuper de flagorner ou de ménager une petite multitude, quelques coteries ou variations de sectes ; non, il fallait me laisser revenir victorieux de Moscou, et l'on eût vu bientôt, non seulement tous ces gens-là, non seulement toute la France, mais encore le monde entier me revenir, m'admirer et me bénir. Il ne m'eût plus fallu que disparaître par hasard au sein du mystère, et le vulgaire eût renouvelé pour moi la fable de Romulus ; il eût dit que je m'étais enlevé au ciel pour aller prendre ma place parmi les dieux !... »

—  { Sur les sept heures l'Empereur s'est mis au lit, se trouvant le corps et la tête faibles. Après notre dîner il nous a reçus tous ensemble comme hier ; ses rideaux étaient fermés. Après une conversation perdue de quelques instants, il lui a pris fantaisie de se faire lire *Robinson*¹⁰, chacun faisant la lecture à son tour, excepté moi à cause de l'état de mes yeux. Au bout d'une heure ou deux, il nous a congédiés en retenant seulement le plus jeune, le général Gourgaud, pour lui continuer encore la lecture et causer. } 

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

10. *Robinson Crusoe*, roman de Daniel Defoe (paru en 1719). (JMS)

Jeudi 31 octobre 1816.

L'Empereur viole, dit-il, les règles de la médecine. – Il a commandé toute sa vie. – C'est lui qui, le premier, nous appelle la grande nation.

Le temps s'était mis au beau ; la température aujourd'hui était délicate. Il y avait six jours que l'Empereur gardait la chambre ; fatigué de la monotonie de son mal, il a résolu de violer, disait-il, la loi du docteur. Il est sorti ; mais il se sentait si faible, qu'il pouvait à peine marcher. Il a fait demander la calèche, et nous avons fait un tour. Il était triste et silencieux. Il souffrait beaucoup, surtout des boutons qui couvraient ses lèvres.

— { Peu après son retour, il m'a fait demander dans sa chambre. La promenade l'avait encore abattu. Il se sentait très faible et fort disposé à l'assoupissement. Je l'ai déterminé à manger un peu, il a fini par un verre de vin de liqueur, et il est convenu qu'il en était réveillé, et se trouvait beaucoup mieux. Il s'est mis à causer. }

« En mettant le pied en Italie, disait-il, j'ai changé les mœurs, les sentiments, le langage de notre Révolution. Je n'ai point fusillé les émigrés, j'ai secouru les prêtres, j'ai abrogé les institutions, les fêtes qui nous déshonoraient. Et en cela je n'étais point guidé par mon caprice, mais bien par la raison et l'équité, ces deux bases premières de la haute politique. Par exemple, a-t-il dit à quelqu'un, si la fête de la mort du roi se fût toujours continuée, vous n'auriez pas eu l'occasion de pouvoir vous rallier jamais, etc. »

L'Empereur disait alors avoir été celui qui le premier avait salué la France du nom de *la grande nation*. « Et certes, remarquait-il, je l'ai montrée telle au monde abattu devant elle. »

Et après un léger intervalle, il a repris : « Et elle le sera encore et le demeurera, si son caractère national redevient en harmonie avec tous ses avantages physiques et ses moyens moraux, etc., etc. »

Dans un autre moment, parlant de quelqu'un qu'il aimait beaucoup, il disait : « C'est le caractère *de la vache* : doux et tranquille pour toutes choses, excepté sur l'article de ses enfants ; dès qu'on touche à ceux-ci, aussitôt les cornes en avant ; on pourrait le rendre furieux, etc. »

Parlant d'un autre qui avait passé trente ans, et qu'il accusait d'être trop jeune, il disait : « À cet âge, pourtant, j'avais fait toutes mes conquêtes, je gouvernais le monde ; j'avais apaisé la tempête, fondu les partis, rallié une nation, créé un gouvernement, un empire, il ne me manquait que le titre d'empereur. » Et continuant sur ce sujet, il disait : « J'ai été gâté, il faut en convenir, j'ai toujours commandé ; dès mon entrée dans la vie, je me suis trouvé nanti de la puissance, et les circonstances et ma force ont été telles, que dès que j'ai eu le commandement, je n'ai plus reconnu ni maîtres ni lois. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑


Vendredi 1^{er} novembre 1816.

Affaissement de l'Empereur. – Sa santé continue de s'altérer sensiblement. – Inquiétudes du médecin. – Nos prisonniers en Angleterre ; les pontons, etc.



{ Aujourd'hui le temps était très beau, l'Empereur a voulu en profiter. Il a essayé de sortir sur les deux heures. Après quelques pas dans le jardin, il a eu l'idée d'aller se reposer chez Mme Bertrand ; il y est demeuré plus d'une heure dans un fauteuil, ne parlant point, souffrant et abattu ; au bout de ce temps, il a regagné languissamment sa

chambre, où il s'est jeté sur son canapé, sommeillant comme la veille. Cet affaissement m'affectait douloureusement. Il essayait de temps à autre de combattre cette disposition ; mais il ne trouvait rien à dire, et, s'il voulait se mettre à lire, la lecture le dégoûtait tout aussitôt. Je l'ai quitté pour le laisser reposer.

Une frégate anglaise est arrivée du Cap, dans sa route pour l'Europe ; c'était une occasion pour nous d'écrire à nos amis ; mais je me suis interdit désormais la douceur d'en profiter ; les plaintes réitérées du gouverneur m'en font une loi, par la nature des conséquences dont il me menace ; peut-être viendra-t-il un moment moins cruel ; j'attendrai !... } 

Le docteur O'Meara est venu voir mon fils, dont l'état ne laissait pas que d'être inquiétant ; il avait été saigné hier de nouveau ; il avait eu des vomissements trois ou quatre fois dans la journée.

Le docteur a profité de cette occasion pour me parler spécialement de la santé de l'Empereur, me confiant qu'il n'était pas sans inquiétude sur sa trop grande réclusion ; il ne cessait de prêcher, disait-il, pour plus d'exercice, et m'engageait à profiter des fréquentes occasions que j'avais de parler à l'Empereur, pour l'amener à sortir davantage. Il est sûr, convenions-nous, qu'il changeait de manière à effrayer ; et lui (le docteur) n'hésitait pas à prononcer qu'un si complet repos, après une si grande agitation, pouvait devenir des plus funestes ; que toute maladie sérieuse, que pouvait amener si facilement la qualité du climat, ou tout autre accident de la nature, lui deviendrait infailliblement mortelle. Les paroles du docteur, son anxiété m'ont vivement touché. Dès ce temps, j'aurais dû deviner en lui cet intérêt réel qu'il a si bien prouvé depuis.

Sur les six heures, l'Empereur m'a fait appeler ; il était dans son bain, souffrant peut-être encore plus que de coutume : c'était, pensait-il, le résultat de sa sortie d'hier ; le bain lui a réussi ; il se trouvait un peu mieux. Il s'est mis à lire l'ambassade de lord Macartney en Chine¹¹, ce qu'il a prolongé assez longtemps, dissertant, chemin faisant, sur bien des objets qu'il y rencontrait.

Puis, laissant son livre, et se mettant à causer, la situation de nos prisonniers en Angleterre s'est trouvée un des sujets accidentellement amenés par le courant de la conversation.

Je vais réunir ici ce qu'il a dit aujourd'hui et en d'autres moments.

La rupture subite du traité d'Amiens, sous de si mauvais prétextes et avec autant de mauvaise foi de la part du ministère anglais, avait causé une vive irritation chez le Premier consul, qui se sentait joué. La saisie de plusieurs bâtiments de notre commerce, avant même de nous déclarer la guerre, vint y mettre le comble. « Sur mes vives réclamations, disait l'Empereur, ils se contentèrent de répondre froidement que c'était leur usage, qu'ils l'avaient toujours fait, et ils disaient vrai ; mais les temps n'étaient plus pour la France de supporter patiemment une telle injustice ni une telle humiliation. J'étais devenu l'homme de ses droits et de sa gloire, et j'étais tout disposé à montrer à nos ennemis avec qui désormais ils avaient affaire. Malheureusement ici, par notre position réciproque, je ne pouvais venger une violence que par une violence plus forte encore. C'est une triste ressource que les représailles sur des innocents au fond ; mais je n'avais pas de choix.

11. George Macartney (1737-1806), administrateur colonial irlandais, fut envoyé par George III comme ambassadeur en Chine en 1792. Le récit de cette ambassade, rédigé par G. Staunton : *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793 et 1794*, a été publié en 1804. C'est à l'occasion de cette lecture qu'une rumeur attribuée à Napoléon la prophétie : « Laissez donc la Chine dormir, car lorsque la Chine s'éveillera le monde entier tremblera ». (JMS)

« À la lecture de l'ironique et insolente réponse faite à mes plaintes, j'expédiai, au milieu de la nuit même, l'ordre d'arrêter, par toute la France, et sur tous les territoires occupés par nos armes, tous les Anglais quelconques, et de les retenir prisonniers en représailles de nos vaisseaux si injustement saisis. La plupart de ces Anglais étaient des hommes considérables, riches et titrés, venus pour leur plaisir. Plus l'acte était nouveau, plus l'injustice était flagrante, plus la chose me convenait. La clameur fut universelle ; tous ces Anglais s'adressèrent à moi ; je les renvoyais à leur gouvernement : leur sort dépendait de lui seul, répondis-je. Plusieurs, pour obtenir de s'en aller, furent jusqu'à proposer de se cotiser pour acquitter eux-mêmes le montant des vaisseaux arrêtés. Ce n'était pas de l'argent que je cherchais, leur faisais-je dire, mais l'observation de la simple morale, le redressement d'un tort odieux ; et, le croira-t-on, l'administration anglaise, aussi astucieuse, aussi tenace dans ses droits maritimes que la cour de Rome dans ses prétentions religieuses, a mieux aimé laisser injustement dix ans dans les fers une masse très distinguée de ses compatriotes, que de renoncer authentiquement pour l'avenir à un misérable usage de rapines sur les mers.

« Déjà, en arrivant à la tête du gouvernement consulaire, j'avais eu une prise avec le cabinet anglais touchant les prisonniers, et cette fois je l'avais emporté. Le Directoire avait eu la sottise de se prêter à un arrangement qui nous était extrêmement préjudiciable, et tout à fait à l'avantage des Anglais.

« Les Anglais nourrissaient leurs prisonniers en France ; et nous avions la charge de nourrir les nôtres en Angleterre. Or, nous avions assez peu d'Anglais chez nous, et ils tenaient beaucoup de Français chez eux ; les vivres étaient presque pour rien en France, ils étaient d'un prix exorbitant en Angleterre. Les Anglais avaient donc fort peu de chose à payer, tandis que de notre côté nous devions envoyer des sommes énormes en

pays ennemi, et nous étions fort pauvres. Ajoutez que tous ces détails exigeaient des agents croisés sur les lieux respectifs, et monsieur le commissaire anglais n'était autre chose que l'espion de nos affaires, l'entremetteur, le machinateur des complots de l'intérieur, ourdis avec les émigrés du dehors. À peine eus-je pris connaissance d'un tel état de choses, que l'abus fut rayé d'un trait de plume. Il fut signifié au gouvernement anglais qu'à compter du moment, chaque nation nourrirait désormais les prisonniers qu'elle aurait faits, si mieux on n'aimait les échanger. On jeta les hauts cris, on menaça de les laisser mourir de faim. Je soupçonnais bien assez de dureté et d'égoïsme aux ministres anglais pour en avoir l'envie ; mais j'étais sûr que l'humanité de la nation s'en serait révoltée. On plia : les malheureux Français n'en furent ni mieux ni plus mal ; mais nous gagnâmes de grands avantages, et échappâmes à un arrangement qui était une espèce de joug et de tribut.

« Durant toute la guerre, je n'ai cessé d'offrir l'échange des prisonniers ; mais le gouvernement anglais, jugeant qu'il m'eût été avantageux, s'y est constamment refusé sous un prétexte ou sous un autre. Je n'ai rien à dire à cela : la politique à la guerre marche avant le sentiment ; mais pourquoi se montrer barbare sans nécessité ? et c'est ce qu'ils ont fait, quand ils ont vu grossir le nombre de leurs prisonniers. Alors a commencé pour nos malheureux compatriotes cet affreux supplice des pontons, dont les Anciens eussent enrichi leur enfer, si leur imagination eût pu les concevoir. Ce n'est pas que je ne croie qu'il y avait exagération de la part de ceux qui accusaient, mais aussi il n'y a pas eu de vérité dans ceux qui se défendaient. Nous savons ce que c'est qu'un rapport au parlement ; ici nous en sommes sûrs quand nous lisons les calomnies et les mensonges que débitent en plein parlement, avec une si froide intrépidité, ces méchants, qui n'ont pas rougi de se faire nos bourreaux. Les

pontons¹² portent avec eux leur vérité, il suffit du simple fait ; y avoir jeté de pauvres soldats qui n'étaient point accoutumés à la mer, les avoir entassés les uns sur les autres dans des lieux infects, trop étroits pour les contenir ; leur avoir fait respirer deux fois par vingt-quatre heures, à la marée basse, les exhalaisons pestilentielles de la vase, avoir prolongé dix ou douze ans ce supplice de chaque jour, n'est-ce pas assez pour que le sang bouillonne au hideux tableau d'une telle barbarie ? Et, sur ce point, je me reproche fort de n'avoir pas usé de représailles, de n'avoir pas jeté dans des pontons pareils, non les pauvres matelots et soldats, dont la voix ne compte pas, mais tous les milords et la masse de la classe distinguée. Je leur eusse laissé libre correspondance avec leur pays, leurs familles, et leurs cris eussent assourdi les ministres et les eussent fait reculer. Il est vrai que les salons de Paris, toujours les meilleurs alliés des ennemis, n'eussent pas manqué de me dire un tigre, un cannibale ; n'importe, je le devais aux Français qui m'avaient chargé de les protéger et de les défendre. J'ai manqué de caractère : c'était mon devoir. » Et il m'a demandé si les pontons existaient de mon temps. Je ne pouvais le lui dire ; cependant je pensais que non, parce que j'étais sûr qu'alors existaient des prisons parquées en pleine campagne, que beaucoup d'Anglais les visitaient en faisant du bien aux prisonniers, achetant leurs petits travaux. Toutefois ils devaient être bien mal et souffrir de la faim ; car on racontait qu'un agent du gouvernement y étant entré à cheval, et en étant descendu un instant, il n'avait pas eu le dos tourné que le pauvre animal, en un clin d'œil, avait été enlevé, dépecé et dévoré. Je ne garantissais pas le fait ; mais il nous avait été raconté par des Anglais mêmes, et il est vrai que les fanatiques d'entre eux ne le citaient pas comme preuve des besoins des prisonniers français, mais bien pour faire ressortir toute leur férocité et leur voracité. L'Empereur en riait comme d'un conte bleu, disant que la nature aurait à en frémir

12. Les pontons, en anglais *prison ships* ou *prison hulks*, étaient des navires ayant navigué, puis modifiés et convertis pour servir de prison. (JMS)

si la chose était réelle ; car il est bien évident à qui que ce soit, remarquait-il, qu'il n'y a que la faim poussée jusqu'à la rage qui puisse porter à dévorer du cheval. Je lui donnais une autre raison, pour croire que de mon temps il n'y avait point encore de pontons ; c'est qu'il avait été grandement question de consacrer aux prisonniers quelques petites îles désertes situées entre l'Angleterre et l'Irlande : on les y eût déposés, toute embarcation quelconque eût été soustraite : on les eût tout à fait abandonnés à eux-mêmes dans un complet isolement, et il n'eût plus été besoin que de quelques bâtiments légers, en constante croisière, pour les garder. Seulement on objectait qu'en cas de descente de la part de l'ennemi, son grand et facile objet serait d'aborder ces îles, et qu'en y distribuant des armes, il y recruterait une armée toute faite : et peut-être, disais-je, est-ce cette première idée qui aura conduit à celle des pontons ; car le nombre des prisonniers croissant toujours, on s'effrayait de les avoir à terre au milieu de soi, par la disposition d'une partie de la population, qu'on soupçonnait être fort portée à fraterniser avec les Français. « Eh bien ! disait Napoléon, je conçois ces îles, car la sûreté et la propre conservation avant tout. Mais le supplice des pontons est une tache à l'humanité anglaise, un aiguillon de fureur qui ne peut sortir du cœur des prisonniers français.



Pontons anglais dans le port de Portsmouth, par Garneiry.

« L'article des prisonniers a été un des points sur lesquels s'est exercée la mauvaise foi habituelle des ministres anglais, avec ce machiavélisme ordinaire qui caractérise si bien l'école actuelle. Absolument résolu à repousser tout échange, et ne voulant pas être accusés de s'y refuser, ils multipliaient et dénaturaient les prétextes. C'était d'abord mon atroce violation des droits civilisés envers les *détenus*, que je prétendais considérer comme des *prisonniers*, principe qu'il ne leur était pas permis de reconnaître, disaient-ils, par quelque considération que ce fût. Ensuite vinrent les évasions réciproques. Quelques-uns des détenus, qui chez nous demeuraient libres sur parole, s'étant évadés, ils furent accueillis chez eux avec acclamation. Des Français en firent autant, et je blâmai leur retour : je fus jusqu'à proposer qu'on se renvoyât réciproquement ceux qui avaient violé leurs engagements ; mais il me fut répondu que les *détenus* n'étaient pas des *prisonniers*, qu'ils n'avaient fait qu'user d'un droit légitime, qu'ils avaient échappé à l'oppression, qu'ils avaient bien fait ; et on les employa. Dès ce moment j'engageai les miens à s'évader, je les employai, et les ministres remplirent leurs journaux des plus effrontées diatribes, me signalèrent à l'Europe comme un homme sans morale, sans foi ni loi, etc.

« Quand enfin, par un motif quelconque, il leur convint de traiter de l'échange, ou peut-être aussi quand il leur vint une idée qu'ils crurent propre à me jouer sur ce point, ils envoyèrent un commissaire ; les grandes difficultés disparurent, et les bases se posèrent pour l'amour de l'humanité et autres grands mots. Ils consentirent à compter les détenus au nombre des prisonniers et à y admettre l'armée hanovrienne, que j'avais faite prisonnière et licenciée sur parole : ce point avait été longtemps un obstacle, car les Hanovriens n'étaient pas anglais, insinuaient-on. Tout allait bien jusque-là, et semblait marcher à une conclusion facile ; mais je connaissais mes adversaires, et je lisais leurs véritables intentions : ils avaient infiniment

plus de Français que je n'avais d'Anglais ; une fois qu'ils eussent tenu les leurs, ils n'auraient pas manqué d'incidents pour en demeurer là, et le restant de mes pauvres Français fût demeuré dans les pontons à éternité. Je déclarai donc que je ne voulais pas d'un échange pareil, mais bien d'un échange total ; et voici, disais-je, ce qui allait le faciliter : je convenais avoir beaucoup moins d'Anglais qu'ils n'avaient de Français ; mais j'avais aussi des Espagnols, des Portugais et autres alliés des Anglais, pris sous leurs bannières, dans la même cause ; et, par cette nouvelle combinaison, je présentais à mon tour une masse de prisonniers bien plus considérable que la leur ; eh bien ! j'offrais de rendre le tout pour le tout. Cette proposition déconcerta d'abord ; elle fut discutée et repoussée. Toutefois, quand on crut avoir découvert l'artifice propre à se procurer le même résultat, on accéda à ma proposition. Mais j'avais l'œil à tout ; il était évident que si on commençait d'abord par échanger tout simplement Français contre Anglais, une fois qu'ils se sentiraient nantis, ils ne manqueraient pas de prétextes pour en demeurer là, et que nous rentrerions dans leur hypothèse première : les prisonniers anglais n'étaient guère que le tiers des nôtres en Angleterre. J'offris alors, pour éviter tout malentendu réciproque, d'échanger par transports de trois mille seulement à la fois ; on me rendrait trois mille Français, contre lesquels je donnerais mille Anglais et deux mille Hanovriens, Espagnols, Portugais et autres ; de la sorte, s'il survenait quelque querelle, disais-je, et qu'on s'arrêtât, nous demeurions toujours dans les mêmes proportions qu'auparavant, et sans nous être trompés les uns les autres. Que si le tout, au contraire, allait sans malencontre jusqu'à la fin, je promettais de rendre le reste par-dessus le marché. J'avais si bien deviné, que ces détails, si raisonnables au fond puisque le principe en avait été adopté, firent jeter les hauts cris ; on rompit tout et on se sépara. Néanmoins, soit que les ministres anglais tinssent réellement à ravoir leurs compatriotes, soit qu'ils fussent frappés de mon obstination à

ne pas me laisser duper, il paraît qu'ils allaient entendre enfin à une conclusion finale que je faisais proposer de nouveau par une voie détournée, quand nos désastres de Russie vinrent leur rendre toutes leurs espérances et détruire toutes mes prétentions. »

L'Empereur s'est étendu ensuite sur le bon traitement dont nous avions usé nous-mêmes envers les prisonniers que nous avons eus chez nous. Ce traitement était aussi généreux, disait-il, aussi libéral que possible ; il n'imaginait pas qu'aucune nation eût eu la pensée d'en élever aucun reproche. « Nous aurions eu, disait-il, en notre faveur le témoignage et les sentiments des prisonniers mêmes ; car, à l'exception de ceux qui tenaient ardemment à leurs lois locales, ou, en d'autres mots, au sentiment de la liberté, ce qui se réduisait aux Anglais et aux Espagnols, tout le reste, les Autrichiens, les Prussiens, les Russes nous demeuraient volontiers ; ils nous quittaient avec peine et nous revenaient avec plaisir. Cette disposition a influé plus d'une fois sur l'opiniâtreté de leurs efforts ou de leur résistance, etc., etc. »

L'Empereur disait encore : « J'ai eu le projet d'amener en Europe un changement dans le droit et la coutume publique à l'égard des prisonniers. J'aurais voulu les enrégimenter et les faire travailler militairement à des monuments ou à de grandes entreprises : ils eussent reçu leur solde qu'ils eussent gagnée : on eût sauvé la fainéantise et tous les désordres qu'amène d'ordinaire parmi eux leur complète oisiveté ; ils eussent été bien nourris, bien vêtus et n'eussent manqué de rien, sans coûter néanmoins à l'État, qui eût reçu leur travail en équivalent : tout le monde y eût gagné. Mais mon idée ne prospéra point au Conseil d'État ; on m'y laissa apercevoir cette fausse philanthropie qui égare tant de monde. On eut l'air de regretter comme dur et barbare de vouloir les contraindre au travail. On laissa voir qu'on craignait les représailles. Un prisonnier est déjà assez malheureux d'avoir perdu

sa liberté, disait-on ; on ne croyait pas qu'on pût avoir des droits sur l'emploi de son temps ni sur une partie de ses actions. – Mais c'est là l'abus dont je me plains, disais-je, et que je voudrais corriger. Un prisonnier peut et doit s'attendre à des gênes légitimes : et celles que je lui inflige sont pour son bien autant que pour celui d'autrui. Je n'exige pas de lui plus de peine, plus de fatigue ; mais moins de danger que dans son état habituel et journalier. Vous craignez les représailles, que l'ennemi ne traite de la sorte nos Français ? Mais plût au ciel ! Ce serait ce que j'estimerais le plus heureux du monde ! Je verrais mes matelots, mes soldats occupés aux champs ou sur des places publiques, au lieu de les savoir ensevelis vivants au fond de leurs affreux pontons. On me les renverrait ainsi, laborieux, endurcis au travail, et chacun, dans chaque pays, laisserait après soi des travaux qui dédommageraient en quelque chose des funestes ravages de la guerre, etc. Par accommodement on arrêta l'organisation de quelques corps de prisonniers, comme travailleurs volontaires, ou quelque chose de la sorte ; mais ce n'était nullement là mon idée. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Samedi 2 novembre 1816.

Anvers ; grandes intentions de Napoléon à son égard ; est une des causes de sa chute. – Généreux sentiments qui font refuser le traité de Châtillon. – Travaux maritimes ; Cherbourg, etc. – Rapport officiel sur l'Empire, en 1813. – Total des dépenses en travaux, sous Napoléon.

L'Empereur n'est pas sorti de sa chambre. Quand je me suis rendu auprès de lui, je l'ai trouvé très souffrant, c'était d'une espèce de courbature ou de transpiration arrêtée ; de plus, il avait une fluxion déci-dée. Il m'a retenu la plus grande partie du jour, cherchant parfois à causer, parfois encore cherchant à sommeiller. Il changeait à chaque

instant de place et de situation, essayait de marcher, et revenait souvent près du feu : il avait évidemment de la fièvre.

Dans un de ses nombreux sujets de conversations rompues, il s'est arrêté avec suite sur Anvers, son arsenal, ses fortifications, son importance, les grandes vues politiques et militaires qu'il avait eues sur ce point si heureusement situé, etc., etc., etc.

Il a dit qu'il avait beaucoup fait pour Anvers¹³, mais que c'était encore peu auprès de ce qu'il comptait faire. Par mer, il voulait en faire un point d'attaque mortel à l'ennemi ; par terre, il voulait le rendre une ressource certaine en cas de grands désastres, un vrai point de salut national ; il voulait le rendre capable de recueillir une armée entière dans sa défaite, et de résister à un an de tranchée ouverte, intervalle pendant lequel une nation avait le temps, disait-il, de venir en masse la délivrer et reprendre l'offensive. Cinq à six places de la sorte, ajoutait-il, étaient d'ailleurs le système de défense nouveau qu'il avait le projet d'introduire à l'avenir. On admirait déjà beaucoup les travaux exécutés en si peu de temps à Anvers, ses nombreux chantiers, ses magasins, ses grands bassins ; mais tout cela n'était encore rien, disait l'Empereur, ce n'était encore là que la ville commerçante, la ville militaire devait être sur la rive opposée ; on avait déjà acheté le terrain ; on l'avait payé à vil prix, et, par une spéculation adroite, on en eût revendu à un très haut bénéfice, à mesure que la ville se serait élevée, ce qui eût contribué à diminuer d'autant la dépense totale. Les vaisseaux à trois ponts fussent entrés tout armés dans les bassins d'hiver. On eût construit des formes couvertes pour retirer à sec les vaisseaux pendant la paix, etc.

13. Anvers, en néerlandais *Antwerpen*, chef-lieu de la province d'Anvers en Belgique. (JMS)



Lancement du vaisseau français de 80 canons à Anvers, en présence de Napoléon et de l'impératrice Marie-Louise, le 2 mai 1811. Tableau de van Bree.

L'Empereur disait qu'il avait arrêté que le tout fût gigantesque et colossal. Anvers eût été à lui seul toute une province. En revenant à ce superbe établissement, il remarquait que cette place était une des grandes causes qu'il était ici, à Sainte-Hélène : que la cession d'Anvers était un des motifs qui l'avaient déterminé à ne pas signer la paix de Châtillon. Si on eût voulu lui laisser cette place peut-être eût-il conclu ; et il se demandait s'il n'avait pas eu tort de se refuser à signer l'ultimatum. « Il y avait encore alors, disait-il, bien des ressources et bien des chances, sans doute ; mais aussi que de choses à dire contre. » Et il concluait : « J'ai dû m'y refuser, et je l'ai fait en toute connaissance de cause ; aussi, même sur mon roc, ici, en cet instant, au sein de toutes mes misères, je ne m'en repens pas. Peu me comprendront, je le sais ; mais pour le vulgaire même, et malgré la tournure fatale des événements, ne doit-il pas aujourd'hui demeurer visible que le devoir

et l'honneur ne me laissaient pas d'autre parti ? Les alliés, une fois qu'ils m'eussent entamé, en seraient-ils demeurés là ? Leur paix eût-elle été de bonne foi, leur réconciliation sincère ? C'eût été bien peu les connaître, c'eût été vraie folie que de la croire et s'y abandonner. N'eussent-ils pas profité de l'avantage immense que le traité leur eût consacré, pour achever, par l'intrigue, ce qu'ils avaient commencé par les armes ? Et que devenaient la sûreté, l'indépendance, l'avenir de la France ? Que devenaient mes obligations, mes serments, mon honneur ? Les alliés ne m'eussent-ils pas perdu au moral dans les esprits, comme ils venaient de le faire sur le champ de bataille ? Ils n'eussent trouvé l'opinion que trop bien préparée ! Que de reproches la France ne m'eût-elle pas faits d'avoir laissé morceler le territoire confié à ma garde ! Que de fautes l'injustice et le malheur n'eussent pas accumulées sur ma tête ? Avec quelle impatience les Français, pleins du souvenir de leur puissance et de leur gloire, eussent supporté, dans ces jours de deuil, les charges inévitables dont il eût fallu les accabler ! Et de là des commotions nouvelles, l'anarchie, la dissolution, la mort. Je préférerais de courir jusqu'à extinction les chances des combats, et d'abdiquer au besoin, etc. »

N. B. Voici qui consacrait en Europe les paroles de Napoléon, dites à Sainte-Hélène :

Lettre de M. de Caulaincourt au rédacteur du Constitutionnel (numéro du 21 janvier 1820)

« Monsieur, dans un ouvrage de M. Koch, intitulé : *Campagne de 1814*, se trouvent rapportés plusieurs fragments de lettres, écrites par moi à l'Empereur et à M. le prince de Neuchâtel, pendant la durée du congrès à Châtillon.

« Je crois devoir déclarer que je suis absolument étranger à la communication de mes correspondances et à leur publication. Les hautes sources auxquelles l'auteur annonce avoir puisé donnent à son ouvrage une importance historique qui ne permet point, en ce qui me concerne, de consacrer par mon silence les erreurs qu'il renferme. La plupart des dé-

tails relatifs aux événements et aux négociations qui ont eu lieu depuis le 31 mars jusqu'au 12 avril sont inexacts.

« Quant au congrès de Châtillon, si les événements ont justifié le désir que j'avais de voir la paix rendue à ma patrie, il serait injuste de laisser ignorer à la France, à l'histoire, les motifs d'intérêt national et d'honneur qui empêchèrent l'Empereur de souscrire aux conditions que les étrangers voulaient nous imposer.

« Je remplis donc le premier des devoirs, celui d'être équitable et vrai, en faisant connaître ces motifs par l'extrait suivant des ordres de l'Empereur :

« Paris, 19 janvier 1814.

« ... La chose sur laquelle l'Empereur insiste le plus, c'est la nécessité que la France conserve ses limites naturelles ; c'est là ma condition *sine qua non*. Toutes les puissances, l'Angleterre même, ont reconnu ces limites à Francfort. La France, réduite à ses limites anciennes, n'aurait pas aujourd'hui les deux tiers de la puissance relative qu'elle avait il y a vingt ans. Ce qu'elle a acquis du côté du Rhin ne compense point ce que la Russie, l'Autriche et la Prusse ont acquis par le démembrement de la Pologne. Tous ces États se sont agrandis : vouloir ramener la France à son état ancien, ce serait la faire déchoir et l'avilir. La France, sans les départements du Rhin, sans la Belgique, sans Ostende, sans Anvers, ne serait rien. Le système de ramener la France à ses anciennes frontières est inséparable du rétablissement des Bourbons, parce qu'eux seuls pourraient offrir une garantie du maintien de ce système. L'Angleterre le sent bien, avec tout autre système, la paix, sur une telle base, serait impossible et ne pourrait durer. Ni l'Empereur, ni la République, si des bouleversements la faisaient renaître, ne souscriraient jamais à une telle condition. Pour ce qui est de Sa Majesté, sa résolution est bien prise ; elle est immuable : elle ne laissera pas la France moins grande qu'elle ne l'a reçue. Si donc les alliés voulaient changer les bases proposées et acceptées, les limites naturelles, l'Empereur ne voit que trois partis : ou combattre et vaincre, ou combattre et mourir glorieusement, ou enfin, si la nation ne le soutenait pas, abdiquer. Il ne tient pas aux grandeurs ; il n'en achètera jamais la conservation par l'avilissement. »

« J'attends, monsieur, de votre impartialité, que vous voudrez bien donner place à cette lettre dans votre journal, et je saisis cette occasion pour vous offrir l'assurance de ma considération distinguée.

« Signé : Caulaincourt, duc de Vicence. »

Je convenais que l'Empereur avait toute raison. Il avait perdu le trône, il est vrai, mais volontairement, et en lui préférant notre salut et son honneur. L'histoire apprécierait dignement ce sublime sacrifice. La puissance et la vie sont passagères ; la gloire seule demeure, elle est immortelle.

Mais, demandait alors l'Empereur, l'histoire serait-elle bien juste, pourrait-elle l'être ? On était inondé, disait-il, de tant de pamphlets et de mensonges, ses actions étaient tellement défigurées, son caractère si obscurci, si méconnu ! etc., etc. On répondait que le temps de sa vie serait précisément le plus incertain ; que ses contemporains seuls pourraient tout au plus être injustes ; que les nuages disparaîtraient, ainsi qu'il l'avait déjà dit lui-même, à mesure qu'il s'avancerait dans la postérité ; qu'il gagnait déjà chaque jour ; que l'homme de génie s'en saisirait comme du plus beau sujet de l'histoire ; que la première catastrophe seule eût été peut-être fatale à sa mémoire, beaucoup de voix étant alors contre lui ; mais que les prodiges de son retour, les actes de sa courte administration, son exil à Sainte-Hélène, le laissent aujourd'hui rayonnant de gloire aux yeux des peuples et au pinceau de l'avenir. « Il est vrai, a-t-il repris avec une espèce de satisfaction, que ma destinée se montre au rebours des autres : la chute les abaisse d'ordinaire, la mienne me relève infiniment. Chaque jour me dépouille de *ma peau de tyran*, de meurtrier, de féroce... »

Et après quelques secondes de silence, il est revenu sur Anvers et l'expédition anglaise. « Le gouvernement anglais et son général ont lutté d'impéritie, a-t-il dit. Si lord Chatham, que nos soldats n'appelèrent que *milord j'attends*, se fût précipité vigoureusement, sans doute il pouvait peut-être détruire notre bel et précieux établissement par un coup de main ; mais le premier moment perdu, et notre flotte rentrée, la place se trouvait à l'abri. On a fait beaucoup trop d'étalage des

efforts et des mesures prises pour son salut. On n'avait excité le zèle des citoyens que dans des intentions mystérieuses et coupables. » Et comme je lui fournissais quelques détails dont j'avais été le témoin, et qu'il m'est arrivé de dire que d'ordinaire les maréchaux passent les armées en revue ; mais qu'ici, c'était l'armée qui semblait passer les maréchaux en revue, en ayant vu trois successivement en très peu de temps : « C'est que les circonstances politiques le commandaient ainsi, a dit Napoléon. J'y envoyai Bessières, parce que la crise demandait un homme de confiance et tout à fait sûr ; dès qu'elle fut passée, je ne tardai pas à le remplacer, pour le ravoir auprès de moi. »

Les travaux maritimes d'Anvers, quelque immenses qu'ils aient été, ne sont qu'une petite portion de ceux que l'on doit à Napoléon. Attaché, comme membre du Conseil d'État, à la section de la marine, je possède *ex officio*¹⁴ la notice de ces travaux arrêtés, entrepris ou achevés ; on me saura gré sans doute d'en consigner ici la nomenclature, que j'établis dans son ordre géographique en allant du midi au nord.

1°. *Le fort Boyard*, qui devait agrandir et défendre le mouillage de l'île d'Aix, duquel mouillage, à force de persévérance et d'audace, on était venu à bout de découvrir, pour les vaisseaux de ligne même, un passage hors de la vue de l'ennemi, entre Oléron et la terre, pour atteindre les mouillages de la Gironde et ses débouquements.

2°. *Les grands et beaux travaux de Cherbourg*. La digue commencée sous Louis XVI ayant éprouvé beaucoup d'altérations sous l'époque révolutionnaire, elle a été réparée, et on a élevé la partie centrale de neuf pieds au-dessus du niveau des plus hautes mers, sur cent toises d'étendue, pour y établir une batterie de vingt pièces du plus gros

14. De par ma charge. (JMS)

calibre ; ce qui a été exécuté en moins de deux ans, de 1802 à 1804, et avec un tel succès, que bien que dépourvu d'entretien depuis 1813, cet ouvrage s'est maintenu sans nulle dégradation, dans la plus parfaite solidité.

On a élevé une grosse tour ou pâtre elliptique en pierres de taille de granit, au centre et en dedans de la digue, qu'elle soutient, et dont, à son tour, elle est recouverte. La masse volumineuse des fondations de ce pâtre, dont la construction en pleine mer offrait de si grandes difficultés, a été terminée à la fin de 1812, et élevée à la hauteur de six pieds au-dessus du niveau des plus hautes marées. La stabilité qu'elle a conservée depuis cette époque, bien qu'abandonnée sans nul entretien à la plus violente action des flots, est un garant incontestable de la solidité de la défense projetée, sur ce rocher artificiel, lorsque le moment sera venu de terminer l'ensemble du projet, qui consistait à élever au premier étage une caserne propre à la garnison, le magasin à poudre, citerne, etc. ; le tout surmonté d'une plate-forme voûtée, à l'abri de la bombe, de manière à recevoir une batterie casematée de dix-neuf pièces de trente-six, et par-dessus celle-ci encore une seconde plate-forme propre à recevoir au besoin une batterie sur affût de côté, le tout servant de couronnement à la batterie centrale déjà existante sur la digue même ; ce qui devait présenter à l'ennemi quatre rangs de batteries les unes au-dessus des autres.

On a creusé dans le roc vif, et en moins de huit ans, un port militaire propre à contenir quinze vaisseaux de guerre, le nombre proportionné de frégates, trois formes de construction, etc. Cet asile, si nécessaire aux vaisseaux de ligne par l'état naturel de la rade de Cherbourg, trop ouverte à la violence des flots, a été creusé de trente pieds au-dessous des plus basses marées, afin de procurer aux vaisseaux de premier rang une station toujours sûre et exempte de tout

danger. Quand ce port fut ouvert en 1813, ses môles et ses digues étaient portés au dernier terme d'achèvement sur toute son étendue. À cette époque, il présenta à l'impératrice Marie-Louise et à toute sa cour le spectacle magnifique et sublime de l'irruption soudaine de l'océan, qui en prit possession par la simple rupture spontanée de l'immense batardeau qui en avait jusque-là contenu les efforts. Les vaisseaux du plus haut rang furent immédiatement admis dans son enceinte, et ils y ont toujours depuis constamment joui d'une station commode, ainsi que de tous les moyens de radoub, de construction ou d'armement, en un mot, de toutes les facilités que pouvait prétendre une aussi importante création que l'art et la marine doivent à Napoléon, et qui est considérée à juste titre comme l'un des grands monuments de son règne.

N. B. Un critique s'est minutieusement élevé dans les journaux contre des erreurs graves, a-t-il prétendu, commises ici dans l'énumération des travaux maritimes exécutés durant la période impériale, son principal but, a-t-il dit, étant d'empêcher que l'exagération ne déshéritât le présent et l'avenir en faveur du passé ; mais une telle injustice n'est à craindre que dans les sentiments et l'opinion ; elle échoue inévitablement contre les faits ; or, ici, ce ne sont que des faits dont il s'agit. Le critique s'arrête particulièrement sur le port de Cherbourg, et nous ne croyons pas pouvoir mieux faire, d'après notre impartialité naturelle et notre désir sincère de la vérité, pour nous et pour nos lecteurs, que de retranscrire ici sur ce point l'attaque du critique, et la défense d'un des gens de l'art même, incontestablement au fait du véritable état des choses ; chacun, dès lors, se trouvera en état de prononcer.

« Quant à Cherbourg, est-il dit par le critique, la vérité est qu'un premier bassin ou avant-port y a été creusé à la profondeur indiquée par le Mémorial ; *qu'une forme* de construction, et non pas trois, se trouve sur les bords de ce bassin, dans lequel on n'oserait pas laisser un vaisseau pendant l'hiver, par la crainte qu'un coup de vent ne le précipitât contre ses bords. Pour peu que la mer soit houleuse en rade, il y a dans cet avant-port une levée de plusieurs pieds qui rendrait imprudent d'y abattre en

carène même une frégate ; en un mot, il n'y aura de port, à Cherbourg, que lorsque le second bassin, qui doit en servir, et qui était à peine commencé en 1814, sera creusé à la même profondeur que le premier ; alors seulement quinze vaisseaux et autant de frégates trouveront un asile sûr dans cette partie de la Manche.

« Il m'a paru essentiel de signaler ce que de telles assertions ont de décevant.

« Dans ces dernières années, les travaux du bassin de Cherbourg ont été repris et avancés, des hangars magnifiques ont recouvert les quatre cales de construction de l'avant-port ; un vaste dépôt s'y est élevé pour la conservation des bois. Devons-nous souffrir que, quand nos rois auront achevé ce port, l'histoire puisse un jour leur en contester le mérite, etc. »

Il est répondu en défense aux allégations précédentes :

« L'auteur de la note insérée dans le *Moniteur* du 13 novembre 1823, et le *Journal des Débats* du 12, a observé avec raison que sur l'un des bords du premier bassin, ou avant-port de Cherbourg, il a été établi *une seule forme* de radoub, mais il garde le silence sur *quatre cales* de construction qui sont accolées à cette forme.

« Assez souvent l'on confond les cales spécialement destinées à la construction, à la refonte et au radoub des vaisseaux ; telle est probablement la cause de l'erreur apparente qui s'est glissée à cet égard dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*.

« C'est à tort que l'auteur de la note a prétendu qu'on n'oserait pas laisser un vaisseau pendant l'hiver dans l'avant-port de Cherbourg, par la crainte qu'un coup de vent ne le précipitât sur les bords.

« Cette assertion est démentie par des faits positifs.

« On a construit et mis à l'eau dans ce port, savoir : *le Duquesne*, le 12 octobre 1813 ; *le Duguay-Trouin*, le 10 novembre suivant ; *le Centaure*, le 10 janvier 1818. Ces trois vaisseaux de ligne ont été lancés dans la saison la plus défavorable et par des marées ordinaires ; ils sont restés stationnés dans l'avant-port de Cherbourg pendant toute la saison des tempêtes qui a suivi leur mise à l'eau ; ils ont été armés et en ont été expédiés sans y avoir éprouvé le plus léger accident

« À une autre époque, le vaisseau *le Courageux*, de soixante-quatorze, après avoir été refondu dans la forme, a hiverné dans l'avant-port de Cherbourg, et l'on ne s'est jamais aperçu qu'il y ait couru le moindre dan-

ger. Ces faits sont de toute notoriété, ils ne peuvent donner matière à aucune contradiction.

« L'auteur de la note n'a pas été plus exact lorsqu'il a avancé que le bassin à flot de ce nouveau port était à peine commencé en 1814.

« Pour être vrai, il aurait dû dire que tous les ouvrages d'art qui entourent ce bassin étaient, en 1814, au même degré d'avancement où on les voit aujourd'hui. Depuis cette époque, les travaux de creusement de ce bassin sont les seuls dont on s'est occupé, et leur progrès a été d'autant moins sensible, qu'on n'a destiné nouvellement à leur exécution que le vingtième ou environ des fonds nécessaires à leur achèvement. »

Cet ouvrage, dans l'idée de l'Empereur, n'était encore qu'un avant ou premier port ; il avait fait ménager latéralement à celui-ci un espace propre à composer un second ou arrière-port qui devait être travaillé immédiatement et sans embarras, par les précautions prises d'avance ; il devait être propre à recevoir vingt-cinq autres vaisseaux de ligne ; et en arrière encore de ces deux ports, sur leur longueur réunie, et dans une forme semi-circulaire, l'Empereur avait arrêté en outre la construction de trente formes recouvertes, calculées pour admettre autant de vaisseaux de ligne constamment en état de prendre la mer. Telle est l'immensité des travaux exécutés ou projetés sur le seul point de Cherbourg.

3°. *Les nombreux travaux nécessités par la flottille destinée à l'invasion de l'Angleterre.* – Il fallait lui préparer des mouillages, combiner ses appareillages et lui ménager toutes les opérations offensives et défensives, ce qui nécessita sur plusieurs points des constructions de forts en maçonnerie et en bois, des quais, des creusements, des jetées, des barrages, des écluses, etc.

Boulogne fut choisi pour le centre du rassemblement ; Wimereux, Ambleteuse et Étaples, pour ses ailes ou succursales. Boulogne fut

mis à même de recueillir à lui seul plus de deux mille bâtiments de diverses espèces. Outre son port naturel, on y obtint un bassin artificiel à l'aide d'un barrage fermé au milieu par une écluse de vingt-quatre pieds de largeur. Ce bassin reçut huit ou neuf cents bâtiments toujours à flot et en constant état d'appareillage ; et l'écluse, par la retenue qui la précède, eut l'avantage de procurer encore des chasses qui entretenaient le vrai port à une bonne profondeur, et débarrassaient son entrée des bancs de sable trop sujets à l'obstruer. Wimereux, Étaples, Ambleteuse, de leur côté, furent mis à même simultanément de recevoir un nombre analogue de bâtiments : environ mille à eux trois, et le tout s'exécuta dans l'espace de deux ans.



Bateau à fond plat, prévu pour le transport des troupes en vue de l'invasion de l'Angleterre. Gravure anglaise de 1803.

4°. *Des réparations et améliorations locales importantes à tous les ports de la côte.* – Le Havre, où on a détruit, à l'aide d'une forte écluse de chasse, le banc de galets qui en obstruait l'entrée ; Saint-Valery,

Dieppe, Calais, Gravelines, Dunkerque, dont on a désencombré le port et fait disparaître le marais qui couvrait la ville ; Ostende, qu'on avait destiné à recevoir une seconde flotille, et dont on assura la libre entrée par le dévasement de son chenal, etc., etc.

5°. *Les travaux de Flessingue*¹⁵. – Cette ville étant tombée momentanément au pouvoir des Anglais, qui, en l'évacuant, détruisirent tous les établissements militaires, l'Empereur profita de cet accident pour ordonner la reconstruction de tous les travaux sur un pied beaucoup plus large. Appréciant toute l'importance de sa position géographique, il voulut qu'on recréusât et agrandît le bassin ainsi que son entrée ; qu'on approfondît le chenal de manière à ce que le bassin pût admettre à l'avenir même les vaisseaux de quatre-vingts, et y laisser hiverner une escadre de vingt vaisseaux toujours prête à mettre à la voile en une ou deux marées, ce qu'on devait obtenir à l'aide d'une idée fort ingénieuse fournie par le commandant maritime de la place : la simple retenue des eaux de la marée haute dans les fossés de la ville. L'acquisition de ce bassin devenait des plus précieuses, en ce qu'en appareillant en dehors de tous les embarras de l'Escaut, on se trouvait immédiatement rendu sur les côtes d'Angleterre, ce qui devait, de toute nécessité, tenir les Anglais constamment en alarmes et toujours en croisière ; tandis que jusque-là, dès qu'ils savaient nos vaisseaux désarmés dans Flessingue, ou remontés à Anvers, par l'approche de l'hiver, ils rentraient tranquillement chez eux, n'ayant plus rien à surveiller jusqu'au retour de la belle saison. Mais les fortifications de Flessingue devaient répondre à un dépôt aussi précieux que toute une escadre ; aussi on les multiplia sur plusieurs points ; et en reconstruisant certains magasins et établissements, il fut prescrit de

15. Ville portuaire de la province de Zélande. Aujourd'hui *Vlissingen* en néerlandais. (JMS)

les voûter à l'abri de la bombe, et d'armer leurs sommités de batteries. Flessingue eût été hérissé de canons, il fût devenu inattaquable.

6°. *Les travaux commencés à Terneuse*¹⁶. – L'embouchure occidentale de l'Escaut était tellement importante pour les manœuvres d'entrée et de sortie de notre flotte, et les inconvénients de l'hiver, qui, chaque année, obligeaient de les faire remonter jusqu'à Anvers, créaient de telles difficultés, que l'Empereur avait décidé un moment de fonder un arsenal plus important encore que Flessingue, à l'embouchure même du fleuve. Le point de Terneuse, sur la rive gauche de l'Escaut, à trois lieues de son embouchure, fut choisi, et les travaux immédiatement commencés. Toutefois ils furent restreints ensuite, et l'ensemble ajourné à cause de la longueur du temps qu'ils eussent exigé aussi bien que par l'énormité de leurs dépenses.

7°. *Les grands et immenses travaux d'Anvers*. – Cette ville, à près de vingt lieues de la mer, dont elle est séparée par une route sinueuse et très difficile, semblait se refuser aux avantages désirables dans un arsenal maritime ; il ne s'y trouvait que de faibles établissements de commerce. Une flotte qui y serait construite aurait beaucoup de peine à descendre ; elle aurait peu d'abris contre les coups de vent et les entreprises de l'ennemi ; elle serait inutile pendant près d'un tiers de l'année, l'approche de l'hiver et des glaces la forçant de remonter et de chercher ensuite un abri hors du courant et des glaces du fleuve, car il n'y existait pas de bassins flottables. Mais toutes ces difficultés ne furent rien aux yeux de Napoléon. Dans son impatience de faire sentir aux Anglais le danger de l'Escaut, qu'ils avaient si souvent eux-mêmes désigné comme devant leur être si redoutable, il ordonna, il voulut ; et, en moins de huit années, Anvers se montra un arsenal

16. Francisation du néerlandais *Terneuzen*. Ville portuaire de la province de Zélande. (*JMS*)

maritime de première importance, et l'Escaut portait déjà une flotte considérable. Tout y fut pris à la fondation et fait à neuf. Les magasins de toute espèce, les quais, les chantiers, etc. Un asile provisoire fut trouvé pour les vaisseaux contre les glaces du fleuve, au Rupel, tandis qu'on achevait de creuser dans la ville même deux grands bassins à flot, convenables pour les vaisseaux de tous rangs, complètement armés. Vingt cales de construction, sur un même alignement, furent élevées comme par enchantement, et vingt bâtiments posés à la fois sur ces chantiers, offraient au voyageur qui arrivait par la Tête-de-Flandre, le spectacle imposant et singulier de vingt vaisseaux de ligne se présentant rangés en forme d'escadron. La plupart de tant de choses n'étaient pourtant encore dans la pensée de Napoléon qu'un provisoire momentanément emprunté au commerce. Il avait l'intention d'établir un arsenal complet et bien plus grand en face d'Anvers, à la Tête-de-Flandre, sur la rive opposée. Il avait d'abord eu le projet hardi de jeter un pont au travers de ce fleuve difficile, mais il finit par se décider pour des ponts volants très ingénieux. L'Empereur, ainsi que je l'ai déjà mentionné plus haut, avait sur Anvers les idées les plus gigantesques ; il en eût prolongé l'ensemble, les détails et les moyens jusqu'à la mer. Aussi avait-il dit qu'il voulait qu'Anvers à lui seul finît par devenir toute une province, un petit royaume. Il s'y était attaché comme à une de ses plus importantes créations. Il y fit plusieurs voyages, inspectant et discutant lui-même les petits détails.

C'est une de ces occasions qui le mit un jour aux prises sur le métier avec un capitaine ou lieutenant-colonel du génie qui concourait modestement et obscurément aux fortifications de la place. À quelque temps de là, cet officier reçut inopinément une lettre d'avancement, sa nomination d'aide de camp de l'Empereur, et l'ordre de se rendre en service aux Tuileries. Le pauvre officier crut rêver, ou ne douta pas qu'on ne se fût trompé. Ses mœurs étaient si innocentes, et ses

liaisons si restreintes, que se rappelant m'avoir vu jadis une fois à Anvers, il me prit pour une de ses ressources, et, arrivant à Paris, vint me confier toute son ignorance de la cour et son extrême embarras d'y paraître. Mais il était facile à rassurer ; il y entra par la belle porte et s'y présentait avec un bon fonds. Cet officier est le général *Bernard*¹⁷, dont cette circonstance mit les talents au grand jour, et qui, lors de nos catastrophes, a été recueilli par les États-Unis, qui l'ont placé à la tête de leurs travaux militaires.

Napoléon accoutumait du reste à de pareilles surprises. Partout où il devinait le talent, il s'en saisissait et le mettait à sa place, sans qu'aucunes considérations secondaires l'arrêtassent. C'était là une de ses grandes nuances caractéristiques.

8°. *Les travaux en Hollande.* – À peine la Hollande fut-elle sous la main de Napoléon, que son ardeur créatrice se porta sur toutes les branches de son économie politique. Il répara et accrut aussitôt les arsenaux de la Meuse, ceux de Rotterdam et d'Helwoetsluys¹⁸. Les vaisseaux de guerre n'atteignaient Amsterdam et n'en sortaient qu'à force d'argent, de temps et d'efforts ; il fallait les traîner vides et désarmés sur des chameaux¹⁹ à l'ouverture du Zuiderzee. C'étaient des opérations qui ne convenaient plus à la célérité et aux grands moyens du temps. L'Empereur résolut de transporter l'arsenal du Nord (celui d'Amsterdam) en dehors de tous ces grands embarras, et ordonna la création ou l'amélioration du Nievendip, où, en peu de temps, vingt-cinq vaisseaux pouvaient déjà hiverner en sûreté et s'amarrer

17. Simon Bernard (1779-1839) militaire de la Révolution et de l'Empire. Officier du Génie, général de brigade et baron de l'Empire. (*JMS*)

18. Hellevoetuis, en Hollande méridionale. (*JMS*)

19. Dans la marine : caisson qu'on place sous le flanc d'un navire pour le porter et le soutenir au-dessus de l'eau. (*JMS*)

à des quais magnifiques. Ce point précieux fut placé sous la défense du système militaire du Helder, clef de la Hollande, dont l'étendue avait été calculée, dans la pensée de l'Empereur, de manière à faire du Nievendip l'Anvers du Zuiderzee.

9°. *Travaux du Weser, de l'Ems, de l'Elbe.* — Dès que Napoléon eut réuni les pays de Brême, Hambourg et Lubeck à l'Empire, ses travaux et ses créations s'y répandirent avec sa domination. Il ordonna des ouvrages pour rendre l'Elbe accessible à des vaisseaux de ligne, et projeta de construire un arsenal maritime à Delfzyl²⁰, à l'embouchure de l'Ems ; mais ce qui l'occupa surtout, ce fut un système de canalisation à l'aide de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, qui pût joindre la Hollande à la Baltique, ce qui nous eût permis désormais de communiquer en toute sûreté, et par une simple navigation intérieure, de Bordeaux et de la Méditerranée avec les puissances du Nord. Nous en eussions reçu à notre aise toutes les productions navales pour chacun de nos ports, et eussions pu faire déboucher contre elles, au besoin, nos flottilles de la Manche et de la Hollande, etc.

Tant et de si grands travaux furent conçus, et la plupart exécutés en un clin d'œil. La volonté créatrice de Napoléon les ordonna ; le ministre Decrès les poursuivit avec obstination. Les Prony, les Sganzin, les Cachin et autres en fournirent les plans et les exécutèrent. Heureux les noms qui se rattachent à de tels monuments ; ils ne périssent jamais !

Si, à ce que nous venons d'énumérer, on joint d'autres prodiges simultanés dans toutes les autres branches et sur toutes les autres parties du territoire, et si l'on considère qu'ils s'exécutaient au milieu

20. En néerlandais Delfzijl, sur la rive sud de l'estuaire de l'Ems, province de Groningue. (*JMS*)

d'une guerre perpétuelle, et sans plus, peut-être même avec moins de charges qu'il n'en pèse aujourd'hui, après une longue paix, sur chacun des pays qui composaient ce vaste empire, on aura le droit sans doute de s'extasier de surprise et d'admiration, tant est grande pourtant l'influence d'une volonté ferme, et celle des lumières années du pouvoir, et du secours de finances sagement et rigoureusement conduites ! Certes, si à ce que nous venons de mentionner, on veut unir par la pensée la masse des fortifications, la multitude des routes, la foule des ponts, celle des canaux, la grande quantité d'édifices, on n'hésitera pas à prononcer que jamais homme sur la terre ne fit autant de choses en aussi peu de temps et en surchargeant moins les peuples.

L'Italie, dont il était le roi, eut aussi sa part de ces magnifiques créations. Il brisa les Alpes en plusieurs points, sillonna les Apennins des plus belles routes, construisit un arsenal maritime à Gênes, fortifia Corfou de manière à en faire la clef de la Grèce ; répara et agrandit le port de Venise dont il voulait faire creuser les passes, et qu'en attendant on rendit propres à nos gros vaisseaux français, à l'aide du système des chameaux de la Hollande ; et, comme dès en sortant ils couraient risque d'être attaqués dans cette attitude dangereuse sur leurs chameaux, il fut ordonné de voir si ceux-ci ne pouvaient pas être armés eux-mêmes de leurs propres batteries, ce qui, je crois, a été exécuté ou allait l'être. Napoléon, en outre, méditait encore un arsenal maritime à Raguse, un autre à Pola en Istrie, un autre à Ancône ; il arrêta l'heureuse et hardie mesure d'unir le golfe de Venise à celui de Gênes, à l'aide du Pô et d'un canal qui, partant d'Alexandrie, eût gagné Savone au travers de l'Apennin ; résultat immense, qui, indépendamment de tous les grands profits du commerce, eût eu, sous le rapport militaire, l'inappréciable avantage de mettre en communication directe, et à l'abri de l'ennemi, Venise et toutes les productions navales de l'Adriatique avec Toulon et tous ses besoins maritimes.

Enfin Napoléon désencombra Rome, restaurait un grand nombre d'anciens vestiges des Romains, projetait le dessèchement des marais Pontins, etc., etc.

Du reste, voici le préambule de l'exposé de la situation de l'Empire, présenté au Corps législatif, dans la séance du 25 février 1813, par le comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur. C'est dans ce magnifique exposé, fondé dans tous ses points sur des documents authentiques à l'appui, qu'on pourrait prendre une idée juste de l'ensemble des merveilles de l'administration de l'empereur Napoléon. Nous avons cru nous rendre agréable en terminant par le détail officiel des dépenses en travaux publics sous cette époque à jamais mémorable.

« Messieurs, dit le ministre. Sa Majesté m'a ordonné de vous faire connaître la situation de l'intérieur de l'Empire dans les années 1811 et 1812.

« Vous verrez avec satisfaction que, malgré les grandes armées que l'état de la guerre maritime et continentale oblige de tenir sur pied, la population a continué de s'accroître, que notre industrie a fait de nouveaux progrès, que jamais les terres n'ont été mieux cultivées, les manufactures plus florissantes ; qu'à aucune époque de notre histoire la richesse n'a été plus répandue dans les diverses classes de la société.

« Le simple cultivateur aujourd'hui connaît les jouissances qui lui furent jusqu'à présent étrangères ; il achète au plus haut prix les terres qui sont à sa convenance ; ses vêtements sont meilleurs, sa nourriture est plus abondante et plus substantielle ; il reconstruit ses maisons plus commodes et plus solides.

« Les nouveaux procédés dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les arts utiles, ne sont plus repoussés, par cela même qu'ils sont nouveaux. Partout on tente des essais, et ce que l'expérience démontre préférable est utilement substitué aux anciennes routines. Les prairies artificielles se sont multipliées ; le système des jachères s'abandonne ; des assolements mieux entendus, de nouvelles cultures augmentent le produit de nos terres. Les bestiaux se multiplient, les races s'améliorent ; de simples laboureurs ont acquis les moyens de se procurer, à de hauts prix, les béliers de race espagnole, les étalons de nos meilleures espèces de chevaux ; éclairés sur leurs vrais intérêts, ils n'hésitent pas à faire ces utiles achats. Ainsi les besoins de nos manufactures, de notre agriculture et de nos armées sont chaque jour mieux assurés.

« Ce degré de prospérité est dû aux lois libérales qui régissent ce grand empire, à la suppression de la féodalité, des dîmes, des mainmortes, des ordres monastiques ; suppression qui a constitué ou affranchi ce grand nombre de propriétés particulières, aujourd'hui le patrimoine libre d'une multitude de familles jadis prolétaires ; il est dû à l'égalité des partages, à la clarté et à la simplification des lois sur la propriété et sur les hypothèques, à la promptitude avec laquelle sont jugés les procès dont le nombre décroît chaque jour. C'est à ces mêmes causes, et à l'influence de la vaccine, que l'on doit attribuer l'accroissement de la population. Et pourquoi ne dirions-nous pas que la conscription elle-même, qui, chaque année, fait passer sous nos drapeaux l'élite de notre jeunesse, a contribué à cet accroissement en multipliant le nombre des mariages, en les favorisant, parce qu'ils fixent pour toujours le sort du jeune Français qui, pour une première fois, a obéi à la loi. »

Détails officiels des dépenses en travaux publics depuis l'avènement de Napoléon au trône impérial présenté au Corps législatif par M. le Ministre de l'Intérieur, avec les pièces à l'appui.

Palais impériaux et bâtiments de la couronne	62,000,000
Fortifications	144,000,000
Ports maritimes	117,000,000
Grandes routes, chaussées	277,000,000
Ponts à Paris et département	31,000,000
Canaux, navigation et dessèchement	123,000,000
Travaux de Paris	102,000,000
Édifices publics des départements et grandes villes	149,000,000
Total	1,005,000,000

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 3 novembre 1816.

L'Empereur très souffrant ; mélancolie. – Anecdotes de gaieté. –
Deux aides de camp. – Échauffourée du général Malet.

L'Empereur a continué de se renfermer hermétiquement. Sur la fin du jour il m'a fait appeler : il souffrait moins, me disait-il, de sa fluxion, mais il ne se trouvait guère mieux de tout le reste ; en somme il éprouvait beaucoup d'affaiblissement et se sentait, me disait-il, de la tristesse et de la mélancolie ; aussi avait-il voulu, ajoutait-il, passer tout le jour en *idées noires*. Il était dans son bain. Après quelques moments de silence, comme en se réveillant, et avec un effort pour se distraire : « Allons, ma sœur Dinarzade, a-t-il dit, si vous ne dormez pas, racontez-moi une de ces histoires que vous savez si bien. Il y a longtemps, mon cher, que vous ne m'avez parlé de vos amis du



⊕ Dominique Vivant Denon dans son cabinet de travail. Lithographie de Mauzaisse.

faubourg Saint-Germain ; allons. – Mais, sire, il y a longtemps que je raconte, et je dois être au bout. J'ai épuisé toutes les jolies histoires vraies ou fausses qui s'y débitent ; il ne resterait plus que le scandale, et Votre Majesté sait ou doit savoir qu'il ne s'y en passe jamais ; toutefois voici encore quelque chose qui me revient en cet instant : Un jour M. de Talleyrand, partant pour son ministère, dit à Mme de Talleyrand qu'il lui ramènerait à dîner M. Denon²¹ et qu'elle voulût bien s'efforcer de lui être agréable ; que le meilleur moyen d'y réussir serait de parcourir son ouvrage et de lui en parler,

qu'elle le trouverait dans sa bibliothèque, à tel endroit, tel rayon. Mme de Talleyrand va prendre l'ouvrage qui fait ses délices, et se fait une joie d'en entretenir bientôt le héros. Aussi, à peine à table, elle dit à M. Denon, qu'elle avait soigneusement placé à côté d'elle, qu'elle venait de lire son livre, qu'il l'avait rendue tout à fait heureuse, et M. Denon de s'incliner ; qu'il avait parcouru de bien mauvais pays, et avait dû bien souffrir, et M. Denon de s'incliner encore ; qu'elle avait bien sincèrement partagé ses peines. Jusque-là tout allait à merveille ; mais mon ravissement, s'écria-t-elle, a été au comble, quand

21. Dominique Vivant Denon (1747-1825) graveur, écrivain, conteur. Il accompagne Bonaparte en Égypte. À son retour le Premier Consul le nomme directeur du futur musée du Louvre. Il est l'auteur du *Voyage en Haute et Basse Égypte pendant les campagnes de Bonaparte en 1798 et 1799*. (JMS)

dans votre solitude, j'ai vu vous arriver le fidèle Vendredi ; l'avez-vous toujours ? À ces mots, M. Denon effaré, se penchant vers son voisin : – Est-ce qu'elle me prendrait pour Robinson ? Et en effet, l'innocence de Mme de Talleyrand, ou la malice de la société de Paris, voulait qu'au lieu du *Voyage d'Égypte*, elle eût pris les *Aventures de Robinson*. » L'Empereur en riait à pleurer, et l'a raconté depuis, lui-même, à son tour, plus d'une fois.

Cela a conduit à s'étendre sur la méchanceté inventive des sociétés de Paris, qui avaient brodé, par exemple, le plus joli conte sur la gaucherie de cet ébéniste, découvrant à ***²² sans le vouloir, le secret d'un bureau renfermant aussi ceux de son ménage ; la violente colère de *** contre *Ventre-de-Biche* ; son apitoiement auprès de Mme V...²³, la singulière consolation qu'il en recevait, etc. L'Empereur, qui s'en amusait beaucoup, ignorait, disait-il, la plus grande partie de ces détails, qu'il trouvait des plus plaisants, ajoutant néanmoins qu'il était porté à croire que le tout n'était pas inventé. Toutefois, il renouvelait sa sortie contre nos salons, qu'il qualifiait de véritablement infernaux, disant qu'ils étaient en médisance et en calomnie permanentes, et qu'ils eussent mérité, à ce titre, d'occuper, en permanence aussi, tous les tribunaux de police correctionnelle de la capitale, etc.

De là, l'Empereur, s'étant ranimé, s'est mis à causer à son tour beaucoup et longtemps. Mentionnant un officier qu'il ne traitait rien moins que bien, et m'étant permis de dire que j'avais cru pourtant qu'il avait été l'aide de camp d'un général distingué : « Qu'importe ! a-t-il repris. Et puis il a ajouté en souriant : Je vois bien, mon cher, que vous ne savez pas qu'on a parfois deux aides de camp : celui du feu et celui de la cuisine ou de la chambre à coucher, etc. »

22. Louis-Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel, prince de Wagram, Maréchal de l'Empire. (JMS)

23. Giuseppa Carcano, marquise Visconti di Borgorato, plus simplement Mme Visconti. (JMS)

Plus tard il s'étendait sur notre peu d'aptitude nationale à clore une révolution, à s'adonner à la fixité, et il a fini par citer en preuve la célèbre affaire de Malet²⁴, qu'il disait plaisamment être, en petit,



Le général Claude-François Malet.

son retour de l'île d'Elbe, sa caricature. « Cette extravagance, ajoutait-il, ne fut au fond qu'une véritable mystification : c'est un prisonnier d'État, homme obscur, qui s'échappe pour emprisonner à son tour le préfet, le ministre même de la Police, ces gardiens de cachots, ces flaireurs de conspirations, lesquels se laissent moutonnement garrotter. C'est un préfet de Paris, le répondant né de son département, très dévoué d'ailleurs, mais qui se prête sans la

moindre opposition aux arrangements de réunion d'un nouveau gouvernement qui n'existe pas. Ce sont des ministres nommés par les conspirateurs, occupés de bonne foi à ordonner leur costume et faisant leur tournée de visites, quand ceux qui les avaient nommés étaient déjà rentrés dans les cachots. C'est enfin toute une capitale apprenant au réveil l'espèce de débauche politique de la nuit, sans en avoir éprouvé le moindre inconvénient. Une telle extravagance, répétait l'Empereur, ne pouvait avoir absolument aucun résultat. La chose eut-elle en tout réussi, elle serait tombée d'elle-même quelques heures après ; et les conspirateurs victorieux n'eussent eu d'autre embarras que de trouver à se cacher au sein du succès. Aussi je me sentis bien

24. Claude-François Malet (1754-1812), général de l'Empire, est l'auteur d'un coup d'État contre Napoléon en octobre 1812 (pendant la retraite de Russie). Il sera jugé et fusillé la même année. (JMS)

moins choqué de l'entreprise du coupable, que de la facilité avec laquelle ceux mêmes qui m'étaient le plus attachés se seraient rendus ses complices. À mon arrivée, chacun me racontait avec tant de bonne foi tous les détails qui les concernaient et qui les accusaient tous ! Ils avouaient naïvement qu'ils avaient été attrapés ; qu'ils avaient cru un moment m'avoir perdu. Ils ne dissimulaient pas, dans la stupeur qui les avait frappés, avoir agi dans le sens des conspirateurs, et se réjouissaient avec moi du bonheur avec lequel ils y avaient échappé. Pas un seul n'avait à mentionner la moindre résistance, le plus petit effort pour défendre et perpétuer la chose établie. On ne semblait pas y avoir songé, tant on était habitué aux changements, aux révolutions ; c'est-à-dire que chacun s'était montré prêt et résigné à en voir surgir une nouvelle. Aussi tous les visages changèrent, et l'embarras de plusieurs devint extrême quand, d'un accent sévère, je leur dis : Eh bien ! messieurs, vous prétendez et vous dites avoir fini votre révolution ! Vous me croyiez mort ! dites-vous ; je n'ai rien à dire à cela... Mais le roi de Rome ! vos serments, vos principes, vos doctrines !... Vous me faites frémir pour l'avenir... Et alors je voulus un exemple pour éclairer du moins et tenir en garde les esprits, il tomba sur le pauvre Frochot, le préfet de Paris, qui assurément m'était fort attaché. Mais à la simple requête de l'un de ces saltimbanques, au lieu d'efforts qui étaient l'obligation de sa place, d'une résistance désespérée qui eût dû le faire mourir à son poste, il convenait avoir ordonné tout bonnement de préparer le lieu des séances du nouveau gouvernement !... C'est, remarquait l'Empereur, que nous sommes le peuple de l'Europe le plus propre à prolonger nos mutations ; un tel état ne pourrait même être supporté que par nous seuls. Aussi, voyez comme chacun, de quelque parti qu'il soit, semble intimement convaincu que rien n'est encore fini ; et l'Europe partage cette opinion, parce qu'elle la fonde au moins autant sur notre inconstance, notre mobilité naturelles, que sur la masse des événements arrivés depuis trente ans, etc., etc. »

Lundi 4 novembre 1816.

Continuation de souffrances et de réclusion. – Eût dû mourir à Moscou ou à Waterloo. – Éloge de sa famille.

⌋ Aujourd'hui l'Empereur n'a encore voulu recevoir personne de tout le matin ; il m'a fait appeler à l'heure de son bain, durant et après lequel encore nous avons causé fort longtemps sur la chaîne de nos connaissances anciennes, les historiens qui nous les ont transmises, les fils qu'ils avaient attachés, etc. La conclusion forcée revenait toujours à l'extrême jeunesse de notre univers, ou bien plus sûrement encore à celle de la race humaine. De là nous sommes passés à la charpente du globe, aux irrégularités de sa surface, à l'inégalité du partage des terres et des mers, au total de sa population, à l'échelle suivant laquelle elle est répandue, aux diverses associations politiques qu'elle forme, etc. Je trouvais à l'Europe cent soixante-dix millions d'habitants : il remarquait qu'il en avait gouverné quatre-vingts millions. J'ajoutais qu'après l'alliance de la Prusse et de l'Autriche, il marchait à la tête de plus de cent. Il a changé assez brusquement de conversation. Mon *Atlas* a été demandé ; il s'est mis à parcourir l'Asie, faisant concorder les marges et le tableau, et il s'interrompait parfois pour dire que c'était vraiment un ouvrage sans prix pour la jeunesse et les salons. ⌋

Plus tard, l'Empereur parlant des merveilles de sa vie et des vicissitudes de sa fortune, disait qu'il eût dû mourir à Moscou ; que sa gloire militaire eût été sans revers, et sa carrière politique sans exemple dans l'histoire du monde ; et il fit alors un de ces tableaux rapides et animés qui lui sont si familiers, et qu'il porte la plupart du temps au sublime. Et comme il n'apercevait pas une figure précisément approbative :

« Ce n'est pas votre opinion, a-t-il dit, vous ne pensez pas que j'aurais dû finir à Moscou ? – Non, Sire, lui a-t-il été répondu ; et pour cette même histoire, elle serait privée du retour de l'île d'Elbe, de l'acte le plus généreux, le plus héroïque qu'aucun homme ait jamais accompli ; du mouvement le plus grand, le plus magnifique, le plus sublime qu'on ait pu contempler. – Eh bien ! je conçois, a dit l'Empereur, il y a là quelque chose ; mais disons Waterloo, c'est là que j'aurais dû mourir ? – Sire, a reparti l'interlocuteur, si j'ai obtenu grâce pour Moscou, je ne vois pas pourquoi je ne la demanderais pas pour Waterloo. L'avenir est hors de la volonté, du pouvoir des hommes, il est dans le sein de Dieu seul... »

Dans un autre moment l'Empereur est revenu encore sur tous les siens ; le peu de secours qu'il en avait reçus, les embarras, le mal qu'ils lui avaient causés. Il s'arrêtait surtout sur cette fausse idée de leur part, qu'une fois à la tête d'un peuple, ils avaient dû s'identifier avec lui de manière à préférer ses intérêts à celui de la patrie commune, sentiment dont la source pouvait avoir quelque chose d'honorable, convenait-il, mais dont ils avaient fait une fausse application, nuisible, en ce que, dans leur travers d'indépendance absolue, ils se considéraient isolément, lorsqu'ils eussent dû se pénétrer qu'ils n'étaient que parties d'un tout au mouvement duquel ils devaient aider, au lieu de le contrarier. Mais après tout, concluait-il, ils étaient bien neufs, bien jeunes, entourés de pièges et de flatteurs, d'intrigants de toute espèce, de vues secrètes et malintentionnées. Et passant subitement des torts aux qualités, il a ajouté : « Du reste, il faut toujours juger en dernier ressort par les analogues : quelle famille, dans les mêmes circonstances, eût mieux fait ? Il n'est pas donné à chacun d'être homme d'État : cette charge requiert une contexture toute particulière, et ne se rencontre pas à profusion. Tous mes frères se sont trouvés, à cet égard, dans une situation singulière ; il leur est arrivé à tous d'avoir *trop* ou *trop peu* : ils se sont trouvés trop forts pour s'abandonner aveuglément à un conseiller moteur, et

pas assez pour pouvoir s'en passer tout à fait. Après tout, une famille si nombreuse présente un ensemble dont je peux assurément m'honorer.


« *Joseph*, par tout pays, serait l'ornement de la société ; *Lucien* celui de toute assemblée politique. *Jérôme*, en mûrissant, eût été propre à gouverner ; je



 Famille Impériale et Royale
de Napoléon le Grand premier du nom.

découvrais en lui de véritables espérances. *Louis* eût plu et se fût fait remarquer partout. Ma sœur *Élisa* était une tête mâle, une âme forte : elle aura montré beaucoup de philosophie dans l'adversité. *Caroline* est fort habile et très capable. *Pauline*, la plus belle femme de son temps peut-être, a été et demeurera jusqu'à la fin la meilleure créature vivante. Quant à ma mère, elle est digne de tous les genres de vénération. Quelle famille aussi nombreuse pourrait présenter un plus bel ensemble ! Ajoutez qu'en dehors de la tourmente politique, nous nous aimions. Pour moi, je

n'ai jamais cessé un instant de me sentir le cœur d'un frère. Je les ai tous aimés, et je crois bien qu'au fond ils me l'ont tous rendu, et qu'au besoin ils m'en donneraient des preuves, etc., etc. »

 { Après dîner il nous a reçus tous près d'une demi-heure. Il était dans son lit, mais parlait beaucoup plus facilement, et se trouvait évidemment mieux. Nous l'avons quitté avec l'espoir de le revoir bientôt rétabli. Nous lui avons fait observer qu'il y avait douze jours qu'il n'avait pas dîné avec nous, que, sans lui, nos journées, notre vie, nos moments se trouvaient tout désorientés et sans couleur.

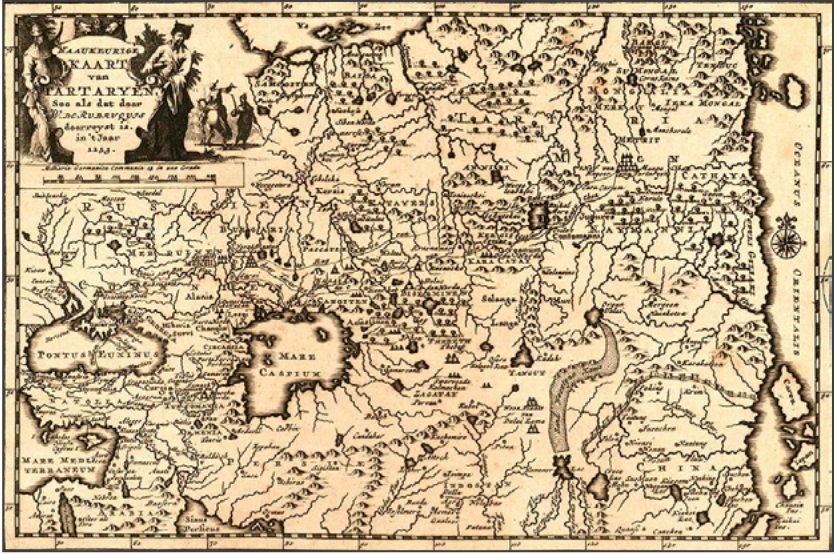
Mardi 5 novembre 1816.

La géographie, passion du moment. – Mon *Atlas*. – Lit de parade arrivé de Londres, vrai piège à rats. – Anecdotes apprises des Anglais ; lettre de Sainte-Hélène.

L'Empereur continuait de demeurer enfermé chez lui. À l'heure de son bain il m'a fait appeler comme les jours précédents. La guérison de sa bouche avançait ; mais ses dents demeuraient encore fort sensibles. Il a repris la conversation de la veille sur la contexture des parties du globe, c'était en ce moment, de la part de l'Empereur, une véritable veine de passion géographique. Il a pris ma mappemonde et parcourait la distribution irrégulière des terres et des mers ; il s'arrêtait sur le grand plateau de l'Asie, passait à l'étendue de la mer Pacifique, au resserrement de l'Atlantique } ; il se posait des questions sur les vents variables et les vents alizés, les moussons de l'Inde, le calme de la mer Pacifique, les ouragans des Antilles, etc., et trouvait sur la carte, aux lieux mêmes, les solutions physiques et spéculatives que la science donne en ce moment sur ces objets. Cet à-propos le ravissait ; il comparait, méditait, objectait, prononçait et disait : « Ce n'est vraiment qu'avec des tableaux que l'on peut faire des rapprochements : ils éveillent les idées et les provoquent. Que vous avez bien fait de mettre en tableaux l'histoire, la géographie, leurs circonstances remarquables, leurs difficultés, leurs phénomènes, etc. Votre livre m'attache chaque jour davantage²⁵. »

25. En effet, je n'en avais qu'un exemplaire à Sainte-Hélène, et il était constamment dans sa chambre ; s'il m'arrivait de l'emporter pour m'en servir ou y introduire quelques corrections, il était presque aussitôt redemandé. Au moment de mon départ, le comte Bertrand m'ayant prié de le lui laisser pour l'instruction de ses enfants, il m'a dit depuis n'avoir pu en faire aucun usage. L'Empereur s'en était tout à fait emparé ; et, lorsqu'il a désigné, dans ses derniers moments, pour son fils, un choix des livres

¶ L'Empereur a terminé par faire demander les plus anciens voyageurs. On lui a apporté le moine Rubruquis²⁶, l'Italien Marco Polo²⁷ : il les a parcourus, se plaignant qu'on y trouvât à peine quelque chose : ils n'avaient plus d'autre prix, disait-il, que leur vieillesse.



Carte exacte de la Tartarie, dressée sur le voyage de Guillaume de Rubruquis en 1253. Carte de Pieter van der Aa, 1707.

Au sortir du bain, il est venu dans sa chambre à coucher voir le grand lit envoyé de Londres pour lui, et qu'on venait d'y dresser. ¶ C'était

de sa bibliothèque particulière, l'Atlas s'y est trouvé compris. Qu'on me pardonne de ne pouvoir résister à mentionner un tel suffrage. (LC)

26. Guillaume de Rubrouck, dit Rubruquis, envoyé en ambassade officieuse par Saint Louis en Mongolie auprès du Khan des Mongols, Möngke, petit-fils de Gengis Khan, et y voyage en 1253-1255. Il envoie à Saint Louis un rapport de sa mission, qui sera publié plus tard sous le titre de Voyage dans l'Empire Mongol. (JMS)

27. Marco Polo séjourne de 1269 à 1295, au service de Kubilai Khan, frère de Möngke, et qui est devenu empereur de Chine. Il raconte ses voyages dans le *Devisement du monde* (*Le livre des merveilles*). (JMS)

une espèce de baldaquin supporté par quatre grosses colonnes, si hautes qu'il avait fallu rogner les pieds du lit, pour qu'il trouvât sa hauteur dans la petite chambre à coucher de l'Empereur, qui en était remplie presque tout à fait : de plus il sentait fort mauvais. Le tout était si massif et pourtant si peu solide, qu'il donnait l'idée d'un château branlant. L'Empereur l'a appelé un véritable piège à rats, assurant qu'il ne s'exposerait pas à s'y faire prendre ; aussi a-t-il ordonné qu'on le débarrassât de suite de pareille ordure. { On l'a donc démonté pour replacer le lit de campagne accoutumé. Ce dérangement et ses inconvénients l'ont fort contrarié. }

Dans le jour j'ai eu l'occasion de causer longtemps avec un marin anglais fort enthousiaste de l'Empereur, qui m'a payé de tout le bien que je lui en disais, par des traits qui m'ont d'autant plus surpris qu'ils m'étaient tout à fait inconnus ; ils n'en étaient pas moins vrais : le narrateur en tenait quelques-uns de sources incontestables, et avait été lui-même témoin ou acteur de quelques autres. Plus tard, ces traits ayant été mentionnés devant l'Empereur, il les a reconnus et avoués. Toutefois, mon marin convenait qu'à son grand étonnement, ces anecdotes avaient peu circulé en Angleterre, et que, de même que chez nous, ce qui eût pu honorer davantage Napoléon, et peindre le mieux son caractère, y demeurait perdu, par cette fatalité que j'ai souvent mentionnée, de même, chez eux, la calomnie et le mensonge y avaient constamment étouffé toute espèce de bien sous la masse du mal qu'ils forgeaient. Voici quelques-unes de ces anecdotes.

« On nous traitait parfaitement à Verdun, dépôt des prisonniers de guerre de notre nation, me disait mon narrateur ; nous y jouissions des mêmes avantages que les habitants. C'est une ville très agréable ; les provisions et le vin y sont à bas prix. Il nous était permis de

nous promener à quelques milles hors de la ville sans être astreints à le demander ; nous pouvions même obtenir de nous absenter pour plusieurs jours ; nous y étions si protégés contre toutes vexations, que le général sous l'autorité duquel nous vivions, ayant des reproches à se faire à notre égard, fut mandé à Paris par l'ordre spécial de Napoléon ; et, dans la crainte du châtement, il se suicida. Or, il arriva qu'une fois on nous consigna dans nos logements, ce qui devait durer, disait-on, deux ou trois jours : c'est que l'Empereur devait passer, et que l'on n'avait pas cru qu'il fût bien de le laisser entouré d'un si grand nombre de prisonniers ennemis. Outre que nous avions grande curiosité de le voir, cet ordre nous blessa extrêmement. Se déferait-on, disions-nous, de braves et loyaux marins ? Aurait-on la pensée de les confondre avec des assassins ? Nous en étions là, quand, le jour même de l'arrivée de Napoléon, on vint nous annoncer, à notre grande surprise, que nous redevenions libres, et qu'il avait fort désapprouvé la mesure prise à notre égard. Nous nous précipitâmes donc sur son passage, et il nous traversa sans escorte dans une sécurité parfaite, et même avec une sorte de bienveillance marquée, ce qui nous gagna tous ; et nos acclamations furent aussi sincères que celles des Français eux-mêmes.

« Napoléon et Marie-Louise, revenant de leur voyage de Hollande, arrivèrent à Givet sur la Meuse, où se trouvaient plusieurs centaines de prisonniers anglais. Le temps devint subitement horrible ; il plut en abondance, la rivière déborda, le pont de bateaux se rompit, et le passage devint impraticable. Cependant l'Empereur, très impatient de continuer sa route, et qui avait pris l'habitude de ne trouver rien d'impossible, résolut de traverser la rivière à tout prix. On rassembla à cet effet les mariniers des environs ; mais tous prononcèrent qu'ils n'oseraient jamais le tenter. Pourtant, répliqua Napoléon, je veux être de l'autre côté avant le milieu du jour ; et, se rendant lui-même

sur les lieux, il commanda qu'on lui amenât quelques-uns des principaux prisonniers anglais. Y a-t-il beaucoup de marins parmi vous, leur dit-il ; êtes-vous nombreux ? – Nous sommes cinq cents, et tous marins. – Eh bien, faites-m'en venir un certain nombre ; je veux savoir s'ils croient le passage de la rivière possible, et s'ils veulent se charger de me transporter à l'autre rive. La chose était vraiment dangereuse, pourtant quelques-uns de nos vieux marins s'engagèrent à en venir à bout. Napoléon se livra à nous avec une confiance qui nous émerveilla tous, et, rendu de l'autre côté, il nous remercia, donna l'ordre de faire habiller à neuf tous ceux qui lui avaient rendu ce service, y ajouta un présent pécuniaire, et les rendit à la liberté.

« Un jeune matelot anglais, travaillé de la maladie du pays, s'échappa d'un dépôt et parvint à gagner les bords de la mer, dans les environs de Boulogne, où il vivait caché dans les bois. Dans sa passion de revoir son pays à tout prix, il essaya de construire un petit canot qui pût lui servir à gagner les croiseurs anglais, qu'il était occupé une grande partie du jour à guetter de la cime de quelques arbres. Il fut saisi au moment où, chargé de son esquif, il allait le jeter à l'eau et s'y aventurer. On l'emprisonna comme espion ou voleur. La chose étant parvenue jusqu'à Napoléon, qui se trouvait à Boulogne, il eut la curiosité de voir cette embarcation, dont on parlait beaucoup ; il ne put croire, à sa vue, qu'il fût un être assez insensé pour avoir osé en faire usage ; et il se fit amener le matelot, qui lui confirma que telle avait été sa résolution, lui demandant pour toute faveur la grâce de lui permettre de l'exécuter. – Mais tu as donc bien grande envie de revoir ton pays, lui dit l'Empereur ; y aurais-tu laissé quelque maîtresse ? – Non, répondit le matelot, ce n'est que ma mère qui est vieille et infirme, et que je voudrais revoir. – Eh bien ! tu la reverras, s'écria Napoléon ; et il commanda aussitôt qu'on prît soin de ce jeune homme, qu'on l'habillât et qu'on le transportât à bord du premier croiseur de sa nation, voulant en même temps

qu'on lui donnât une petite somme pour sa mère, faisant la remarque qu'elle devait être une bonne mère, puisqu'elle avait un si bon fils²⁸. »

En fait de bienveillance, de la part de l'Empereur, exercée envers des



Découverte du Dalai-Lama Lungtok Gyatso enfant, rouleau de peinture sur soie.

Anglais détenus en France, j'ai connu pour mon compte celle dont fut l'objet un M. Manning, fort de ma connaissance à Paris, lequel, s'étant consacré aux voyages dans l'intérêt de la science, n'imagina d'autre moyen pour recouvrer sa liberté, que de s'adresser directement à Napoléon, par la voie d'une simple pétition, lui demandant qu'il lui permît d'aller visiter le plateau central de l'Asie. Nous lui rîmes au nez dans nos salons, sur sa simplicité ; mais il nous le rendit à son tour, quand, au

bout de quelques semaines, il vint triomphant nous apprendre son succès et sa liberté. Je lis dans l'ouvrage du docteur O'Meara, et ce n'est pas une des moindres singularités du hasard, que ce même M. Manning²⁹, après plusieurs années de longues pérégrinations, se trouvant, dans son retour en Europe, passer à Sainte-Hélène, y sollicite de tous ses moyens la faveur d'aborder Napoléon pour

28. Depuis mon retour en Europe, il a été publié des lettres de Sainte-Hélène, dans lesquelles j'ai retrouvé ces anecdotes presque mot à mot. Cette circonstance et d'autres m'ont fait prendre des renseignements sur cette publication, et ils m'ont mis à même de pouvoir affirmer que, bien qu'elle soit anonyme, elle est de la plus grande authenticité, et mérite toute confiance. (LC)

29. Thomas Manning (1772-1840) voyageur et sinologue britannique. Il atteint Lhassa en 1812. (JMS)

lui exprimer sa reconnaissance, déposer quelques présents à ses pieds, et répondre aux questions de l'Empereur sur l'existence et les particularités du grand Lama³⁰, qu'il avait été visiter par sa faveur particulière.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mercredi 6 novembre 1816.

Situation physique de la Russie ; sa puissance politique ; paroles remarquables.
– Notice sur l'Inde anglaise. – Pitt et Fox. – Idées de l'économie politique ; compagnies ou commerce libre. – Les créneaux contre les métiers, etc. – M. de Suffren. – Sentiments de l'Empereur pour la marine.

— { L'Empereur a été de mieux en mieux. Il a reçu quelques personnes vers midi. Je m'y suis trouvé avec Mme de Montholon. L'Empereur est devenu très causant sur les sociétés de Paris, et diverses anecdotes des Tuileries. }

Le soir, même amour encore de géographie. L'Empereur s'est arrêté spécialement sur l'Asie ; la situation politique de la Russie, la facilité avec laquelle elle pourrait faire une entreprise sur l'Inde et même sur la Chine ; les inquiétudes qu'en devraient concevoir les Anglais ; le nombre de troupes que la Russie devrait employer, leur point de départ, la route qu'elles auraient à suivre, les richesses métalliques qu'elles en rapporteraient, etc. ; et il a donné, sur la plupart de ces points, des détails bien précieux. J'ai le regret de n'en trouver ici que l'indication, et je n'oserais me fier à mes souvenirs pour les reproduire.

30. On dirait aujourd'hui le Dalaï-Lama. Manning rencontra en 1812 à Lhassa le neuvième Dalaï Lama, Lungtok Gyatso, alors âgé de 7 ans. (JMS)

L'Empereur a passé de là à ce qu'il appelait la situation admirable de la Russie contre le reste de l'Europe, à l'immensité de sa masse d'invasion. Il peignait cette puissance assise sous le pôle, adossée à des glaces éternelles qui au besoin la rendaient inabordable ; elle n'était attaquable, disait-il, que trois ou quatre mois ou un quart de l'année, tandis qu'elle avait toute l'année entière, ou les douze mois contre nous ; elle n'offrait aux assaillants que les rigueurs, les souffrances, les privations d'un sol désert, d'une nature morte ou engourdie, tandis que ses peuples ne se lançaient qu'avec attrait vers les délices de notre midi.

Outre ces circonstances physiques, ajoutait l'Empereur, à sa nombreuse population sédentaire, brave, endurcie, dévouée, passive, se joignaient d'immenses peuplades, dont le dénuement et le vagabondage sont l'état naturel. « On ne peut s'empêcher de frémir à l'idée d'une telle masse, qu'on ne saurait attaquer ni par les côtés, ni sur les derrières ; qui déborde impunément sur vous, inondant tout si elle triomphe, ou se retirant au milieu des glaces, au sein de la désolation, de la mort, devenues ses réserves si elle est défaite ; le tout avec la facilité de reparaître aussitôt si le cas le requiert. N'est-ce pas là la tête de l'hydre, l'Antée de la fable³¹, dont on ne saurait venir à bout qu'en le saisissant au corps et l'étouffant dans ses bras ; mais où trouver l'Hercule ? Il n'appartenait qu'à nous d'oser y prétendre, et nous l'avons tenté gauchement, il faut en convenir. »

L'Empereur disait que, dans la nouvelle combinaison politique de l'Europe, le sort de cette partie du monde ne tenait plus qu'à la capacité, aux dispositions d'un seul homme. « Qu'il se trouve, disait-il, un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable, en un mot un czar

31. Dans la mythologie grecque, le géant Antée reprenait force en touchant terre ; il fut étouffé par Hercule après trois tentatives infructueuses. (*JMS*)



Carte générale de l'Empire de Russie en 1787.

qui ait de la barbe au menton (ce qu'il exprimait, du reste, beaucoup plus énergiquement), et l'Europe est à lui. Il peut commencer ses opérations sur le sol allemand même, à cent lieues des deux capitales, Berlin et Vienne, dont les souverains sont les seuls obstacles. Il enlève l'alliance de l'un par la force, et avec son concours abat l'autre d'un revers ; et dès cet instant il est au cœur de l'Allemagne, au milieu des princes du second ordre, dont la plupart sont ses parents ou attendent tout de lui. Au besoin, si le cas le requiert, il jette en passant, par-dessus les Alpes, quelques tisons enflammés sur le sol italien, tout prêt pour l'explosion, et marche triomphant vers la France, dont il se proclame de nouveau le libérateur. Assurément, moi, dans une telle situation, j'arriverais à Calais à temps fixe et par journées d'étape, et je m'y trouverais le maître et l'arbitre de l'Europe... » Et après quelques instants de silence, il a ajouté : « Peut-être, mon cher, êtes-vous tenté de me dire, comme le ministre de Pyrrhus à son maître : *Et après tout, à quoi bon ?* Je réponds : À fonder une nouvelle société, et à éviter de grands malheurs. L'Europe attend, sollicite ce bienfait ; le vieux système est à bout, et le nouveau n'est point assis, et ne le sera pas sans de longues et furieuses convulsions encore. »

L'Empereur a gardé de nouveau le silence, mesurant avec un compas des distances sur la carte, et disant Constantinople placée pour être le centre et le siège de la domination universelle, etc., etc.

Il est revenu ensuite sur l'Inde anglaise, et m'a demandé si j'étais bien au fait de son histoire. Je lui ai dit le peu que j'en savais.

Elizabeth³² créa une compagnie des Indes, en vertu de sa prérogative royale.

Cent ans plus tard, le parlement en créa une autre. Bientôt après, ces deux compagnies, qui se nuisaient par leur concurrence, furent réunies dans une même charte nationale.

En 1716, la compagnie obtint des souverains de l'Inde le fameux firman ou charte indienne, pour exporter et importer sans payer aucun droit.

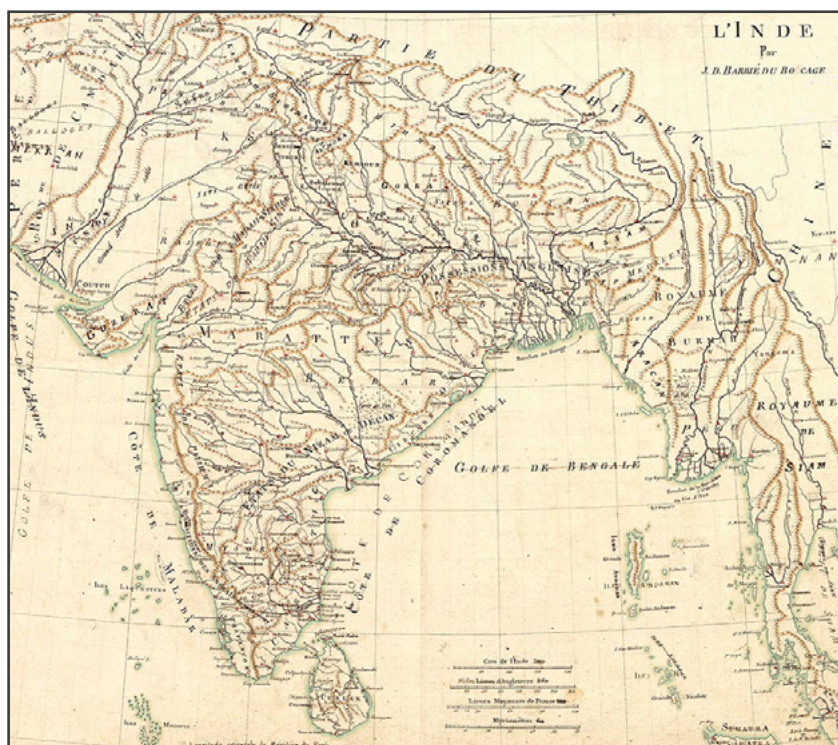
En 1741, la compagnie, pour la première fois, intervint militairement dans la politique de l'Inde, en opposition à la compagnie française, qui prit le parti adverse. Depuis ce temps les deux nations se battirent sur ce terrain éloigné toutes les fois qu'elles eurent la guerre en Europe. La France eut un moment très brillant dans la guerre de 1740 ; elle fut écrasée dans celle de 1755, soutint l'égalité dans celle de 1779, et disparut tout à fait dans celle de la Révolution.

Aujourd'hui la compagnie des Indes anglaises domine toute la péninsule, qui compte une population de plus de soixante millions, dont vingt sont ses sujets, vingt autres ses tributaires ou ses alliés ; le reste se trouve enchaîné dans son système, et forcé de marcher avec elle³³.

32. La *East India Company* fut fondée et reçut une charte royale de la reine Elizabeth I^{re} en 1600. (*JMS*)

33. Ceci a été écrit en 1816, avant les derniers événements de l'Inde, qui semblent avoir accompli la sujétion de toute la péninsule. (*LC*)

Telle est cette fameuse compagnie des Indes qui se trouve tout à la fois marchande et souveraine, dont les richesses se composent des profits de son commerce et des revenus de son territoire ; d'où il résulte que le marchand est souvent poussé par l'ambition du souverain, et que le souverain combine, ordonne, exécute avec la cupidité du marchand ; c'est dans cette circonstance toute particulière, dans ce double caractère ainsi que dans la nature et le nombre des employés, la distance du théâtre sur lequel on opère, qu'il faut chercher la clef des progrès, des mesures, des tiraillements, des contradictions, des désordres et des clameurs qui composent l'histoire de cette célèbre compagnie.



L'Inde, carte dressée par Barbié du Bocage géographe (1800).

La compagnie des Indes anglaises a été longtemps tout à fait maîtresse et indépendante ; elle était et continue d'être représentée par une cour de directeurs choisis par la masse des propriétaires ; ces directeurs délèguent et dirigent dans l'Inde, par leurs dépêches, une régence ou conseil composé d'un gouverneur et de quelques assesseurs qui y représentent et exercent l'autorité souveraine.

En 1767, pour la première fois, la couronne mit en avant des droits sur son territoire et ses revenus ; mais la compagnie acheta le désistement pour un subside de dix ou douze millions de francs.

Vers 1773, la compagnie des Indes, se trouvant extrêmement dérangée dans ses affaires, eut recours au parlement, qui profita de ses embarras pour consacrer sa dépendance. Il traça des règlements politiques, judiciaires et financiers auxquels il soumit toutes les possessions de cette compagnie, mais ces premiers règlements ne furent point heureux : ils portèrent le désordre au comble dans la péninsule de l'Inde, en y introduisant surtout une cour suprême de justice qui se montra la rivale du conseil souverain, et qui, chargée d'introduire les lois anglaises dans le pays, porta le bouleversement et l'effroi parmi les naturels. La fureur des partis, leurs dénonciations réciproques, leurs plaintes, leurs déclamations, nous ont transmis des actes odieux, une rapacité sans frein, une tyrannie atroce. Cette époque est la plus orageuse et la moins honorable de l'histoire de la compagnie.

En 1783, pour y porter un remède radical, M. Fox, alors ministre, proposa son fameux bill dont le non-succès le fit sortir du ministère. L'année suivante, M. Pitt, qui avait été son antagoniste, en présenta un autre qui commença sa grande réputation, et qui gouverne encore aujourd'hui la compagnie. Le bill de M. Fox était une véritable saisie judiciaire ; il retirait à la compagnie toutes ses propriétés, et les plaçait

en régie entre les mains d'un comité chargé de gérer pour elle, de liquider ses dettes, et de disposer de tous les emplois. Les membres du comité, nommés par le roi ou le parlement, devaient être inamovibles, et siéger jusqu'à ce qu'ils eussent mis les affaires sur un meilleur pied. On cria de toutes parts sur un ordre de choses qui, disait-on, allait mettre entre les mains de quelques-uns de si grands intérêts, un si grand patronage, une si énorme influence. C'était, disait-on, introduire un quatrième pouvoir dans l'État, créer un rival à la couronne même. On fut jusqu'à accuser M. Fox de vouloir se perpétuer dans le ministère, et se ménager une espèce de souveraineté occulte supérieure à celle du roi ; car, comme il était ministre et gouvernait en ce moment le parlement, il eût nommé et gouverné ce comité. À l'aide de l'influence de ce comité, il eût composé et gouverné le parlement, et à l'aide du parlement, il eût consacré et perpétué le comité : il n'y avait plus de fin. La clameur fut extrême, et le roi en fit une affaire personnelle. Il en appela à ses propres amis, à ceux qui, dans la Chambre des pairs, lui étaient attachés de cœur, comme d'un objet attaquant son existence même. M. Fox échoua et fut contraint de quitter le ministère.

M. Pitt montra plus de modération en apparence et fut plus adroit ; il se contenta, par son bill, de mettre la compagnie en tutelle : il soumit toutes ses opérations à un comité chargé de les réviser et de les contre-signer : il laissa à la compagnie la nomination de tous les employés, mais réserva à la couronne la nomination du gouverneur général et le veto sur toutes les autres nominations. Ce comité, nommé par le roi, formait une branche nouvelle dans le ministère. On se récria vivement encore sur l'immense influence que cette mesure allait ajouter à l'autorité royale, et qui devait infailliblement briser, disait-on, l'équilibre constitutionnel. On avait reproché à M. Fox d'avoir voulu tenir cette influence tout à fait étrangère au roi ; on accusa M. Pitt de

l'avoir mise toute entre ses mains. Tout ce que l'un avait voulu faire pour le peuple, disait-on, l'autre le faisait pour le monarque. Et en effet, ces deux caractères distincts, ces deux inconvénients opposés étaient toute la différence des deux bills ; c'était, au vrai, une bataille décisive entre les torys et les whigs. M. Pitt l'emporta, et les torys triomphèrent.

Les vices du bill de M. Fox sont demeurés hypothétiques, puisqu'ils n'ont pas été mis en essai ; mais les inconvénients prévus de celui de M. Pitt se sont formellement accomplis : l'équilibre des pouvoirs a été rompu, la vraie constitution d'Angleterre a cessé d'exister, l'autorité royale, journellement accrue, a tout envahi et marche aujourd'hui sans obstacle dans la grande route de l'arbitraire et de l'absolu.

Les ministres disposent du parlement par une majorité qu'ils ont créée, majorité qui perpétue leurs pouvoirs et légalise leurs violences. Ainsi la liberté anglaise est enchaînée chaque jour davantage au nom et par les formes mêmes qui devraient la défendre, et l'avenir paraît sans remède, ou menace des plus grands malheurs ! Quels plus funestes résultats eût donc pu produire le plan de M. Fox ? car les grandes altérations de la constitution anglaise sont en effet venues de l'Inde. Le poids que M. Fox voulait mettre du côté populaire eût-il donc pu être aussi désastreux pour la liberté que celui dont M. Pitt a surchargé la prérogative royale ?

Aussi, bien des gens prononcent hardiment aujourd'hui que M. Fox avait raison, qu'il était bien plus sage et ne pouvait être aussi nuisible que son rival.

Aux noms de Pitt et de Fox, l'Empereur s'est arrêté longtemps sur leur caractère, leur système et leurs actes ; et il a terminé en répétant

ce qu'il a déjà dit plus d'une fois : « M. Pitt a été le maître de toute la politique européenne ; il a tenu dans ses mains le sort moral des peuples ; il en a mal usé ; il a incendié l'univers et s'inscrira dans l'histoire à la manière d'Érostrate³⁴ parmi des flammes, des regrets et des larmes !... D'abord, les premières étincelles de notre Révolution, puis toutes les résistances au vœu national, enfin tous les crimes horribles qui en furent la conséquence, sont son ouvrage. Cette conflagration universelle de vingt-cinq ans ; ces nombreuses coalitions qui l'ont entretenue ; le bouleversement, la dévastation de l'Europe ; les flots de sang des peuples qui en ont été la suite ; la dette effroyable de l'Angleterre qui a payé toutes ces choses ; le système pestilentiel des emprunts, sous lequel les peuples demeurent courbés ; le malaise universel d'aujourd'hui, tout cela est de sa façon. La postérité le reconnaîtra, elle le signalera comme un vrai fléau : cet homme, tant vanté de son temps, ne sera plus un jour que le génie du mal ; non que je le tienne pour atroce, ni même que je doute qu'il ne fût convaincu qu'il faisait le bien : la Saint-Barthélemy a bien eu ses persuadés ; le pape et les cardinaux en ont chanté un *Te Deum*, et parmi tous ces bonnes gens il s'en trouvait bien, sans doute, quelques-uns de bonne foi. Voilà les hommes, leur raison, leurs jugements ! Mais ce que la postérité reprochera surtout à M. Pitt, ce sera la hideuse école qu'il a laissée après lui, le machiavélisme insolent de celle-ci, son immoralité profonde, son froid égoïsme, son mépris pour le sort des hommes ou la justice des choses.

« Quoi qu'il en soit, par admiration réelle ou pure reconnaissance, ou même encore simple instinct et seule sympathie, M. Pitt a été et demeure l'homme de l'aristocratie européenne ; c'est qu'en effet il y a eu en lui du Sylla. C'est son système qui a ménagé l'asservissement

34. En 356 avant J.-C., Erostrate, cherchant la célébrité, détruit par le feu le temple de Diane à Éphèse, alors ville grecque d'Asie Mineure. (JMS)

de la cause populaire et le triomphe des patriciens. Quant à M. Fox, ce n'est pas chez les Anciens qu'il faut lui chercher un modèle, c'est à lui d'en servir, et son école tôt ou tard doit régir le monde. »

L'Empereur s'est fort étendu alors sur M. Fox ; il répétait l'avoir fort goûté, beaucoup aimé. Il avait placé son buste à la Malmaison avant de le connaître personnellement. Il a conclu en disant ce qu'il a déjà exprimé souvent et sous bien des formes : « Assurément l'instant de la mort de M. Fox est une des fatalités de ma carrière, a-t-il dit : s'il eût continué de vivre, les affaires eussent pris une tout autre tournure, la cause des peuples l'eût emporté, et nous eussions fixé un nouvel ordre de choses en Europe. »

L'Empereur, revenant ensuite à la compagnie des Indes, a dit que c'était une grande question que le monopole d'une compagnie, ou la liberté du commerce pour tous. « Une compagnie, observait-il, plaçait de très grands avantages entre les mains de quelques-uns qui peuvent faire très bien leurs affaires, tout en négligeant celles de la masse ; aussi toute compagnie dégénérerait-elle bientôt en oligarchie, toujours amie du pouvoir, et prête à lui donner secours ; et, sous ce rapport, les compagnies tenaient tout à fait du vieux temps et des anciens systèmes. Le commerce libre, au contraire, tenait à toutes les classes, agitait toutes les imaginations, remuait tout un peuple ; il était tout à fait identique avec l'égalité, portait naturellement à l'indépendance ; et, sous ce rapport, tenait beaucoup plus à notre système moderne.

« Après le traité d'Amiens, qui rendait à la France ses possessions dans l'Inde, j'ai fait discuter devant moi, longtemps et à fond, cette grande question ; j'ai écouté des hommes du commerce, entendu des hommes

d'État, et j'ai prononcé pour le commerce libre, et rejeté les compagnies. »



Le siège de la *East India Comapny*, à Londres, vers 1800, par Thomas Malton.

De là l'Empereur est passé à plusieurs points d'économie politique consacrés par Smith³⁵ dans sa *Richesse des nations*. Il les avouait vrais en principe, mais les démontrait faux dans leur application. Malheureusement ici encore je ne retrouve que de stériles indications.

Il a terminé en disant : « Jadis on ne connaissait qu'une espèce de propriété, celle du terrain ; il en est survenu une nouvelle, celle de l'industrie, aux prises en ce moment avec la première ; puis une

35. Adam Smith, philosophe et économiste écossais, auteur des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776). (JMS)

troisième, celle dérivant des énormes charges perçues sur les administrés et qui, distribuées par les mains neutres et impartiales du gouvernement, peuvent garantir du monopole des deux autres, leur servir d'intermédiaire, et les empêcher d'en venir aux mains. » Il appelait cette grande lutte de nos jours la guerre des *champs* contre les *comp-toirs*, celle des *créneaux* contre les *métiers*.

« C'est pourtant, disait-il, pour n'avoir pas voulu reconnaître cette grande révolution dans la propriété, pour s'obstiner à fermer les yeux sur de telles vérités, qu'on fait tant de sottises aujourd'hui, et que l'on s'expose à tant de bouleversements. Le monde a éprouvé un grand déplacement, et il cherche à se rasseoir ; voilà en deux mots, terminait-il, toute la clef de l'agitation universelle qui nous tourmente. On a désarrimé le vaisseau, transporté du lest de l'avant à l'arrière, et de là ces furieuses oscillations qui peuvent amener le naufrage à la première tempête, si l'on s'obstine à vouloir le manœuvrer comme de coutume, sans avoir obtenu un équilibre nouveau. »

Ce jour a été riche pour mon journal. Outre les sujets déjà traités, il a été question de plusieurs autres encore. En parlant des Indes et de la compagnie anglaise, le nom de M. de Suffren a été mentionné.

L'Empereur n'en avait pas une exacte connaissance ; il savait confusément que cet officier avait rendu de grands services, et lui, Napoléon, avait, par ce seul sentiment,



L'amiral Pierre-André
de Suffren.



disait-il, accordé beaucoup à sa famille. Il m'a questionné à son sujet. Je ne l'avais pas connu, je ne pouvais que lui rendre les traditions du corps. Or, il était admis, lui disais-je, parmi nous dans la marine, que M. de Suffren était, depuis Louis XIV, le seul qui rappelât les grands marins de notre belle époque navale.

M. de Suffren³⁶ avait du génie, de la création, beaucoup d'ardeur, une forte ambition, un caractère de fer ; c'était un de ces hommes que la nature a rendus propres à tout. J'ai entendu des gens très sensés et très forts dire que sa mort, en 1789, pouvait avoir été une calamité nationale ; qu'admis au conseil du roi, dans la crise du moment, il eût été de taille à donner une autre issue aux affaires. M. de Suffren, très dur, très bizarre, extrêmement égoïste, mauvais coucheur, mauvais camarade, n'était aimé de personne, mais était apprécié, admiré de tous.

C'était un homme avec qui l'on ne pouvait pas vivre, et il était surtout fort difficile à commander, obéissait peu, critiquait tout, déclamant sans cesse sur l'inutilité de la tactique, par exemple, et se montrant au besoin le meilleur tacticien. Il en était de même de tout le reste, c'était l'inquiétude et la mauvaise humeur du génie et de l'ambition qui n'a pas ses coudées franches.

Parvenu au commandement de l'escadre de l'Inde, et conduit au roi pour prendre congé, un huissier faisait avec peine ouvrir la foule, pour qu'il pût parvenir. « Je vous remercie aujourd'hui, disait-il à l'huissier, en grognant et nasillant d'après sa nature ; mais au retour, monsieur, vous verrez que je saurai bien me faire faire place moi-même. » Et il tint parole.

36. Pierre André de Suffren, dit « Le bailli de Suffren » (1729-1788). (JMS)

Arrivé dans l'Inde, il ouvrit une scène nouvelle à nos armes, il y fit des prodiges qu'on n'a peut-être pas assez appréciés en Europe ; ce furent immédiatement des actes et des mœurs de commandement inconnus jusque-là ; prenant tout sur lui, osant tout, imaginant tout, prévoyant à tout, démontant ses capitaines au besoin, nommant ses officiers, équipant et faisant combattre des vaisseaux condamnés depuis longtemps ; trouvant un hivernage sur les lieux mêmes, dans l'Inde, quand la routine voulait qu'on fût les chercher à douze ou quinze cents lieues de là, à l'île de France ; enfin on le vit, devançant la manière de nos jours, s'approcher de la côte, embarquer des soldats qui avaient combattu la veille l'ennemi ; aller battre avec eux l'escadre anglaise, et les reporter le lendemain à leur camp pour qu'ils pussent combattre de nouveau. Aussi notre pavillon prit-il tout à coup une supériorité qui dérouta l'ennemi. « Oh ! pourquoi cet homme, s'est écrié l'Empereur, n'a-t-il pas vécu jusqu'à moi, ou pourquoi n'en ai-je pas trouvé un de sa trempe, j'en eusse fait notre Nelson, et les affaires eussent pris une autre tournure, mais j'ai passé tout mon temps à chercher l'homme de la marine, sans avoir jamais rien pu rencontrer. Il y a dans ce métier une spécialité, une technicité qui arrêtaient toutes mes conceptions. Proposais-je une idée nouvelle, aussitôt j'avais Ganteaume sur les épaules et la section de marine. – Sire, cela ne se peut pas. – Et pourquoi ? – Sire, les vents ne le permettent pas, et puis les calmes, les courants ; et j'étais arrêté tout court. Comment continuer la discussion avec ceux dont on ne parle pas le langage. Combien de fois, au Conseil d'État, leur ai-je reproché d'abuser de cette circonstance. À les entendre, il eût fallu naître dans la marine pour y connaître quelque chose. Et je leur ai dit souvent qu'ils abusaient encore, que je n'eusse demandé que de faire la traversée de l'Inde avec eux, et qu'au retour je me serais fait fort d'être aussi familier avec leur métier qu'avec mes champs de bataille. Ils n'en croyaient rien, et revenaient toujours à ce qu'on ne pouvait être bon marin si

on ne s'y prenait dès le berceau : et ils me firent faire quelque chose à cet égard qui m'a longtemps pesé, ce fut l'enrôlement de plusieurs milliers d'enfants de six à huit ans.

« J'eus beau me débattre, il me fallut céder à leur unanimité, en les prévenant toutefois que j'en chargeais leur conscience. Qu'en résulta-t-il ? que le public murmura, déclama beaucoup et nous couvrit de ridicule, qualifiant l'opération de massacre des innocents. Voilà que plus tard de Winter, Verhueil, tous les marins du Nord et d'autres encore sont venus me dire et ont soutenu que dix-huit, vingt ans, l'âge de la conscription n'était pas trop tard pour commencer à être matelot ; les Danois, les Suédois y emploient leurs soldats ; chez les Russes, la flotte n'est qu'une portion de l'armée principale, ce qui donne l'avantage inappréciable de l'avoir en permanence et à deux fins.

« J'avais imaginé moi-même, a-t-il ajouté, quelque chose de la sorte en créant mes équipages de haut-bord ; mais que d'obstacles ne rencontrai-je pas, que de préjugés j'eus à vaincre, quelle force de volonté je dus employer pour parvenir à donner un uniforme à ces pauvres matelots, à les enrégimenter, à leur faire faire l'exercice ; je gâtais tout, disait-on, et pourtant de quelle utilité n'ont-ils pas été ! Quelle plus heureuse idée que d'avoir deux services pour une seule paie. Ils n'ont pas été moins bons matelots, et se sont montrés les meilleurs des soldats. On les a trouvés, au besoin, matelots, soldats, artilleurs, pontonniers, tout. Si, dans la marine, au lieu d'avoir des obstacles à combattre, j'avais rencontré quelqu'un qui eût abondé dans mon sens et devancé mes idées, quel résultat n'eussions-nous pas obtenu ; mais, sous mon règne, il n'a jamais pu s'élever dans la marine quelqu'un qui s'écartât de la routine, et sût créer. J'aimais particulièrement les marins, j'estimais leur courage, j'estimais leur patriotisme ; mais je

n'ai jamais pu trouver entre eux et moi d'intermédiaire qui sût les faire agir et les faire mériter, etc. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Jeudi 7 novembre 1816.

Organisation impériale ; préfets, auditeurs au Conseil d'État ; motifs des gros appointements ; intentions futures, etc., etc.

Napoléon, parlant de son organisation impériale, disait qu'il en avait fait le gouvernement le plus compact, de la circulation la plus rapide et des efforts les plus nerveux qui eût jamais existé : « Et il ne fallait rien moins que tout cela, remarquait-il, pour pouvoir triompher des immenses difficultés dont nous étions entourés, et produire toutes les merveilles que nous avons accomplies. L'organisation des préfetures, leur action, les résultats étaient admirables et prodigieux. La même impulsion se trouvait donnée au même instant à plus de quarante millions d'hommes ; et, à l'aide de ces centres d'activité locale, le mouvement était aussi rapide à toutes les extrémités qu'au cœur même.

« Les étrangers qui nous visitaient, et qui savaient voir et juger, en étaient émerveillés. Et c'est à cette uniformité d'action, sur un aussi grand terrain, qu'ils attribuaient surtout ces prodigieux efforts, ces immenses résultats, qu'ils avouaient n'avoir pas pu comprendre jusque-là.

« Les préfets, avec toute l'autorité et les ressources locales dont ils se trouvaient investis, ajoutait l'Empereur, étaient eux-mêmes *des empereurs au petit pied* ; et comme ils n'avaient de force que par l'impulsion première, dont ils n'étaient que les organes, que toute leur influence

ne dérivait que de leur emploi du moment, qu'ils n'en avaient point de personnelle, qu'ils ne tenaient nullement au sol qu'ils régissaient, ils avaient tous les avantages des anciens grands agents absolus, sans aucun de leurs inconvénients. Il avait bien fallu leur créer toute cette puissance, disait l'Empereur ; je me trouvais dictateur, la force des circonstances le voulait ainsi, il fallait donc que tous les filaments issus de moi se trouvassent en harmonie avec la cause première, sous peine de manquer le résultat. Le réseau gouvernant dont je couvris le sol requérait une furieuse tension, une prodigieuse force d'élasticité, si l'on voulait pouvoir faire rebondir au loin les terribles coups dont on nous ajustait sans cesse. Aussi la plupart de ces ressorts n'étaient-ils, dans ma pensée, que des institutions de dictature, des armes de guerre. Quand le temps fût venu pour moi de relâcher les rênes, tous mes filaments aussi se seraient sympathiquement détendus, et nous aurions alors procédé à notre établissement de paix, à nos institutions locales. Si nous n'en avions encore aucune, c'est que la crise ne les admettait pas. Nous eussions infailliblement succombé tout d'abord si nous en eussions été pourvus dès le principe. Et puis, il faut le dire, nous n'étions pas mûrs pour en faire un bon usage. Il ne faut pas croire que la nation fût déjà prête pour manier dignement sa liberté. La masse avait encore, dans l'éducation et le caractère, trop des préjugés du temps passé. Cela serait venu, nous nous formions chaque jour ; mais nous avons encore beaucoup à gagner. Lors de l'explosion de la Révolution, les patriotes en général se trouvèrent tels par nature, par instinct ; ce sentiment se trouva dans leur sang, ce fut chez eux une passion, une frénésie ; et de là l'effervescence, les excès, l'exagération de l'époque. Mais ce n'est pas à coups de massue et par soubresauts, qu'on peut naturaliser le système moderne, en jouir ; il faut l'implanter dans l'éducation, et que ses racines s'embranchent avec la raison, la conviction même, ce qui doit infailliblement avoir lieu avec le temps, parce qu'il repose sur des vérités naturelles. Mais ceux qui

composaient les générations de nos jours, ajoutait-il, demeureraient si naturellement dominateurs, si avides du pouvoir, l'exerceraient avec tant d'importance, pour ne pas dire plus, et pourtant en même temps étaient si prêts, d'un autre côté, à courir au-devant de la servitude !... Nous étions toujours entre ces deux vices. Dans tous mes voyages, disait-il, j'étais constamment obligé de dire à mes premiers officiers, placés à mes côtés : Mais laissez donc parler monsieur le préfet. Allais-je à quelque subdivision du département, c'était alors au préfet que j'étais obligé de dire : Mais laissez donc répondre monsieur le sous-préfet ou monsieur le maire ; tant chacun s'empressait d'éclipser le voisin, et comprenait peu le bien qui pouvait dériver d'une communication directe avec moi ! Envoyais-je mes grands-officiers, mes ministres, présider les collèges électoraux, et leur recommandais-je de ne pas se faire nommer candidats au Sénat, que cette place leur était assurée par une autre route, et qu'il fallait laisser cette satisfaction aux notables des provinces, ils n'en revenaient pas moins toujours désignés. » Et ceci me rappelle que, dans le temps, un des ministres (Decrès) me racontait avoir eu une prise avec l'Empereur précisément à ce sujet. Il le grondait de sa nomination. « Mais, sire, lui répondit-il plaisamment, votre influence est plus forte que votre volonté ; j'ai beau dire que je n'en veux pas, que cela vous déplaît, que vous voulez qu'ils se réservent ces nominations entre eux, ils ne connaissent que votre choix, et je serai renommé tant que vous m'y enverrez. »

« J'avais, disait encore l'Empereur, donné des traitements énormes aux préfets et autres ; mais en fait de prodigalité de ma part, faudrait-il encore savoir distinguer ce qui est de système ou de circonstances. Celles-ci me forçaient à donner de gros appointements, l'autre m'eût conduit à obtenir gratuitement. À l'origine, lorsqu'il s'agissait d'attacher des individus, de recomposer une société et des mœurs à l'avenant, de gros traitements, une véritable fortune étaient

indispensables ; mais le résultat obtenu, et avec le temps rentré dans l'ordre naturel, mon intention, au contraire, eût été de rendre la plupart des hautes fonctions à peu près gratuites. J'eusse élagué les nécessaires, qui jamais ne s'appartiennent à eux-mêmes, dont les besoins pressants créent l'immoralité politique ; j'eusse amené l'opinion à solliciter ces emplois pour la pure considération ; ils fussent devenus d'honorables magistratures, d'immenses justices de paix remplies par les plus grandes fortunes chez qui la vocation, la philanthropie, une honnête ambition eussent été les premiers guides et le gage assuré d'une noble indépendance. Et c'est là ce qui compose vraiment la dignité, la majesté d'une nation, ce qui en élève la renommée et ramène la morale publique. Or, notre changement de mœurs à cet égard était devenu indispensable, et c'est le dégoût des places qui eût signalé notre véritable retour à la haute morale. On m'a dit ici que cette avidité de places a passé la mer pour aller infecter nos voisins. Autrefois les vieux Anglais les dédaignaient. Voyez si aux États-Unis on en est avide. Cet amour dans un peuple est le plus grand échec que puisse éprouver sa moralité. Quand on veut absolument des places, on se trouve déjà vendu d'avance. Aujourd'hui les plus grands personnages en Angleterre courent après ; les grandes familles, toute la pairie, les recherchent. Ils se rejettent sur ce que l'énormité des taxes ne leur permet plus de vivre sans salaire. Pitoyable excuse ! C'est que leurs mœurs publiques sont encore plus altérées que leurs fortunes. Quand on en est arrivé, dans une certaine classe, à solliciter les emplois pour de l'argent, il n'est plus pour une nation de véritable indépendance, de noblesse, de dignité dans le caractère. Notre excuse à nous pouvait être dans les bouleversements et les commotions de notre Révolution ; chacun avait été déplacé, chacun se sentait dans la nécessité de se rasseoir, et c'est pour aider à cette nécessité générale, et pour que les sentiments délicats se détruisissent le moins possible, que j'ai cru devoir doter toutes les places de tant d'argent, de lustre

et de considération ; mais avec le temps j'eusse changé tout cela par la seule force de l'opinion. Et qu'on ne croie pas la chose impossible. Tout devient facile à l'influence du pouvoir, quand il veut diriger dans le juste, l'honnête et le beau, etc., etc.

« Je ménageais à mon fils une situation des plus heureuses. J'élevais précisément pour lui à l'école nouvelle la nombreuse classe des auditeurs au Conseil d'État. Leur éducation finie et leur âge venu, ils eussent, un beau jour, relevé tous les postes de l'Empire ; forts de nos principes et des exemples de leurs devanciers, ils se fussent trouvés tous douze à quinze ans de plus que mon fils, ce qui l'eût placé précisément entre deux générations et tous leurs avantages : la maturité, l'expérience et la sagesse, au-dessus ; la jeunesse, la célérité, la prestesse, au-dessous. » Et comme je m'étonnais qu'il n'eût rien laissé percer de toutes ces grandes et belles institutions : « À quoi bon bavarder là-dessus, me dit-il, on m'eût pris pour un charlatan, on m'eût suspecté d'insinuation, de souplesse ; l'on se fût familiarisé à me combattre, et je serais tombé dans le discrédit. Situé ainsi que je l'étais, sans l'autorité héréditaire de l'antique tradition, privé du prestige de ce qu'ils appellent la légitimité, je ne devais pas permettre l'occasion d'entrer en lice vis-à-vis de moi, je devais être tranchant, impérieux, décisif. Vous me dites qu'on a dit de moi, dans votre faubourg : *Que n'était-il légitime !* Si je l'eusse été, je n'aurais pas fait davantage, sans doute ; mais il m'eût été permis alors d'avoir plus de bonhomie, etc. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Vendredi 8 novembre 1816.

La Vendée ; Charette. – Lamarque. – Tragédies d'Eschyle et de Sophocle, etc. – Véritables tragédies chez les Romains. – La *Médée* de Sénèque ; singularité.

L'Empereur a travaillé avec l'un de nous, ce qui nous a fort réjouis, en nous prouvant qu'il se trouvait mieux.

Il m'a fait demander avant dîner. Le travail semblait l'avoir ranimé, il était fort causant et nous marchions dans son appartement. La Vendée, ses troubles, les chefs qu'elle a montrés, ont été un des sujets remarquables de la conversation.

*Charette*³⁷ était le seul dont il fit un cas tout particulier. « J'ai lu une histoire de la Vendée : si les détails, les portraits sont exacts, disait-il, Charette est le seul grand caractère, le véritable héros de cet épisode marquant de notre Révolution ; lequel, s'il présente de grands malheurs, n'immole pas du moins notre gloire. On s'y égorge ; mais on ne s'y dégrade point : on y reçoit des secours de l'étranger ; mais on n'a pas la honte d'être sous sa bannière, et d'en recevoir un salaire journalier pour n'être que l'exécuteur de ses volontés. Oui, a-t-il continué, Charette me laisse l'impression d'un grand caractère, je lui vois faire des choses d'une énergie, d'une audace peu communes ; il laisse percer du génie. » Je lui disais avoir beaucoup connu Charette dans mon enfance ; nous avons été gardes de la marine ensemble à Brest ; nous y avons partagé longtemps la même chambre, mangé à la même table, et il avait fort surpris par ses exploits et sa brillante carrière tous ceux de nous qui avons été liés avec lui. Nous avons jugé Charette assez commun, de peu d'instruction, volontiers atrabilaire et surtout extrêmement indolent. Pas un de nous qui ne l'eût

37. François Charette (1763-1796), officier de marine, puis général de l'armée catholique et royale pendant la guerre de Vendée (1793-1795). (JMS)

condamné à demeurer dans la foule des insignifiants. Il est bien vrai qu'à mesure qu'il prenait de l'éclat nous nous rappelions et nous aimions à faire ressortir qu'à une de ses premières campagnes, dans la guerre d'Amérique, et ne devant être encore qu'un enfant, sortant de Brest, durant l'hiver, sur un cutter³⁸, son bâtiment perdit son mât, ce qui, pour ce genre d'embarcation, équivalait à une perte presque certaine ; le temps était si épouvantable et la mort si infaillible, que les matelots, à genoux et l'esprit perdu, se refusèrent à tout travail, qui eût pu les sauver. Le garde de la marine, Charette, malgré son extrême jeunesse, en tua un pour contraindre les autres à travailler ; il parvint en effet, par ce terrible exemple, à décider tout le reste, et l'on sauva le bâtiment. « Eh bien ! voyez, disait l'Empereur, le vrai caractère



Le cotre *le Furet* quittant le port de Dieppe par gros temps, par Garneray.

38. Cotre (en anglais *cutter*), voilier à un mât, foc, trinquette, et grand-voile aurique. (*JMS*)

perce toujours dans les grandes circonstances ; voilà l'étincelle qui signale le héros de la Vendée. Il ne faut pas toujours s'y méprendre, il est des dormeurs dont le réveil est terrible. Kléber aussi était d'habitude un endormi ; mais dans l'occasion, et toujours au besoin, il avait le réveil du lion. » J'ajoutais avoir maintes fois entendu raconter à Charette que dans un certain moment, et d'un élan spontané, les matelots du cutter s'étaient écriés d'une commune voix, qu'ils faisaient vœu d'aller en chemise et pieds nus porter un cierge à Notre-Dame-de-Recouvrance (portion de Brest), si elle obtenait leur salut : « Et vous en croirez ce que vous voudrez, nous ajoutait naïvement Charette ; mais il est de fait qu'à peine ils eurent fini de prononcer leur prière que le vent tomba subitement et que dès cet instant commencèrent nos espérances de salut. » Et les matelots au retour, leurs officiers en tête, accomplirent dévotement leur vœu.

Du reste, disais-je, ce ne fut pas la seule circonstance miraculeuse du petit cutter. On était au mois de décembre, la nuit fort longue et des plus obscures ; on se savait au milieu des récifs ; mais, privé du mât et de tout secours nautique, on flottait à l'aventure, n'attendant de salut que du ciel, quand on entendit le son d'une cloche. On sonda, et trouvant très peu de fond, on jeta l'ancre. Quelle ne fut pas, au point du jour, la surprise et la joie de se voir à l'entrée de la rivière de Lanterneau ! La cloche qu'on avait entendue était celle de la paroisse voisine. Or le bâtiment avait merveilleusement traversé les innombrables écueils dont est semée l'entrée de Brest ; il avait enfilé le goulet, passé à travers de trois ou quatre cents voiles qui couvraient la rade, et était venu trouver un abri précisément à l'entrée d'une rivière, sur un point calme et tout à fait à l'écart. « Voyez, disait l'Empereur, toute la différence du tâtonnement des hommes, à la marche assurée, franche de la nature ; ce qui vous étonne si fort, devait arriver. Très probablement qu'avec toutes nos connaissances humaines, le trouble,

les erreurs de nos sens, eussent amené le naufrage du bâtiment. Au travers de tant de chances malheureuses, la nature l'a sauvé sans hésitation, la marée s'en est saisie, et la force du courant l'a conduit, sans péril, précisément au milieu de chaque chenal : de la sorte il ne devait, il ne pouvait pas périr, etc. »

En revenant sur la guerre de la Vendée, il a rappelé qu'il avait été tiré de l'armée des Alpes pour passer à celle de la Vendée, et qu'il avait préféré donner sa démission, à poursuivre un service dans lequel, d'après les impulsions du temps, il n'eût pu concourir qu'à du mal, sans pouvoir personnellement prétendre à aucun bien. Il a dit qu'un des premiers soins de son consulat avait été de pacifier tout à fait ce malheureux pays, et de lui faire oublier ses désastres. Il avait beaucoup fait pour lui ; la population en avait été reconnaissante ; et, quand il l'avait traversé, les prêtres mêmes avaient semblé lui être sincèrement des plus favorables. « Aussi, ajoutait-il, les dernières insurrections n'avaient-elles plus le même caractère que la première : ce n'était plus du pur fanatisme, mais seulement de l'obéissance passive à une aristocratie dominatrice. Quoi qu'il en soit, Lamarque, que j'y avais envoyé au fort de la crise, y fit des merveilles et surpassa mes espérances. » Et de quel poids n'eussent pas pu devenir ses actes dans la grande lutte ; car les chefs vendéens les plus distingués, ceux sans doute qui recueillent en ce moment les bienfaits de la cour, ont reconnu, entre les mains de ce général. Napoléon, pour l'Empereur, même après Waterloo, même après son abdication. Fut-ce de la part de Lamarque ignorance du véritable état des choses, ou seulement pure fantaisie de vainqueur ? Toutefois le voilà dans l'exil : il est du nombre des trente-huit. « C'est qu'il est plus facile de proscrire que de vaincre, etc. »

Il a pris envie à l'Empereur de venir dîner avec nous. C'était la première fois depuis son incommodité, c'est-à-dire depuis seize jours. Cela nous semblait une petite fête, toutefois nous ne pouvions nous empêcher de remarquer avec douleur une grande altération dans tous ses traits et des traces visibles d'une aussi longue réclusion.

Après dîner, on a repris les lectures depuis si longtemps interrompues. L'Empereur nous a lu l'*Agamemnon* d'Eschyle, dont il a fort admiré l'extrême force, jointe à la grande simplicité. Nous étions frappés surtout de la gradation de terreur qui caractérise les productions de ce père de la tragédie. Et c'est pourtant là, faisait-on observer, l'étincelle première à laquelle se rattache notre belle lumière moderne.



{| Après l'*Agamemnon* d'Eschyle, l'Empereur a fait venir l'*Œdipe* de Sophocle, qui nous a également fait le plus grand plaisir, et l'Empereur a répété qu'il regrettait fort de ne l'avoir point fait jouer de la sorte à Saint-Cloud.

Talma avait toujours combattu cette idée : mais l'Empereur disait être fâché de n'avoir point insisté. « Non que j'eusse voulu essayer, ajoutait-il, d'en ramener la mode ou de corriger notre théâtre, Dieu m'en garde ; mais seulement parce que j'eusse aimé à juger des impressions de la facture antique sur nos dispositions modernes. » Il était persuadé qu'un tel spectacle eût fait grand plaisir, et il se demandait quel effet eussent pu produire, avec notre goût moderne, le coryphée³⁹ et les chœurs grecs, etc.

39. Au sens propre, chef du chœur dans le théâtre grec antique. (*JMS*)



Œdipe résout l'énigme du Sphinx,
par Gustave Moreau.


Il est passé de là à l'*Œdipe*⁴⁰ de Voltaire, qu'il a beaucoup vanté. Cette pièce lui présentait, disait-il, la plus belle scène de notre théâtre. Quant à ses vices, les amours si ridicules de Philoctète, par exemple, il ne fallait point en accuser le poète, mais bien les mœurs du temps et les grandes actrices du jour, qui imposaient la loi. Cet éloge de Voltaire nous a frappés : il était nouveau pour nous, tant il était rare dans la bouche de l'Empereur.

À onze heures, et déjà couché, l'Empereur m'a fait appeler et a continué à causer sur notre théâtre et sur celui des Grecs et des Romains, au sujet desquels il a dit beaucoup de choses fort curieuses.

D'abord il s'étonnait que les Romains n'eussent point de tragédies ; puis il convenait qu'elles eussent été peu propres à les émouvoir sur le théâtre ; qu'elles se donnaient en réalité dans leurs cirques. « Les combats des gladiateurs, disait-il, celui des hommes livrés aux bêtes féroces, étaient bien autrement terribles que toutes nos scènes

40. *Œdipe*, tragédie de Voltaire, créée en 1718, est une adaptation de l'*Œdipe Roi* de Sophocle. (JMS)

dramatiques ensemble ; et c'étaient là, du reste, les seules tragédies, remarquait-il, propres à la trempe robuste, aux nerfs d'acier des Romains. »

Toutefois les Romains ont eu, disions-nous, quelques essais de tragédie produits par Sénèque ; et sa *Médée*, par parenthèse, présente une circonstance bien bizarre : c'est que le chœur y prédit distinctement la découverte de l'Amérique, opérée quatorze cents ans plus tard. « Un nouveau Typhon, y est-il dit, enfant de la terre, ira, dans les siècles à venir, découvrir vers l'occident des régions éloignées, et Thulé ne sera plus l'extrémité de l'univers⁴¹. » } 

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Samedi 9 novembre 1816.

L'Empereur beaucoup mieux. – Lui, sauter ! – Mme R... de Saint-J... d'A... – Les deux impératrices. Dépenses de Joséphine ; mécontentement de l'Empereur ; anecdotes caractéristiques de l'Empereur.

L'Empereur était infiniment mieux ; entouré de nous, il parlait des prodiges du début de sa carrière, et disait qu'ils avaient dû produire une grande impression dans le monde. Une telle impression, a repris quelqu'un, qu'on avait été tenté d'y apercevoir du surnaturel ; et, à ce sujet, il a cité une anecdote qui, dans le temps, avait couru les salons de Paris. Dans un quartier de la capitale, un nouvelliste entre,

41. vient annis

Sæcula series quibus oceanus

Vincula rerum laxet, et ingens

Pateat tellus, Typhoque novos

Detegat orbes, nec sit terris ultima Thule.

Fin du chœur du 2^e acte de la *Médée* de Sénèque. (LC)

tout effaré, dans un cercle, annonçant que Bonaparte vient de périr à l'instant : il raconte l'explosion de la machine infernale⁴², et termine en disant : « Le voilà sauté en l'air. – *Lui, sauter !* s'écria un vieil Autrichien, qui avait écouté de toutes ses oreilles, et qui avait encore présentes toutes les crises désespérées dont il avait vu sortir miraculeusement le jeune général de l'armée d'Italie ; *lui, sauter !* Ah ! vous connaissez bien votre homme, et moi je vous gage qu'à l'heure qu'il est il se porte mieux que nous tous. Je le connais de longue main avec toutes ses drôleries ! »

Dans un autre moment, Mme R... de Saint-J... d'A...⁴³ ayant été mentionnée, et quelqu'un ayant dit à l'Empereur combien elle avait montré d'attachement pour lui durant son séjour à l'île d'Elbe : « Qui ? elle ? s'est écrié l'Empereur avec surprise et satisfaction. – Oui, sire. – Ah ! pauvre femme, a-t-il ajouté avec le geste et l'accent du regret, et moi qui l'avais pourtant si maltraitée ! Eh bien ! voilà qui paie du moins pour les renégats que j'avais tant comblés !... » Et après quelques secondes de silence, il a dit significativement : « Il est bien sûr qu'ici-bas on ne connaît véritablement les âmes et les sentiments qu'après de grandes épreuves ! »

L'Empereur, à dîner, était fort bien, très content et même gai ; il se félicitait d'avoir passé sa dernière crise sans s'être soumis à la médecine, sans avoir payé tribut au docteur ; et c'est ce qui fâchait celui-ci, disions-nous ; il se serait contenté de si peu, le plus léger acte eût suffi ! Il n'eût demandé que le billet de confession du clergé, disait l'Empereur, tout en riant beaucoup de la chose, et ajoutant que, par pure complaisance, il avait été jusqu'à essayer un gargarisme, qu'il avait trouvé d'une acidité violente et qui lui avait fait mal, faisant observer

42. Attentat de la rue Saint-Nicaise du 24 décembre 1800. (JMS)

43. Mme Régnauld de Saint-Jean-d'Angély. (JMS)

en cela qu'il ne lui fallait que des remèdes extrêmement doux, tous les autres le crispant infailliblement. « Au physique comme au moral, disait-il, il faut me prendre par la douceur, autrement je me cabre. »



{ Le cours de la conversation a conduit l'Empereur encore une fois sur le compte des impératrices Joséphine et Marie-Louise. Il a multiplié sur elles les détails les plus aimables et les plus circonstanciés, et a terminé par son adage ordinaire, que l'une était les grâces et tous leurs charmes ; l'autre, l'innocence et tous ses attraits.

L'Empereur détaillait ce qu'avait coûté la Malmaison : environ trois ou quatre cent mille francs, c'est-à-dire tout ce qu'il possédait alors, disait-il, et il énumérait ensuite tout ce que pouvait avoir reçu de lui l'impératrice Joséphine ; concluant qu'avec un peu d'ordre et de régularité seulement, elle eût bien dû laisser peut-être cinquante ou soixante millions. « Son gaspillage, disait l'Empereur, faisait mon supplice. Calculateur comme je le suis, il devait être dans ma nature d'aimer mieux donner un million que de voir gaspiller cent mille francs. » Il nous racontait comment, étant tombé un jour sans être attendu dans le petit cercle du matin de Joséphine, il avait trouvé une dame professant, à la lettre, modes et chiffons. « Mon apparition subite causa, disait-il, un grand désordre dans la séance académique. C'était une célèbre marchande de modes, une de ces fameuses du jour, à laquelle j'avais fait défendre positivement d'approcher de l'Impératrice, qu'elle ruinait. Je donnai quelques ordres inaperçus, et à sa sortie on s'en empara ; elle fut conduite à Bicêtre. Ce fut un grand bruit dans tout Paris, le plus grand des scandales, disait-on. Le bon ton fut de lui rendre visite, et il y eut à sa porte une file de voitures. La police vint m'en faire part. Tant mieux, dis-je ; vous ne lui avez point fait de mal ? elle n'est point au cachot ? – Non, sire, elle a plusieurs pièces, elle tient salon. – Eh bien ! laissez crier ; tant mieux si

l'on prend ceci pour un acte de tyrannie, ce sera un coup de diapason pour un grand nombre ; très peu leur montrera que je pourrais faire beaucoup, etc. » Il nous a cité aussi un autre célèbre modiste, qu'il disait être le plus insolent personnage qu'il eût jamais rencontré dans toute sa carrière. « Lui ayant adressé la parole, disait Napoléon, un jour que j'examinais un trousseau de famille fourni par lui, il avait osé m'entreprendre, moi, à qui certes on ne mangeait pas dans la main ; il fit ce que personne en France n'eût osé tenter : il se mit à me démontrer fort abondamment que je ne donnais pas assez à l'impératrice Joséphine, qu'il devenait impossible de l'habiller à ce prix. Je l'arrêtai au milieu de son impertinente éloquence, d'un seul regard : il en demeura comme terrassé. »

Après dîner, l'Empereur était à peine rentré dans sa chambre, qu'il m'a fait demander, bien qu'il fût déjà dans son lit, et il m'a retenu fort tard, continuant très gaiement la conversation du dîner, et passant de là à beaucoup d'autres objets. Il se trouvait infiniment mieux, et avait babillé, disait-il, avec plaisir. Pour nous, il nous avait, au fait, donné une soirée charmante. Néanmoins il toussait beaucoup, c'était même ce qui avait interrompu notre veillée, en le forçant de se lever de table. « J'aurai pris trop de tabac, sans y songer, m'a-t-il dit : je suis une bête d'habitude, la conversation m'aura distrait ; vous devriez, mon cher, dans pareil cas, m'ôter ma tabatière : c'est ainsi qu'on sert ceux qu'on aime, etc. » }]



[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 10 novembre 1816.

Guerre sur les grandes routes. – Dumouriez plus audacieux que Napoléon. – Détails sur la princesse Charlotte de Galles, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, etc.


Depuis quelques jours, l'Empereur, dans ses lectures, s'occupe de guerre, de fortifications, d'artillerie, etc. Il a parcouru Vauban, le *Dictionnaire* de Gassendi, quelques campagnes de la Révolution, et la *Tactique* de Guibert, qui l'attache fort. En revenant, à ce sujet, sur des généraux déjà cités plusieurs fois ailleurs : « Ils ne savaient, disait-il, faire la guerre que sur les grandes routes et à la portée du canon, lorsque leur champ de bataille eût dû embrasser la totalité du pays. »

¶ À dîner il a parlé de la campagne de Dumouriez⁴⁴ en Champagne, qu'il venait de lire. Il faisait peu de cas du duc de Brunswick, qui, avec un projet offensif, n'avait fait, disait-il, que dix-huit lieues en quarante jours. Mais d'un autre côté, il blâmait fort Dumouriez, dont il avait trouvé la position trop audacieuse. « Et de ma part on doit prendre cela pour beaucoup, a-t-il ajouté, car je me regarde comme l'homme le plus audacieux, en guerre, qui peut-être ait jamais existé, et bien certainement je ne serais pas resté



Le général Dumouriez en buste,
par Dien.

44. Charles-François Dumouriez (1739-1823) commandait une armée qui, jointe à celle commandée par Kellermann, remporta la victoire de Valmy sur l'armée prussienne du duc de Brunswick, le 20 septembre 1792. (JMS)

dans la position de Dumouriez, tant elle m'eût présenté de dangers. Je n'explique sa manœuvre qu'en me disant qu'il n'aura pas osé se retirer. Il aura jugé encore plus de périls dans la retraite qu'à demeurer. Wellington s'était mis dans ce cas avec moi le jour de Waterloo. } 

« Les Français sont les plus braves qu'on connaisse ; dans quelque position qu'on les essaie ils se battront ; mais ils ne savent pas se retirer devant un ennemi victorieux. S'ils ont le moindre échec, ils n'ont plus ni tenue ni discipline ; ils vous glissent dans la main. Voilà, je suppose, quel aura été le calcul de Dumounez, etc. ; ou bien encore, peut-être, quelque négociation secrète que nous ignorons. »

Dans le jour, des papiers publics qu'on nous a procurés parlaient du mariage du prince Léopold de Saxe-Cobourg avec la princesse Charlotte de Galles.

L'Empereur a dit : « Ce prince Léopold aurait pu être mon aide de camp : il l'a sollicité de moi, et je ne sais ce qui aura arrêté sa nomination. Il est fort heureux pour lui de n'avoir pas réussi : ce titre lui aurait coûté sans doute le mariage qu'il fait en cet instant ; et puis, observait l'Empereur, qu'on vienne nous dire ce qui est heur ou malheur ici-bas dans la vie des hommes !... »

La conversation s'est engagée alors sur la princesse Charlotte d'Angleterre⁴⁵. Quelqu'un disait qu'elle était extrêmement populaire à Londres, et donnait des signes non équivoques de beaucoup de caractère. C'était un adage parmi beaucoup d'Anglais, qu'elle recommencerait Elizabeth. Elle-même, prétendait-on, n'était pas sans quelques

45. Charlotte Augusta de Galle, fille du prince régent, futur George IV. Après son mariage avec Léopold de Saxe-Cobour, elle décèdera à 21 ans en 1817, après avoir donné naissance à un fils mort-né. (JMS)

pensées à cet égard. Le narrateur disait s'être trouvé à Londres en 1814, précisément quand cette jeune princesse, à la suite des outrages faits à sa mère en présence des souverains alliés, s'était évadée de chez le prince régent, son père, avait sauté dans le premier fiacre offert à sa vue, et volé à la demeure de sa mère, qu'elle adorait. La gravité anglaise se montra indulgente en cette occasion ; on se plut généralement à trouver l'excuse d'une inconséquence aussi grave dans la moralité même du sentiment qui l'avait causée. La jeune princesse ne voulait plus sortir de chez sa mère ; il fallut que le duc d'York, ou un autre de ses oncles, et peut-être encore le grand-chancelier d'Angleterre, vinsent la décider à retourner auprès de son père, lui démontrant que son obstination pouvait exposer sa mère au point de mettre sa vie en péril.



⊕ Charlotte Augusta de Galles, par Dawe.

La princesse Charlotte avait déjà fait preuve d'un caractère très décidé en refusant d'épouser le prince d'Orange, qu'elle repoussait surtout parce qu'elle se serait trouvée dans l'obligation, disait-elle, de vivre parfois hors d'Angleterre ; sentiment national qui la rendit encore d'autant plus chère aux Anglais.

Elle ne s'est fixée sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, nous disent les Anglais qui se trouvent ici, que par le seul effet de son propre choix ; et elle a annoncé hautement, ajoutent-ils, qu'elle

comptait sur d'heureux jours, parce qu'elle n'avait eu d'autre guide que le sentiment. Ce prince lui a beaucoup plu. « Je le crois sans peine, a observé l'Empereur ; si je m'en souviens bien, c'est le plus beau jeune homme que j'aie vu aux Tuileries. » On a raconté que les Anglais d'ici avaient cité, il y avait peu de jours, ce qu'ils appelaient une preuve du caractère et de la dignité de leur jeune future souveraine. Un des ministres s'étant rendu chez elle, lors des arrangements du mariage, pour des détails domestiques à régler, lui fit entendre des propositions qu'elle regarda comme peu faites pour elle. « Milord, lui dit-elle avec fierté, je suis l'héritière de la Grande-Bretagne, je dois un jour en porter la couronne, je le sais, et mon âme s'est mise en rapport avec cette haute destinée ; ainsi ne croyez pas pouvoir me traiter autrement. N'allez pas penser que, pour épouser le prince Léopold, je puisse, je veuille jamais être *mistress Cobourg* : ôtez-vous cela de la tête, etc. »

Cette jeune princesse est l'idole des Anglais, qui se complaisent à voir en elle l'espoir d'un meilleur avenir.

L'Empereur, revenant sur le prince Léopold⁴⁶, qui avait dû être son aide de camp, a dit : « Une foule d'autres princes allemands briguaient la même faveur. Lorsque j'eus créé la Confédération du Rhin, les souverains qui en faisaient partie ne doutèrent pas que je ne fusse prêt à renouveler, dans ma personne, l'étiquette et les formes du Saint-Empire romain ; et tous parmi eux, jusqu'aux rois mêmes, se montraient empressés de former mon cortège, et de devenir, l'un mon grand échanson, l'autre mon grand panetier, etc. Vers ce temps, les princes allemands avaient, à la lettre, envahi les Tuileries : ils en remplissaient les salons, modestement confondus, perdus au milieu

46. Léopold de Saxe-Cobourg (1790-1865. Après le décès de sa femme Charlotte de Galles, il deviendra roi des Belges sous le nom de Léopold I^{er}. (*JMS*)

de vous autres. Il est vrai qu'il en était de même des Italiens, des Espagnols, des Portugais, et que la plus grande partie de l'Europe se trouvait rassemblée aux Tuileries !... Le fait est, a conclu l'Empereur, que, sous mon règne, Paris a été la reine des nations, et les Français le premier peuple de l'univers !... »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑



🔍 Le prince Léopold de Saxe-Cobourg,
par Dawe.

Lundi 11 novembre 1816.

Divers objets bien importants. – Négociation d'Amiens ; début du Premier consul en diplomatie. – De l'agglomération des peuples de l'Europe. – De la conquête de l'Espagne. – Danger de la Russie. – Bernadotte.

L'Empereur n'est pas sorti de sa chambre. J'ai passé presque toute la journée avec lui, je ne l'ai quitté que pour aller dîner.

Les conversations du jour ont été longues, pleines et des plus intéressantes ; l'Empereur se trouvait fort causant, et ses paroles étaient riches, rapides. Il a parcouru une foule d'objets souvent fort étranges, bien qu'ils fussent amenés naturellement les uns par les autres. Ils étincelaient d'idées et de faits nouveaux pour moi ; malheureusement leur nombre et leur importance même m'en ont fait perdre

une partie, et je voudrais pouvoir affirmer que je suis littéral dans ce qui reste, car ma grande occupation à retenir ce qui était passé, m'a souvent rendu distrait pour ce qui arrivait.

Parlant des éléments de la société, il disait : « La *démocratie* peut être furieuse ; mais elle a des entrailles, on l'émeut ; pour l'*aristocratie*, elle demeure toujours froide, elle ne pardonne jamais, etc. »

Dans un autre moment, et à la suite d'antécédents, il a dit : « Toutes les institutions ici-bas ont deux faces ; celle de leurs avantages et celle de leurs inconvénients ; on peut donc, par exemple, soutenir et combattre la *république* et la *monarchie*. Nul doute qu'on ne prouve facilement, en théorie, que toutes deux également sont bonnes et fort bonnes, mais en application ce n'est plus aussi aisé. » Et il arrivait à dire que l'extrême frontière du gouvernement de plusieurs était l'*anarchie* ; l'extrême frontière du gouvernement d'un seul, le *despotisme* ; que le mieux serait indubitablement un juste milieu, s'il était donné à la sagesse humaine de savoir s'y tenir. Et il remarquait que ces vérités étaient devenues banales, sans amener aucun bénéfice ; qu'on avait écrit, à cet égard, des volumes jusqu'à satiété, et qu'on en écrivait grand nombre encore sans s'en trouver beaucoup mieux, etc., etc.

Plus tard, il lui est arrivé de dire encore : « Il n'y a point de despotisme absolu, il n'en est que de relatif ; un homme ne saurait impunément en absorber un autre. Si un sultan fait couper des têtes à son caprice, il perd facilement aussi la sienne, et de la même façon. Il faut que l'excès se déverse toujours de côté ou d'autre ; ce que l'Océan envahit dans une partie, il le perd ailleurs ; et puis il est des mœurs, certains usages contre lesquels vient se briser toute puissance. Moi, en Égypte, conquérant, dominateur, maître absolu, exerçant les lois sur

la population par de simples ordres du jour, je n'aurais pas osé faire fouiller les maisons, et il eût été hors de mon pouvoir d'empêcher les habitants de parler librement dans les cafés. Ils étaient plus libres, plus parleurs, plus indépendants qu'à Paris : s'ils se soumettaient à être esclaves ailleurs, ils prétendaient et voulaient être libres là. Les cafés étaient la citadelle de leurs franchises, le bazar de leurs opinions. Ils y déclamaient et jugeaient en toute hardiesse : on n'eût pu venir à bout de leur fermer la bouche. S'il m'est arrivé d'y entrer, on s'y inclinait devant moi, il est vrai ; mais c'était l'affaire d'estime personnelle ; j'étais le seul, on ne l'eût pas fait pour mes lieutenants, etc.

« Quoi qu'il en soit, disait-il à la suite d'autres objets, voici le pouvoir de l'unité et de la concentration, ce sont des faits propres à frapper même le dernier vulgaire. La France, livrée aux tiraillements de plusieurs, allait périr sous les coups de l'Europe réunie ; elle met le gouvernail aux mains d'un seul, et aussitôt, moi, Premier consul, je donne la loi à toute cette même Europe.

« Ce fut un singulier spectacle que de voir les vieux cabinets de l'Europe ne pas juger l'importance d'un tel changement, et continuer à se conduire avec l'unité et la concentration, comme ils l'avaient fait avec la multitude et l'éparpillage. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que Paul, qui a passé pour un fou, fut le premier qui, du fond de sa Russie, apprécia cette différence ; tandis que le ministère anglais, réputé si habile et de tant d'expérience, fut le dernier. *Je laisse de côté les abstractions de votre révolution, m'écrivait Paul, je me tiens à un fait, il me suffit ; à mes yeux vous êtes un gouvernement, et je vous parle, parce que nous pouvons nous entendre et que je puis traiter.*

« Quant au ministère anglais, il me fallut vaincre et forcer partout à la paix, l'isoler absolument du reste de l'Europe, pour parvenir à m'en

faire écouter ; et encore n'entra-t-il en pourparlers avec moi qu'en se traînant dans les ornières de la vieille routine. Il essayait de m'amuser par des longueurs, des protocoles, des formes, des étiquettes, des antécédents, des incidents, que sais-je ? Je ne fis qu'en rire, je me sentais si puissant !!!

« Un terrain tout nouveau demandait des procédés tout nouveaux ; mais les négociateurs anglais ne semblaient se douter ni du temps, ni des choses, ni des hommes. Ma manière les déconcerta tout à fait. Je débutai avec eux en diplomatie comme j'avais fait ailleurs dans les armes. Voici mes propositions, leur dis-je tout d'abord : nous sommes maîtres de la Hollande, de la Suisse, je les abandonne contre les restitutions que vous aurez à faire à nous ou à nos alliés ; nous sommes maîtres aussi de l'Italie, j'en abandonne une partie et conserve l'autre, afin de pouvoir diriger et garantir l'existence et la durée de tout : voilà mes bases ; à présent édifiez autour ce qu'il vous plaira, peu m'importe ; mais le but et le résultat doivent demeurer tels ; je n'y changerai rien. Je ne prétends point acheter de vous des concessions, mais faire des arrangements raisonnables, honorables et durables ; voilà mon cercle. Vous ne vous doutez, à ce que je vois, ni de nos situations, ni de nos moyens respectifs ; je ne crains ni vos refus, ni vos efforts, ni tous les embarras que vous pourriez me créer ; j'ai les bras forts, je ne demande qu'à porter.

« Ce langage inusité, continuait l'Empereur, eut son effet ; on n'avait prétendu que nous amuser à Amiens, et l'on y traita sérieusement. Ne sachant par où me toucher, ils m'offrirent de me faire roi de France. J'en levai les épaules de pitié. Ils s'adressaient bien... Roi par la grâce de l'étranger !... Moi qui me trouvais déjà souverain par la volonté du peuple !...

« L'ascendant que je m'étais donné était tel, que durant les négociations mêmes, je me fis adjuger par les Italiens la présidence de leur république, et que cet acte qui, dans la diplomatie ordinaire de l'Europe, eût enfanté tant d'incidents, n'interrompit, n'arrêta rien : on n'en conclut pas moins, tant ma brusque franchise m'avait plus servi que n'eussent pu faire toutes les finasseries d'usage. Bien des pamphlets et bien des manifestes qui ne valent guère mieux m'ont accusé de perfidie, de manquer de foi et de parole dans les négociations : je ne le méritai jamais ; les autres cabinets toujours.

« À Amiens, du reste, a-t-il dit, je croyais de très bonne foi le sort de la France, celui de l'Europe, le mien fixés ; la guerre finie. C'est le cabinet anglais qui a tout rallumé, c'est à lui seul que l'Europe doit tous les fléaux qui ont suivi, lui seul en est responsable. Pour moi, j'allais me donner uniquement à l'administration de la France, et je crois que j'eusse enfanté des prodiges. Je n'eusse rien perdu du côté de la gloire, mais beaucoup gagné du côté des jouissances ; j'eusse fait la conquête de l'Europe, comme j'ai été sur le point de l'accomplir par les armes. De quel lustre on m'a privé !

« On ne cesse de parler de mon amour pour la guerre ; mais n'ai je pas été constamment occupé à me défendre ? Ai-je remporté une seule grande victoire que je n'aie immédiatement proposé la paix ?

« Le vrai est que je n'ai jamais été maître de mes mouvements ; je n'ai jamais été réellement tout à fait moi.

« Je puis avoir eu bien des plans ; mais je ne fus jamais en liberté d'en exécuter aucun. J'avais beau tenir le gouvernail, quelque forte que fût la main, les lames subites et nombreuses l'étaient bien plus encore, et j'avais la sagesse d'y céder plutôt que de sombrer en voulant y résister

obstinément. Je n'ai donc jamais été véritablement mon maître ; mais j'ai toujours été gouverné par les circonstances ; si bien qu'au commencement de mon élévation, sous le Consulat, de vrais amis, mes chauds partisans, me demandaient parfois, dans les meilleures intentions, et pour leur gouverne, *où je prétendais arriver* ; et je répondais toujours que je n'en savais rien. Ils en demeuraient frappés, peut-être mécontents, et pourtant je leur disais vrai. Plus tard, sous l'Empire, où il y avait moins de familiarité, bien des figures semblaient me faire encore la même demande, et j'eusse pu leur faire encore la même réponse. C'est que je n'étais point le maître de mes actes, parce que je n'avais pas la folie de vouloir tordre les événements à mon système ; mais au contraire je pliais mon système sur la contexture imprévue des événements, et c'est ce qui m'a donné souvent les apparences de mobilité, d'inconséquence, et m'en a fait accuser parfois ; mais était-ce juste ? »

Et après avoir traité beaucoup d'autres sujets encore, l'Empereur, plus loin, disait : « Une de mes plus grandes pensées avait été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques qu'ont dissous, morcelés les révolutions et la politique. Ainsi, l'on compte en Europe, bien qu'épars, plus de trente millions de Français, quinze millions d'Espagnols, quinze millions d'Italiens, trente millions d'Allemands : j'eusse voulu faire de chacun de ces peuples un seul et même corps de nation. C'est avec un tel cortège qu'il eût été beau de s'avancer dans la postérité et la bénédiction des siècles. Je me sentais digne de cette gloire !

« Après cette simplification sommaire, observait-il, il eût été plus possible de se livrer à la chimère du bel idéal de la civilisation : c'est dans cet état de choses qu'on eût trouvé plus de chances d'amener partout l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments, des

vues et des intérêts. Alors peut-être à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver, pour la grande famille européenne, l'application du Congrès américain, ou celle des amphictyons de la Grèce⁴⁷ ; et quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissance, de prospérité ! Quel grand et magnifique spectacle !...

« L'agglomération des trente ou quarante millions de Français était faite et parfaite ; celle des quinze millions d'Espagnols l'était à peu près aussi ; car rien n'est plus commun que de convertir l'accident en principe ; comme je n'ai point soumis les Espagnols, on raisonnera désormais comme s'ils eussent été insoumettables. Mais le fait est qu'ils ont été soumis, et qu'au moment même où ils m'ont échappé, les Cortès de Cadix traitaient secrètement avec nous. Aussi, ce n'est pas leur résistance, ni les efforts des Anglais qui les ont délivrés, mais bien mes fautes et mes revers lointains ; celle surtout de m'être transporté avec toutes mes forces à mille lieues d'eux, et d'y avoir péri ; car personne ne saurait nier que si, lors de mon entrée dans ce pays, l'Autriche, en ne me déclarant pas la guerre, m'eût laissé quatre mois de séjour de plus en Espagne⁴⁸, tout y eût été terminé ; le gouvernement espagnol allait se consolider, les esprits se fussent calmés, les divers partis se seraient ralliés ; trois ou quatre ans eussent présenté chez eux une paix profonde, une prospérité brillante, une nation compacte, et j'aurais mérité d'eux ! je leur eusse épargné l'affreuse tyrannie qui les foule, les terribles agitations qui les attendent.

47. Dans la Grèce antique, les Amphictyonies étaient des conseils formés de délégués des États grecs, qui se réunissaient pour délibérer sur les affaires religieuses et générales de ces États. (*JMS*)

48. C'est à ce sujet précisément que Napoléon s'exprimait ainsi : « La présence du général est indispensable : c'est la tête, c'est le tout d'une armée : ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César ; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui faisait trembler l'armée républicaine aux portes de Rome, mais Annibal ; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre ; ce n'est pas l'armée française qui a porté la guerre sur le Weser et sur l'Inn, mais Turenne ; ce n'est pas l'armée prussienne qui a défendu sept ans la Prusse contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, mais Frédéric le Grand » (*Mémoires de Napoléon*, tome 2, page 90). (*LC*)

« Quant aux quinze millions d'Italiens, l'agglomération était déjà fort avancée : il ne fallait plus que vieillir, et chaque jour mûrissait chez eux l'unité de principes et de législation, celle de penser et de sentir, ce ciment assuré, infaillible des agglomérations humaines. La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome, n'avaient été que temporaires dans ma pensée, et n'avaient d'autre but que de surveiller, garantir et avancer l'éducation nationale des Italiens.

N. B. Une aussi grande détermination que celle de l'abandon futur de l'Italie, entendue pour la première fois, exprimée de la sorte, en passant, avec aussi peu d'importance, sans le développement d'aucun motif, l'appui d'aucune preuve, n'eut, je l'avoue, pas plus de poids à mes yeux qu'on n'en doit accorder à ces assertions hasardées qu'amène si souvent et qu'excuse la chaleur des simples conversations. Mais le temps et l'habitude m'ont appris que toutes celles de Napoléon, en pareil cas, emportaient avec elles leur sens plein, entier, littéral. Je les ai trouvées telles toutes les fois que j'ai rencontré les moyens de la vérification ; et je le fais observer, afin que ceux qui seraient portés à repousser aussi ne le fissent pas trop légèrement à leur tour, sans avoir employé du moins la recherche des preuves.

Je trouve, par exemple, aujourd'hui dans une dictée de Napoléon au général Montholon, publiée dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, volume I, page 137, un développement si complet, si satisfaisant de la simple phrase que j'avais recueillie de sa conversation, que je ne puis résister à le transcrire ici.

« Napoléon, y est-il dit, voulait recréer la patrie italienne, réunir les Vénitiens, les Milanais, les Piémontais, les Génois, les Toscans, les Parmesans, les Modenais, les Romains, les Napolitains, les Siciliens, les Sardes dans une seule nation indépendante, bornée par les Alpes, les mers Adriatique, d'Ionie et Méditerranée : c'était le trophée immortel qu'il élevait à sa gloire. Ce grand et puissant royaume aurait contenu la maison d'Autriche, sur terre ; et sur mer, ses flottes réunies à celle de Toulon, auraient dominé la Méditerranée et protégé l'ancienne route du commerce des Indes par la mer Rouge et Suez. Rome, capitale de cet État, était la ville éternelle, couverte par les trois barrières des Alpes, du Pô, des Apennins, plus à portée que toute autre de trois grandes îles. Mais Napoléon avait

bien des obstacles à vaincre. Il avait dit à la consulte de Lyon : *Il me faut vingt ans pour rétablir la nation italienne.*

Trois choses s'opposaient à ce grand dessein : 1° les possessions qu'avaient les puissances étrangères ; 2° l'esprit des localités ; 3° le séjour des papes à Rome.

« Dix ans s'étaient à peine écoulés depuis la consulte de Lyon, que le premier obstacle était entièrement levé : aucune puissance étrangère ne possédait plus rien en Italie : elle était tout entière sous l'influence immédiate de l'Empereur. La destruction de la république de Venise, du roi de Sardaigne, du grand-duc de Toscane, la réunion à l'Empire du patrimoine de saint Pierre, avaient fait disparaître le second obstacle. Comme ces fondeurs qui, ayant transformé plusieurs pièces de petit calibre en une seule de quarante-huit, les jettent d'abord dans le haut fourneau pour les décomposer, les réduire en fusion ; de même les petits États avaient été réunis à l'Autriche ou à la France, pour être réduits en éléments, perdre leurs souvenirs, leurs prétentions, et se trouver préparés au moment de la fonte. Les Vénitiens, réunis pendant plusieurs années à la monarchie autrichienne, avaient senti toute l'amertume d'être soumis aux Allemands. Lorsque ces peuples rentrèrent sous la domination italienne, ils ne s'inquiétèrent pas si leur ville serait la capitale, si leur gouvernement serait plus ou moins aristocratique. La même révolution s'opéra en Piémont, à Gênes, à Rome, brisés par le grand mouvement de l'Empire français.

« Il n'y avait plus de Vénitiens, de Piémontais, de Toscans ; tous les habitants de la péninsule n'étaient plus qu'Italiens : tout était prêt pour créer la grande patrie italienne. Le grand-duché de Berg était vacant pour la dynastie qui occupait momentanément le trône de Naples. L'Empereur attendait avec impatience la naissance de son second fils pour le mener à Rome, le couronner roi d'Italie, et proclamer l'indépendance de la belle péninsule sous la régence du prince Eugène... »

Et voyez si je jugeais bien ; et quel est l'empire des lois communes ! Les parties qui nous avaient été réunies, bien que cette réunion pût paraître de notre part l'injure de l'envahissement, et en dépit de tout leur patriotisme italien, ces mêmes parties ont été précisément celles qui, de beaucoup, nous sont demeurées les plus attachées. Aujourd'hui

qu'elles sont rendues à elles-mêmes, elles se croient envahies, déshéritées et elles le sont !...

« Tout le midi de l'Europe eût donc bientôt été compact de localités, de vues, d'opinions, de sentiments et d'intérêts. Dans cet état de choses, que nous eût fait le poids de toutes les nations du Nord ? Quels efforts humains ne fussent pas venus se briser contre une telle barrière ?...

« L'agglomération des Allemands demandait plus de lenteur, aussi n'avais-je fait que simplifier leur monstrueuse complication ; non qu'ils ne fussent préparés pour la centralisation : ils l'étaient trop au contraire, ils eussent pu réagir aveuglément sur nous avant de nous comprendre. Comment est-il arrivé qu'aucun prince allemand n'ait jugé les dispositions de sa nation, ou n'ait pas su en profiter ? Assurément si le ciel m'eût fait naître prince allemand, au travers des nombreuses crises de nos jours, j'eusse gouverné infailliblement les trente millions d'Allemands réunis ; et pour ce que je crois connaître d'eux, je pense encore que, si une fois ils m'eussent élu et proclamé, ils ne m'auraient jamais abandonné, et je ne serais pas ici... » Alors ont suivi des détails et des applications douloureuses. Puis il a repris : « Quoiqu'il en soit, cette agglomération arrivera tôt ou tard par la force des choses : l'impulsion est donnée, et je ne pense pas qu'après ma chute et la disparition de mon système, il y ait en Europe d'autre grand équilibre possible que l'agglomération et la confédération des grands peuples. Le premier souverain qui, au milieu de la première grande mêlée, embrassera de bonne foi la cause des peuples, se trouvera à la tête de toute l'Europe, et pourra tenter tout ce qu'il voudra.

« Que si on me demande à présent pourquoi je ne laissais pas transpirer alors de pareilles idées ? pourquoi je ne les livrais pas à la discussion

publique ? Elles eussent été si populaires, me dira-t-on, et l'opinion m'eût été d'un renfort si immense ! Je réponds que la malveillance est toujours beaucoup plus active que le bien ; qu'il existe aujourd'hui tant d'esprit parmi nous, qu'il domine aisément le bon sens, et peut obscurcir à son gré les points les plus lumineux ; que livrer de si hauts objets à la discussion publique, c'était les livrer à l'esprit de coterie, aux passions, à l'intrigue, au commérage, et n'obtenir pour résultat infaillible que discrédit et opposition. Je calculais donc trouver un bien plus grand secours dans le secret ; alors demeurait, comme en auréole autour de moi, ce vague qui enchaîne la multitude et lui plaît ; ces spéculations mystérieuses qui occupent, remplissent tous les esprits ; enfin, ces dénouements subtils et brillants reçus avec tant d'applaudissements, et qui créent tant d'empire. C'est ce même principe qui m'a fait courir malheureusement si vite à Moscou : avec plus de lenteur j'eusse paré à tout ; mais je m'étais mis dans l'obligation de ne pas laisser le temps de commenter. Avec ma carrière déjà parcourue, avec mes idées pour l'avenir, il fallait que ma marche et mes succès eussent quelque chose de surnaturel. » Et alors l'Empereur est passé à l'expédition de Russie, répétant une grande partie des choses que j'ai dites ailleurs. Je ne reproduis ici que ce qui m'a paru neuf.

« Et voici encore, disait-il, une autre circonstance où on a pris l'accident pour le principe. J'ai échoué contre les Russes ; de là ils sont inattaquables chez eux, invincibles ; mais pourtant à quoi cela a-t-il tenu ? Qu'on le demande à leurs fortes têtes, à leurs hommes sages et réfléchis ; qu'on consulte Alexandre lui-même et ses sentiments d'alors. Sont-ce les efforts des Russes qui m'ont anéanti ? Non, la chose n'est due qu'à de purs accidents, qu'à de véritables fatalités : c'est une capitale incendiée en dépit de ses habitants, et par des intrigues étrangères ; c'est un hiver, une congélation dont l'apparition subite et l'excès furent une espèce de phénomène ; ce sont de faux

rapports, de sottises intrigues, de la trahison, de la bêtise, bien des choses enfin qu'on saura peut-être un jour et qui pourront atténuer ou justifier les deux fautes grossières, en diplomatie et en guerre, que l'on a le droit de m'adresser : celle de m'être livré à une telle entreprise, en laissant sur mes ailes, devenues bientôt mes derrières, deux cabinets dont je n'étais pas le maître, et deux armées alliées que le moindre échec devait rendre ennemies. Mais pour tout conclure enfin sur ce point, et même annuler tout ce qui précède d'un seul mot, c'est que cette fameuse guerre, cette audacieuse entreprise, je ne les avais pas voulues ; je n'avais pas eu l'envie de me battre. Alexandre ne l'avait pas davantage, mais une fois en présence, les circonstances nous poussèrent l'un sur l'autre : la fatalité fit le reste. »

Et, après quelques moments d'un silence profond, et comme se réveillant, l'Empereur a repris : « Et un Français a eu en ses mains les destinées du monde ! S'il avait eu le jugement et l'âme à la hauteur de sa situation, s'il eût été bon Suédois, ainsi qu'il l'a prétendu, il pouvait rétablir le lustre et la puissance de sa nouvelle patrie, reprendre la Finlande, être sur Pétersbourg avant que j'eusse atteint Moscou. Mais il a cédé à des ressentiments personnels, à une sottise vanité, à de toutes petites passions. La tête lui a tourné, à lui, ancien Jacobin, de se voir recherché, encensé par des légitimes ; de se trouver face à face, en conférence de politique et d'amitié avec un empereur de toutes les Russies, qui ne lui épargnait aucunes cajoleries. On assure qu'il lui fut même insinué alors qu'il pouvait prétendre à une de ses sœurs en divorçant d'avec sa femme ; et, d'un autre côté, un prince français lui écrivait qu'il se plaisait à remarquer que le Béarn était dans le berceau de leurs deux maisons ! B...⁴⁹ ! *Sa maison !...*

49. Bernadotte. (JMS)

« Dans son enivrement, il sacrifia sa nouvelle patrie et l'ancienne, sa propre gloire, sa véritable puissance, la cause des peuples, le sort du monde ! C'est une faute qu'il payera chèrement ! À peine avait-il réussi dans ce qu'on attendait de lui, qu'il a pu commencer à le sentir : il s'est même, dit-on, repenti ; mais il n'a pas encore expié. Il est désormais le seul parvenu occupant un trône ; le scandale ne doit pas demeurer impuni, il serait d'un trop dangereux exemple !... »



Charles XIV Jean, roi de Suède et de Norvège (Bernadotte), par Westin.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mardi 12 novembre 1816.

L'Empereur a peu de confiance dans l'issue de 1815. – Thémistocle. –
À un moment la pensée, dans la crise de 1814, de rétablir lui-même les Bourbons.
– Ouvrage du baron Fain sur la crise de 1814. – Abdication de Fontainebleau ;
particularités. – Traité de Fontainebleau, etc., etc.

L'Empereur, revenant sur son apparition de l'île d'Elbe et sa seconde chute à Waterloo, y a mêlé quelques paroles remarquables. « Il est sûr, disait-il, que dans ces circonstances, je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif ; ce n'était plus ma confiance première : soit que l'âge qui d'ordinaire favorise la fortune commençât à m'échapper, soit qu'à mes propres yeux, dans ma propre imagination, le merveilleux de ma carrière se trouvât entamé, toujours est-il certain que je sentais en moi qu'il me manquait quelque chose. Ce n'était plus

cette fortune attachée à mes pas qui se plaisait à me combler, c'était le destin sévère auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait tout aussitôt ; car il est remarquable que je n'ai eu alors un avantage, qu'il n'ait été immédiatement suivi d'un revers.

« J'ai traversé la France, j'ai été porté jusqu'à la capitale par l'élan des citoyens et au milieu des acclamations universelles ; mais à peine étais-je dans Paris, que, comme par une espèce de magie, et sans aucun motif légitime, on a subitement reculé, on est devenu froid autour de moi.

« J'étais venu à bout de me ménager des raisons plausibles, d'obtenir un rapprochement sincère avec l'Autriche ; je lui avais expédié des agents plus ou moins avoués⁵⁰. Mais Murat se trouva là avec sa fatale levée de boucliers : on ne douta pas à Vienne que ce ne fût par mes ordres ; et me mesurant à leur échelle, ils ne virent dans toute cette complication que finasserie de ma part, et ils ne s'occupèrent plus dès lors qu'à contre-intriguer contre moi.

« Mon entrée en campagne avait été des plus habiles et des plus heureuses, je devais surprendre l'ennemi en détail ; mais voilà qu'un transfuge sort du rang de nos généraux pour l'aller avertir à temps.

50. Entre autres le baron de Stassard, dont le dévouement connu lui mérita la confiance d'être chargé par Napoléon d'aller négocier, au congrès de Vienne, le maintien de la paix de Paris ; mais il ne put aller au-delà de Lintz ; les plus ardents et les plus acharnés dans les cabinets alliés, ayant pris la précaution de faire consacrer en principe que toute communication serait absolument interdite avec Napoléon. Il fut pourtant communiqué indirectement à M. le baron de Stassard, que, si Napoléon voulait abdiquer en faveur de son fils, avant toute hostilité, l'Autriche adopterait ce parti, pourvu toutefois encore que Napoléon se livrât à son beau-père, qui lui garantissait de nouveau la souveraineté de l'île d'Elbe, ou toute autre souveraineté analogue. (LC)

« Je gagne brillamment la bataille de Ligny, mais mon lieutenant me prive de ses fruits. Enfin je triomphe à Waterloo même, et tombe au même instant dans l'abîme ; et tous ces coups, je dois le dire, me frappèrent beaucoup plus qu'ils ne me surprirent. J'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse, non que cela ait influé en rien sur mes déterminations et mes mesures assurément ; mais toutefois j'en portais le sentiment au-dedans de moi. »

Voici un trait qui confirme ces dispositions intérieures et secrètes de Napoléon ; il est trop remarquable pour que je ne le consigne pas ici : l'Empereur, sur les bords de la Sambre, de grand matin et le temps très frais, s'approcha du feu d'un bivouac, en compagnie de son seul aide de camp de service (le général C.....⁵¹) : une marmite bouillait ; c'étaient des pommes de terre. Il s'en fit donner une et se mit à la manger méditativement. En l'achevant, il prononça, non sans quelque tristesse apparente, plusieurs mots entrecoupés. « Après tout, c'est bon, c'est supportable... Avec cela on pouvait vivre en tous lieux et partout... L'instant n'est peut-être pas éloigné... *Thémistocle*⁵² !... » et il se remit en route. Le général aide de camp, de la bouche même duquel je tiens cette circonstance depuis mon retour en Europe, m'ajoutait que, si l'Empereur eût réussi, ces paroles eussent traversé sa pensée sans y laisser aucune trace, comme tant d'autres ; mais qu'après sa catastrophe, et à la lecture surtout du mot *Thémistocle*, dans la fameuse lettre au prince régent, il avait été frappé du souvenir du bivouac de la Sambre, et que l'expression, l'attitude, l'accent de Napoléon, dans cette petite circonstance, l'avaient plus que tourmenté pendant longtemps, et ne pouvaient lui sortir de l'esprit.

51. Corbineau. (*JMS*)

52. Archonte, puis stratège d'Athènes. Frappé d'ostracisme, il se réfugia auprès du roi de Perse d'Artaxerxès, fils de Xerxès qu'il avait vaincu à Salamine (V^e siècle avant J.-C.). (*JMS*)

Au reste, on se tromperait fort si l'on attribuait, en toute occasion, à Napoléon autant de confiance intérieure qu'en annonçaient d'ordinaire ses actes et ses décisions. En quittant les Tuileries, au mois de janvier 1814, pour son immortelle et malheureuse campagne des environs de Paris, il partit l'âme contristée par les plus sinistres pressentiments ; et ce qui prouve toute sa sagacité, c'est que dès lors il était persuadé, ce que le gros du vulgaire autour de lui était bien loin de soupçonner, que, s'il périssait, ce serait par les Bourbons. C'est ce qu'il laissa pénétrer à quelques confidents qui cherchaient vainement à le rassurer, lui représentant de bonne foi que tant de temps s'était écoulé qu'on ne s'en souvenait plus, qu'ils n'étaient pas connus de la génération présente. « Vous vous trompez, leur disait-il toujours, c'est pourtant là qu'est le vrai danger. » Aussi, immédiatement après cette belle allocution aux officiers réunis de la garde nationale, qui laissa de si vives impressions à tous ceux qui en furent les témoins, dans laquelle il leur dit entre autres choses : « Vous m'avez élu, je suis votre ouvrage, c'est à vous à me défendre. » Et qu'il termina, leur présentant l'Impératrice d'une main, et le roi de Rome de l'autre, disant : « Je pars pour aller combattre nos ennemis ; je laisse à votre garde ce que j'ai de plus cher. » Au moment, dis-je, de quitter les Tuileries, pressentant déjà dans cet instant décisif, des trahisons, des perfidies funestes, il résolut de s'assurer de la personne de celui-là même⁵³ qui s'est trouvé en effet l'âme du complot qui l'a renversé. Il n'en fut empêché que par les représentations, et l'on pourrait même presque dire l'offre de garantie personnelle de quelques ministres, qui lui démontraient que le personnage suspecté était précisément celui qui devait le plus redouter les Bourbons. L'Empereur leur céda ; mais tout en exprimant fortement qu'il était à craindre qu'eux et lui eussent à s'en repentir !!...

53. Talleyrand. (*JMS*)

Voici encore une autre circonstance peu connue, je crois, mais bien précieuse et certaine, qui prouve combien les Bourbons, dans le fort de la crise, occupaient les pensées de Napoléon. Après l'échec de Brienne, l'évacuation de Troyes, la retraite forcée sur la Seine, et les humiliantes conditions envoyées de Châtillon, qu'il repoussa généreusement, l'Empereur, enfermé avec quelqu'un et succombant à la vue du déluge de maux qui allaient fondre sur la France, demeurait absorbé dans de tristes méditations, quand tout à coup, il s'élança de son siège, s'écriant avec chaleur : « Je possède peut-être encore un moyen de sauver la France... Et si je rappelais moi-même les Bourbons ! Il faudrait bien que les alliés s'arrêtassent devant eux, sous peine de honte et de duplicité avouée, sous peine d'attester qu'ils en veulent encore plus à notre territoire qu'à ma personne. Je sacrifierais tout à la patrie ; je deviendrais le médiateur entre le peuple français et eux ; je les contraindrais d'accéder aux lois nationales ; je leur ferais jurer le pacte existant : ma gloire et mon nom serviraient de garantie aux Français. Quant à moi, j'ai assez régné, ma carrière regorge de hauts faits et de lustre, et ce dernier ne serait pas le moindre : ce serait m'élever encore que de descendre de la sorte... » Et après quelques moments d'un silence profond, il reprit douloureusement : « Mais une dynastie déjà expulsée pardonne-t-elle jamais ?... Au retour, peut-elle rien oublier ?... S'en fierait-on à eux ?... Et Fox aurait-il donc eu raison dans sa fameuse maxime sur les restaurations ?... » Et abîmé dans ses inquiétudes et sa douleur, il fut se jeter sur un lit où on le réveilla précisément pour lui apprendre la marche de flanc de Blücher, qu'il épiait en secret depuis quelque temps. Il se leva pour pousser ce nouveau jet de ressources, d'énergie et de gloire, qu'ont consacré à jamais les noms de Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vaux-Champ, Nangis, Montereau, Craonne, etc. ; succès merveilleux qui consternèrent assez Alexandre et les Anglais pour leur rendre un instant le désir de traiter ; et ces succès eussent pu, en effet, changer

entièrement la face des affaires, si, par une foule de fatalités Napoléon n'eût été traversé par des contretemps inouïs, en dehors de toutes ses combinaisons, tels que les ordres essentiels qui n'arrivèrent pas au vice-roi, la défection de Murat, la mollesse, l'incurie de certains chefs, enfin jusqu'aux succès mêmes, qui, séparant l'empereur d'Autriche, son beau-père, des autres souverains alliés beaucoup plus malveillants, laissèrent ceux-ci tout à fait libres d'amener seuls l'abdication de Fontainebleau, abdication à jamais si fameuse dans l'histoire de nos destinées et de notre moralité.



1814, Campagne de France, par Meissonier.

Ô vous, penseurs philosophiques, peintres du cœur humain, accourez à Fontainebleau ! Venez assister à la chute du plus grand des monarques ! Venez apprendre à connaître les hommes, à vous étonner de leur impudeur, à rougir de leur mobilité ! Venez voir le haut entourage du héros malheureux ; ceux qui demeuraient courbés sous la masse de ses bienfaits, sous le poids des honneurs et des

richesses dont il les avait comblés ! Venez les voir, sitôt que la fortune lui est contraire, l'abandonner, le trahir, essayer même de l'insulter peut-être !... Venez voir le premier d'entre eux en rang, en faveur, en confiance, celui dont le grand prince avait vainement prétendu rehausser le moral et agrandir les sentiments en le qualifiant maintes fois de son compagnon et de son ami, se placer sur la même ligne que le Mamelouk, qui, plus excusable peut-être par les mœurs de son origine, trouvait tout simple que, son maître étant tombé, il n'eût plus à le servir.

À Fontainebleau, la crise accomplie, et Napoléon engagé dans une conversation profonde, se présente à lui ce compagnon favori, pour demander la permission de se rendre à Paris, seulement quelques instants, afin d'y arranger, dit-il, à la hâte quelques affaires, et revenir aussitôt auprès de l'Empereur pour ne le quitter jamais. Mais Napoléon savait lire dans les âmes, et le partant n'était pas encore hors de la chambre, qu'interrompant brusquement son sujet, l'Empereur dit à celui avec lequel il s'entretenait : « Vous voyez bien cet homme qui sort, eh bien ! il court se salir ; et, quoi qu'il m'ait dit, il ne reparaitra pas ici. » En effet, le déserteur courait aux rayons d'un soleil nouveau. À peine en eut-il ressenti la chaleur, qu'il renia son bienfaiteur, son ami, son maître !... On l'a entendu parler de lui, l'appeler : *cet homme !!!* Et toutefois Napoléon condescendait tellement aux faiblesses humaines, était si fort au-dessus de tout ressentiment, si peu rancuneux, qu'à son retour, il témoigna du regret de ne pas voir l'ingrat, ajoutant en riant : « Le vilain, il aura eu peur de moi ; et il a eu tort : je ne lui aurais infligé d'autre punition que de se montrer à moi sous ses nouveaux costumes : on assure qu'il y est bien plus laid qu'à l'ordinaire. »

Et qui n'aurait pas à dévoiler des turpitudes particulières ! Et moi aussi je pourrais garantir celle d'un des personnages importants, qui, s'étant fait remarquer par sa brutalité en revenant de Fontainebleau, se montra des plus empressés aux Tuileries, lors du 20 mars. Il est vrai qu'il y parut fort décontenancé, se trouvant tout à fait à l'écart par l'isolement accidentel ou calculé dans lequel le laissait la distance de tous les autres. Un témoin de ses derniers torts, les noyant dans la joie commune, courut à lui pour le tirer d'embarras ; et cette générosité lui coûta peu en cet instant.

Aux cœurs heureux les vertus sont faciles.

Mais c'est dans le *Manuscrit* de 1814, du baron Fain, qu'il faut lire et pressentir de si tristes et douloureux détails⁵⁴. On y apprendra... Mais plutôt non, on n'y apprendra..... Mais plutôt non, on n'y apprendra rien... Les hommes, dans de telles circonstances, sont toujours les mêmes dans tous les pays, dans tous les temps, chez toutes les nations, le peuple des cours surtout ; et le camp de Napoléon

54. M. le baron Fain, premier secrétaire du cabinet, a publié un volume (Paris, chez Bossange frères), sous le titre de : *Manuscrit de 1814, sur les grandes circonstances de cette époque*.

Il serait difficile de reproduire plus d'intérêt et de vie que n'en présente cette peinture d'événements aussi importants, et néanmoins aussi peu connus, surtout l'immortelle et courte campagne de 1814. C'est un épisode de véritables merveilles. Napoléon s'y montre constamment surnaturel dans les ressources de son génie, la trempe de son âme, la célérité de ses mouvements, la constance de ses vues, la magnanimité de son audace ; rien n'égale ses prodiges, si ce n'est l'ardeur infatigable d'une poignée de nos braves, qui devenus comme étrangers à tous les besoins de la nature, sans sommeil, sans nourriture, sans repos, semblent se multiplier devant les flots d'ennemis, sont toujours en marche, toujours aux prises et toujours victorieux.

M. le baron Fain nous a enrichis d'un tableau de juste orgueil national : la reconnaissance des citoyens lui est assurée.

Dans son récit de guerre, de confusion et de détresse, les nuances caractéristiques de l'âme et du cœur de Napoléon ressortent plus d'une fois avec éclat ; et pour celui qui, comme moi, s'est spécialement occupé de ce dernier objet, il est doux assurément, en même temps qu'il doit être remarquable pour tous les lecteurs, de considérer quelle concordance, à cet égard, se rencontre dans des narrateurs tout à fait étrangers l'un à l'autre, et qui s'expriment sur des temps et des circonstances aussi différents. (*LC*)

avait eu le temps d'en devenir une. Toutefois l'histoire fera justice... Et qu'ils ne viennent pas nous dire que le bien-être de la patrie, son salut, ses intérêts, dictèrent leur conduite. La patrie, pour eux, fut dans le maintien de leurs honneurs, la garantie de leurs richesses, la jouissance paisible de tous les biens acquis ; je le répète, l'histoire fera justice. Je dis l'histoire, et non pas nous ; car la masse de la société, celle des contemporains, n'a pas su mériter même ce triste honneur ! Où a été notre indignation ? Où se sont montrés nos dégoûts authentiques, solennels ?... Et qu'il soit bien entendu qu'en tout ceci la politique n'a rien à faire : il n'est nullement question de la cause qu'on soutenait, mais seulement de la morale qu'on a professée. Et qu'on ne pense pas que ma misanthropie chagrine ait pour but de porter le découragement dans les âmes, et de conclure par la proscription de toute notre espèce ; non, je sais que le temps des grandes épreuves est aussi celui des grands extrêmes, et que c'est à côté des plus viles passions que vient à briller l'héroïsme des plus nobles vertus. Aussi, honneur à ces vieilles bandes dont les larmes amères garantirent la douleur profonde ! Honneur à ces innombrables officiers subalternes, qui n'eussent attendu qu'un mot pour répandre tout leur sang ! Honneur à ces populations des campagnes qui, dans leur misère affreuse, accouraient sur les routes pour porter à nos soldats leur dernier morceau de pain, dont elles se privaient pour les aider à sauver la patrie ! Honneur à cette foule de sentiments généreux qui éclatèrent parmi les citoyens de toutes les classes, de tous les sexes, de tous les âges ! Si, d'un côté, le cœur se soulève d'indignation, de l'autre, il est délicieusement ému !...

L'Empereur a dicté à Sainte-Hélène l'époque de Fontainebleau et le voyage à l'île d'Elbe : ma mémoire ne me permettait pas d'oser en rien citer ; je n'en ai point pris de note ; j'avais pour règle, afin d'abrégier mon propre travail, de ne m'arrêter sur aucun des objets dictés

à d'autres, sachant qu'ils demeuraient assurés. Nous jouirons, d'ailleurs, avec le temps, de la publication de ce récit : je ne donnerai donc ici que quelques détails que je suppose ne devoir pas s'y trouver, et que j'ai recueillis des conversations de Napoléon, ou d'autres sources incontestables.

Dès que les désastres de 1814 furent prononcés, que le péril devint imminent, depuis surtout l'entrée des alliés à Paris, beaucoup de généraux furent ébranlés ; ceux chez qui l'égoïsme l'emporta sur la patrie, ceux qui préféraient les jouissances au devoir, à l'honneur, à la gloire, poussèrent dès lors à la catastrophe, au lieu de chercher à la combattre. Les premiers chefs se hasardèrent à conseiller l'abdication ; ils la montrèrent comme indispensable ; quelques-uns furent même jusqu'à laisser entrevoir à l'Empereur qu'ils ne répondraient pas du mécontentement ni de la fureur de leurs soldats contre lui ; « tandis qu'au contraire, nous disait Napoléon, leur affection était telle et le dévouement des officiers si exalté, que, si à mon tour je leur eusse fait connaître les machinations qui se tramaient, j'aurais certainement mis en péril les coupables ; il m'eût suffi d'un mot pour les faire mettre en pièces ». En effet, l'Empereur ordonna une revue ; les acclamations des soldats furent universelles ; et comme si l'infortune le leur eût rendu plus cher, jamais leur amour ne se montra davantage. « Et l'identité de ces braves avec moi, disait Napoléon, notre sympathie étaient telles, qu'il n'en pouvait guère être autrement : je n'en avais jamais douté. »

Dans cette extrémité, l'Empereur médite profondément sur ce qui lui demeure à faire. Il lui restait de quarante à cinquante mille soldats, les meilleurs, les plus dévoués de l'univers ; il pouvait à son gré maîtriser les généraux infidèles, ou les expulser sans inconvénient. Dans cet état de choses, trois partis se présentaient à son esprit.

Le premier était de rentrer à Paris ; car il ne pensait pas qu'il existât un général assez hardi sur la terre pour oser le combattre, avec cette immense capitale sur ses derrières : « Toute sa population n'eût pas manqué de s'insurger à ma voix, disait l'Empereur, je m'y serais subitement recruté de cent ou deux cent mille hommes ; mais les alliés, en se retirant, eussent pu brûler Paris, et ce désastre eût été considéré comme mon ouvrage. Ce n'est pas que l'incendie de Paris n'eût pu devenir au fond le salut de la France, comme l'incendie de Moscou avait été celui de la Russie ; mais il est de tels sacrifices, qu'il n'appartient qu'aux intéressés seuls de les exécuter. »

Le second parti était de gagner l'Italie, et de se joindre au vice-roi ; « Mais c'était, disait Napoléon, celui du désespoir, sans un résultat analogue. Ce théâtre était si éloigné, que les esprits eussent eu le temps de se refroidir ; et puis ce n'eût plus été la France ; or ce sol sacré pouvait seul, sous nos pieds, nous porter aux prodiges devenus indispensables. » Aucun des deux premiers partis n'était praticable ; restait le troisième, qui consistait à se tenir sur la défensive, à disputer le terrain pied à pied, et entretenir la guerre jusqu'à des chances nouvelles. L'engouement qu'avaient pu créer les Alliés se dissiperait bientôt, les maux qu'ils allaient faire peser ne tarderaient pas à leur attirer l'exécration universelle, la ferveur nationale se réveillerait, et les Alliés pouvaient encore trouver leur tombeau sur le sol qu'ils avaient osé violer. Mais cela devait nécessairement être long, et en somme, les succès étaient douteux, ou du moins éloignés, tandis que la souffrance des peuples serait certaine, immédiate, incalculable. La grande âme de Napoléon s'en émeut, et il se décide à l'abdication.

Toutefois il dépêche à Alexandre le duc de Vicence⁵⁵ et une députation de maréchaux, dans lesquels il comprend le duc de Raguse⁵⁶, un de ceux qu'il chérit davantage. Ils étaient chargés d'offrir l'abdication de Napoléon en faveur de son fils. L'Empereur espérait par là faire encore quelque chose pour la France, ménager son indépendance et assurer la durée de ses institutions. Alexandre, qui déjà depuis plusieurs jours avait donné une déclaration publique par laquelle il annonçait ne vouloir plus traiter avec Napoléon ni avec aucun des membres de sa famille, fit néanmoins débattre la chose contradictoirement avec le parti du Sénat qui avait prononcé la déchéance. Les maréchaux parlaient vivement et au nom de toute l'armée. Alexandre en était ébranlé, et le parti de la régence semblait devoir l'emporter, quand arrive la nouvelle de la défection du duc de Raguse, qui raffermît aussitôt Alexandre dans sa détermination antérieure. Cette circonstance nouvelle devient un trait de lumière à ses yeux ; l'armée n'est donc pas unanime ? et dès lors, écartant tout ménagement, il se prononce inflexible. Dans cet état de choses on revient vers Napoléon, on l'entoure, on le presse, on le harasse pour son abdication pure et simple. Il cède, non sans de grands combats intérieurs, et la dicte en ces termes :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France. »

55. Caulaincourt. (*JMS*)

56. Marmont. (*JMS*)

Cette déclaration, que les Alliés étaient loin d'attendre aussi complète, aplanit tout, et les maréchaux reviennent auprès de Napoléon avec ce qu'on a appelé le traité de Fontainebleau, qu'on va traiter quelques pages plus bas.

Je lis dans le *Manuscrit de 1814*, de M. le baron Fain, l'entière explication de certaines paroles de l'Empereur, que j'avais transcrites dans le temps sans les comprendre précisément. On trouve, vol. 5 du *Mémorial*⁵⁷, que l'Empereur, parlant du traité de Fontainebleau, dit : « Je ne veux point de ce traité, je le renie, je suis loin de m'en vanter, j'en rougis plutôt ; on l'a discuté pour moi contre mon gré, etc. » Et dans un autre endroit : « Quand on connaîtra toute l'histoire des événements de Fontainebleau, on aura lieu de s'étonner beaucoup. » C'est qu'en effet Napoléon ne voulait pas de ce traité, nous apprend le *Manuscrit de 1814*. On eut toutes les peines du monde à le lui faire ratifier ; on ne l'obtint qu'en alléguant de grandes vues publiques : il lui paraissait humiliant et tout à fait inutile. Survivant à tant de grandeurs, il lui suffisait de vivre désormais en simple particulier : il avait honte qu'un si grand sacrifice, offert à la paix du monde, se trouvât mêlé à des arrangements pécuniaires. « À quoi bon un traité, disait-il, puisqu'on ne veut pas régler avec moi ce qui concerne les intérêts de la France ? Du moment où il ne s'agit plus que de ma personne, il n'y a pas de traité à faire... Je suis vaincu, je cède au sort des armes ; seulement je demande à n'être pas prisonnier de guerre, et pour me l'accorder un simple cartel doit suffire !... »

Vainement cherchait-on à le ramener sur sa situation personnelle, son existence, ses besoins à venir. On l'entendit, à cet égard, conclure

57. Dans le tome 10 de la présente édition à la date du 19 août 1816. (JMS)

énergiquement : « Et que m'importe ! un petit écu par jour et un cheval, voilà tout ce qui m'est nécessaire. »

Je puis assurer, de mon côté, que l'Empereur regrettait infiniment d'avoir sanctionné ce traité ; et ce n'était pas la seule décision de l'époque qui pesât sur sa pensée. Il regrettait fort aussi, lors de sa position à Saint-Dizier et Doulevant, d'avoir cédé aux diverses considérations dont il se trouvait entouré, aux nombreuses suggestions dont il se vit assailli, lesquelles le ramenèrent contre son gré sur Paris. « Je manquai de caractère, disait-il ; je devais poursuivre imperturbablement toute ma pensée, continuer vers le Rhin, me renforçant de toutes mes garnisons, m'entourant de toutes les populations insurgées ; j'eusse eu bientôt une armée immense : Murat me serait aussitôt revenu, et lui et le vice-roi eussent été me donner Vienne, si les alliés eussent osé me prendre Paris. Mais non, les ennemis eussent frémi bien plutôt du péril où ils se trouvaient engagés, et les souverains alliés eussent reçu comme une grâce, que je leur eusse accordé leur retraite ; et là se fût éteint tout à fait le volcan des étrangers contre nous. On eût conclu la paix, et on l'eût observée sincèrement. Chacun demeurerait si fatigué ! On avait tant de blessures à soigner !... On ne se fût plus, au-dehors, occupé d'autre chose ; quant au dedans, un tel dénouement détruisait à jamais toutes les illusions, toutes les malveillances, et fusionnait pour toujours toutes les opinions, toutes les vues, tous les intérêts. Je me rasseyais triomphant, entouré de mes invincibles bandes. Les populations héroïques et fidèles eussent servi de diapason à celles qui avaient chancelé ; ceux qui avaient tant montré le besoin du repos en eussent été prendre ; une génération nouvelle de chefs eût retrempé notre existence ; nous ne nous serions plus occupés que du bonheur intérieur ; nous aurions encore eu d'heureux jours !!! etc. »

Et lui ayant parlé du trouble et de la confusion créés à Paris par l'approche des alliés, du découragement, pour ne pas dire plus, de la classe qui avait à conserver, des bonnes dispositions et de l'ardeur du peuple qui ne demandait qu'à combattre et auquel on refusait des armes, je disais que le départ de l'Impératrice surtout avait causé le plus mauvais effet ; je citais comme circonstance bien singulière l'instinct du roi de Rome, qui, contre son habitude, se refusait obstinément à quitter le palais, pleurant et se retenant aux meubles, dont il fallut l'arracher. J'ajoutais que le bruit avait été universel parmi nous que l'Impératrice avait voulu demeurer, et que le Conseil allait seconder ses désirs, lorsqu'il fut exhibé un ordre précis de lui, Napoléon, pour qu'elle quittât Paris, en cas de danger imminent de la part de l'ennemi. « Oui, sans doute, a repris l'Empereur, et il l'avait bien fallu. L'Impératrice était bien jeune, et sans nulle expérience des affaires. Si elle eût été capable de décisions personnelles, j'eusse donné un ordre tout contraire. Paris alors eût été son poste ; mais je devinais les intrigues dont elle serait l'objet, et je voulais empêcher à Paris ce qui est arrivé plus tard à Orléans. Là, ceux qui rêvaient la régence et comptaient gouverner sous elle l'ont empêchée de venir à moi : et Dieu sait ce que cela a produit !... Plût au ciel que j'eusse pareillement donné à temps l'ordre de la faire sortir d'Orléans !... etc., etc. »

Il est sûr que le moment de Fontainebleau accumula sur Napoléon, et presque en un instant, toutes les peines morales dont il est possible d'être affligé ici-bas. Vaincu par la défection, non par les armes, il eut à éprouver tout ce qui peut indigner une grande âme ou briser un bon cœur. Ses compagnons l'abandonnèrent, ses serviteurs le trahirent ; l'un livra son armée, l'autre son trésor ; ceux qu'il avait élevés, maintenus, comblés, furent ceux qui l'abattirent. Ce Sénat qui l'avait tant loué, ce Sénat, qui, la veille encore, lui fournissait à profusion des conscrits pour combattre les ennemis, n'hésite pas le lendemain à

se faire le vil instrument de ces mêmes ennemis ; et, sous l'impulsion de leurs baïonnettes, il reproche, il impute à crime ce qui fut son propre ouvrage ; il brise lâchement lui-même l'idole que lui-même a créée, et qu'il a si servilement encensée ! Quel excès de honte ! quelle ignoble dégradation !... Enfin, et ce dernier coup doit être le plus sensible à Napoléon, sa femme et son fils sont détournés de lui, on s'en empare ; et, en dépit des traités et des lois, en opposition à toute morale, il ne les reverra plus !...

Il paraît qu'au milieu de tant de maux, entouré d'une aussi hideuse nature, Napoléon, dans l'excès du mépris des hommes et des choses, eut le désir de quitter la vie. Il existe une lettre de sa main à l'Impératrice, dans laquelle il dit qu'en ce moment on doit s'attendre à tout, que tout est possible, *même la mort de l'Empereur*. Allusion sans doute au mystérieux événement de la nuit du 12 au 13 avril, qui se serait passé dans le secret intérieur du palais, et dont le *Manuscrit de 1814* expose la conjecture, laquelle, si elle se trouvait une réalité, ne laisserait pas aux plus féroces ennemis de Napoléon, même la satisfaction du sot et banal adage si fort en usage dans le temps : *Qu'il n'avait pas eu le courage de mourir ?* Eh quoi ! il serait donc vrai, d'après le *Manuscrit*, qu'au contraire *il ne l'aurait pas pu !* Et cette circonstance merveilleuse ne serait pas la moins étonnante de son extraordinaire carrière ; circonstance du reste, qu'ennoblirait jusqu'au sublime cette belle parole lors de son réveil inattendu : *Dieu ne le veut pas*, et cette noble et calme résignation qui succéda dès cet instant.

On connaît le touchant et fameux adieu de Napoléon à ses soldats, son dernier embrassement à ses aigles qu'il rendit immortelles. Je tiens d'un diplomate prussien, présent à ce spectacle, qu'il causa sur son âme une impression qui ne s'effacera, me disait-il, qu'avec sa vie. Et il ajoutait que le commissaire anglais, alors son voisin, homme

jusque-là, convenait-il, très exagéré contre Napoléon, en avait versé des larmes.



Les adieux de Fontainebleau.

Le respect et la vénération qu'inspirait alors Napoléon furent tels, que, malgré l'imminence de la crise, les grands inconvénients de sa présence, personne n'osa le tourmenter pour hâter son départ. On le laissa respectueusement faire et prendre tous les arrangements qu'il voulut.

Le traité d'abdication est du 11 avril, et ce ne fut que le 20, neuf jours après, que Napoléon se mit en route. La première partie de son

voyage lui montra partout un respect universel, et souvent l'intérêt le plus vif et le plus tendre⁵⁸.

Les étrangers jusque-là semblaient n'avoir eu nulle idée de l'esprit de la France, ni des véritables dispositions du peuple à l'égard de l'Empereur. Toutefois on avait cru devoir ménager, par prudence, son arrivée à Lyon vers la nuit, si même, je crois, l'on ne s'arrangea pour qu'il n'y entrât pas du tout. Et voici ce que je tiens d'un des Anglais distingués détenus si longtemps en France, et qui résidait précisément à Lyon. Le général autrichien et lui se firent un malin plaisir de se jeter déguisés dans la foule qui se pressait pour voir le passage du monarque déchu. Ils comptaient jouir l'un et l'autre des imprécations qu'ils supposaient devoir lui être prodiguées. Mais à sa vue il se fit le plus morne silence, et une vieille femme en deuil, d'une tenue au-dessus du commun, l'air égaré, le visage en feu, se précipita sur la portière de sa voiture. Les deux curieux crurent qu'elle allait éclater. « Sire, dit-elle avec une espèce de solennité, que la bénédiction du ciel vous accompagne. Tâchez d'être heureux, s'il vous est possible : on vous enlève à nous ; mais nos cœurs vous suivront partout. » Le général ennemi, déconcerté, dit à son camarade : « Éloignons-nous, cette vieille folle m'importune, et tout ce peuple-ci n'a pas le sens commun. »

Ce fut un peu au-delà de Lyon que se présenta sur la route le général en chef de l'armée de l'Est⁵⁹. Napoléon descendit alors de voiture et marcha longtemps avec lui. En revenant, un des généraux,

58. L'Empereur part de Fontainebleau le 20 avril 1814, escorté par une compagnie de grenadiers à cheval, ayant le grand-maréchal comte Bertrand dans sa voiture.

Le 20 au soir, à Briare. Le 21, à Nevers. Le 22, à Roanne. Le 23, à Lyon. Le 24, à Montélimar. Le 25, à Orgon. Le 26, couche près du Luc. Le 27, à Fréjus. Le 28, il s'embarque à huit heures du soir, sur la frégate anglaise l'Undaunted, capitaine Usher. (LC)

59. Augereau. (JMS)

commissaire des alliés, osa se permettre de témoigner à l'Empereur son étonnement de l'intimité qu'il venait de montrer à ce chef : « Et pourquoi cela ? reprit Napoléon. – Mais Votre Majesté ignore donc sa conduite ? – Quelle est-elle ? – Sire, depuis nombre de semaines, il était d'accord avec nous. – Et en effet, disait l'Empereur, celui-là même auquel, sur ce point, j'avais confié la France, l'avait sacrifiée, perdue. » Et après diverses plaintes récapitulées, il a terminé disant : « Depuis longtemps, chez lui, le maréchal n'était plus le soldat : son courage, ses vertus premières l'avaient élevé très haut hors de la foule ; les honneurs, les dignités, la fortune l'y avaient replongé. Le vainqueur de Castiglione eût pu laisser un nom cher à la France ; mais elle réprovera la mémoire du défectionnaire de Lyon, ainsi que celle de tous ceux qui en ont agi comme lui, à moins qu'ils ne réparent les torts faits à la patrie par de nouveaux services rendus à la patrie. »

C'est cette circonstance qui a dicté la fameuse proclamation de l'Empereur à son retour. « Français, y est-il dit, la défection du duc de Castiglione livra Lyon, sans défense, à nos ennemis ; l'armée dont je lui avais confié le commandement était, par le nombre de ses bataillons, la bravoure et le patriotisme des troupes qui la composaient, à même de battre le corps d'armée autrichien qui lui était opposé, et d'arriver sur les derrières du flanc gauche de l'armée ennemie, qui menaçait Paris. Les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vaux-Champ, de Mormant, de Montereau, de Craonne, de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de Saint-Dizier ; l'insurrection des braves paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, et la position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses magasins, de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipages, l'avaient placée dans une situation désespérée. Les Français ne furent jamais sur le point d'être plus puissants, et l'élite de l'armée ennemie était

perdue sans ressource ; elle eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lorsque la trahison du duc de Raguse⁶⁰ livra la capitale et désorganisa l'armée. La conduite inattendue de ces deux généraux, qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin de la guerre. La situation désastreuse de l'ennemi était telle, qu'à la fin de l'affaire qui eut lieu devant Paris, il était sans munitions, par la séparation de ses parcs de réserve⁶¹, etc., etc., etc. »

Napoléon fut moins bien traité à mesure qu'il approchait de la Provence ; c'est que les machinations avaient eu le temps de le devancer. Il avait échappé au guet-apens Maubreuil, il faillit succomber à celui d'Orgon ; et cette partie de sa dictée n'est pas la moins curieuse.

Arrivé au lieu de l'embarquement, il s'y trouva deux bâtiments pour le transporter, l'un français, l'autre anglais. Napoléon se jeta dans la frégate anglaise, disant qu'il lui en coûterait trop qu'on pût jamais dire qu'un Français l'avait déporté.

Tel est en peu de mots le grand événement dont on aura un jour les détails dictés, ainsi que je l'ai dit plus haut, par l'Empereur même. La France fut inondée dans le temps, à ce sujet, d'une foule de pamphlets tellement dégoûtants de mensonges et d'absurdités, que, depuis, les gens honnêtes n'ont pu s'empêcher de rougir d'avoir eu la faiblesse de les croire, ou même le courage de les lire.

60. Marmont. (*JMS*)

61. Une de mes connaissances, voyageant en Allemagne, m'a dit y avoir recueilli, de la bouche même du chef des parcs russes, et plusieurs années après l'événement, que l'exposé ci-dessus était fidèle et l'assertion exacte. (*LC*)

Voici le traité de Fontainebleau annoncé ci-dessus. Il nous fut soigneusement soustrait dans le temps. Le *Moniteur* ne l'a jamais publié, et il nous est demeuré longtemps inconnu. On ne le trouve guère que dans des recueils officiels, et encore s'y présente-t-il avec des variantes. J'ai donc pensé qu'on me saurait gré de l'introduire ici. Il appartient tout à fait au sujet, et beaucoup de ses articles sont encore, pour nous autres contemporains, de graves objets de conversations journalières. Il ne peut donc qu'être agréable d'être mis à même d'en pouvoir discuter en toute connaissance de cause.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Traité de Fontainebleau, du 11 avril 1814.

« Article I^{er}. S. M. l'empereur Napoléon renonce pour lui, ses successeurs et descendants, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'Empire français et le royaume d'Italie, que sur tout autre pays.

« II. LL. MM.⁶² l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise conserveront ces titres et qualités pour en jouir leur vie durant.

« La mère, les frères, sœurs, neveux et nièces de l'Empereur conserveront également, partout où ils se trouveront, les titres de princes de sa famille.

62. Leurs Majestés. (*JMS*)

« III. L'île d'Elbe, adoptée par Sa Majesté l'empereur Napoléon pour lieu de son séjour, formera, sa vie durant, une principauté séparée, qui sera possédée par lui en toute souveraineté et propriété.

« Il sera donné en outre en toute propriété à l'empereur Napoléon un revenu annuel de deux millions de francs, en rente sur le grand-livre de France, dont un million sera réversible à l'Impératrice.

« IV. Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices pour faire respecter par les États barbaresques le pavillon et le territoire de l'île d'Elbe, et pour que, dans ses rapports avec les Barbaresques, elle soit assimilée à la France.

« V. Les duchés de Parme, de Plaisance et Guastalla seront donnés en toute propriété et souveraineté à Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise ; ils passeront à son fils et à sa descendance en ligne directe. Le prince, son fils, prendra dès ce moment le titre de prince de Parme, Plaisance et Guastalla.

« VI. Il sera réservé dans les pays auxquels l'empereur Napoléon renonce, pour lui et sa famille, des domaines ou des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu annuel net, et déduction faite de toutes charges, de deux millions cinq cent mille francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété, et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et princesses de sa famille, et seront répartis entre eux, de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante : à Madame Mère, trois cent mille francs ; au roi Joseph et à la reine, cinq cent mille francs ; au roi Louis, deux cent mille francs ; à la reine Hortense et à ses enfants, quatre cent mille francs ; au roi Jérôme et à la reine, cinq cent mille

francs ; à la princesse Éliisa, trois cent mille francs ; à la princesse Pauline, trois cent mille francs.

« Les princes et princesses de la famille de l'Empereur Napoléon retiendront, conserveront, en outre, tous les biens meubles et immeubles, de quelque nature que ce soit, qu'ils possèdent à titre de particuliers, et notamment, les rentes dont ils jouissent également comme particuliers sur le grand-livre de France et le Monte Napoleone de Milan.

« VII. Le traitement annuel de l'impératrice Joséphine sera réduit à un million en domaines ou en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera de jouir, en toute propriété, de tous ses biens meubles et immeubles particuliers, et pourra en disposer conformément aux lois françaises.

« VIII. Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France.

« IX. Les propriétés que Sa Majesté l'empereur Napoléon possède en France, soit comme domaine extraordinaire, soit comme domaine privé, resteront à la couronne.

« Sur les fonds placés par l'empereur Napoléon, soit sur le grand-livre, soit sur la Banque de France, soit sur les actions des forêts, soit de toute autre manière, et dont Sa Majesté fait l'abandon à la couronne, il sera réservé un capital qui n'excédera pas deux millions, pour être employé en gratifications en faveur des personnes qui seront portées sur l'état que signera l'empereur Napoléon, et qui sera remis au gouvernement français.

« X. Tous les diamants de la couronne resteront à la France.

« XI. L'empereur Napoléon fera retourner au Trésor et aux autres caisses publiques, toutes les sommes et effets qui en auraient été déplacés par ses ordres, à l'exception de ce qui provient de la liste civile.

« XII. Les dettes de la maison de Sa Majesté l'empereur Napoléon, telles qu'elles se trouvaient au jour de la signature du présent traité, seront immédiatement acquittées sur les arrérages dus par le Trésor public à la liste civile, d'après les états qui seront signés par un commissaire nommé à cet effet.

« XIII. Les obligations du Monte Napoleone de Milan envers tous ses créanciers, soit français, soit étrangers, seront exactement remplies, sans qu'il soit fait aucun changement à cet égard.

« XIV. On donnera tous les sauf-conduits nécessaires pour le libre voyage de Sa Majesté l'empereur Napoléon, de l'Impératrice, des princes et princesses, et de toutes les personnes de leur suite qui voudront les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour le passage de tous les équipages, chevaux et effets qui leur appartiennent.

« Les puissances alliées donneront en conséquence des officiers et quelques hommes d'escorte.

« XV. La garde impériale française fournira un détachement de douze à quinze cents hommes de toute arme pour servir d'escorte jusqu'à Saint-Tropez, lieu de l'embarquement.

« XVI. Il sera fourni une corvette et les bâtiments de transport nécessaires pour conduire au lieu de sa destination Sa Majesté l'empereur

Napoléon, ainsi que sa maison. La corvette appartiendra en toute propriété à Sa Majesté l'Empereur.

« XVII. Sa Majesté l'empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, quatre cents hommes de bonne volonté, tant officiers que sous-officiers et soldats.

« XVIII. Tous les Français qui auront servi Sa Majesté l'empereur Napoléon et sa famille seront tenus, s'ils ne veulent perdre leur qualité de Français, de rentrer en France dans le terme de trois ans, à moins qu'ils ne soient compris dans les exceptions que le gouvernement français se réserve d'accorder après l'expiration de ce terme.

« XIX. Les troupes polonaises de toute arme qui sont au service de la France auront la liberté de retourner chez elles, en conservant armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables ; les officiers, sous-officiers et soldats conserveront les décorations qui leur ont été accordées et les pensions affectées à ces décorations.

« XX. Les hautes puissances alliées garantiront l'exécution de tous les articles du présent traité ; elles s'engagent à obtenir qu'ils soient adoptés et garantis par la France.

« XXI. Le présent acte sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris, dans dix jours, ou plus tôt si faire se peut.

« Fait à Paris, le 11 avril 1814. Signé : Caulaincourt, duc de Vicence ; le maréchal duc de Tarente, Macdonald ; le maréchal duc d'Elchingen, Ney⁶³ ; le prince de Metternich. »

63. Il est à remarquer que, par égard sans doute pour l'empereur Alexandre, le maréchal Ney s'abstient ici de son titre de prince de la Moskowa. (LC)

Les mêmes articles ont été signés séparément, et sous la même date, de la part de la Russie, par le comte de Nesselrode ; et de la part de la Prusse, par le baron de Hardenberg.

Déclaration en forme d'accession, au nom de Louis XVIII.

« Je soussigné, ministre secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, ayant rendu compte au roi de la demande que Leurs Excellences messieurs les plénipotentiaires des cours alliées ont reçu de leur souverain l'ordre de faire relativement au traité du 11 avril, auquel le gouvernement provisoire a accédé ; il a plu à Sa Majesté de l'autoriser de déclarer en son nom, que les clauses du traité à la charge de la France seront fidèlement exécutées. Il a, en conséquence, l'honneur de le déclarer par la présente à Leurs Excellences.

« Paris, le 31 mai 1814.

« Signé : le prince de Bénévent⁶⁴. »

Le grand triumvirat de l'Europe dicte ce traité de Fontainebleau, l'Angleterre y accède ; une déclaration du roi de France promet d'en remplir ce qui le concerne ; et malgré tant de garanties, on pourrait presque dire qu'aucun des articles ne fut observé. Certes, il est difficile de se jouer plus ouvertement de toute bonne foi, et de compromettre plus solennellement des signatures augustes, dont chacun de ceux qu'elles concernaient devrait avoir individuellement à cœur qu'elles demeurent reconnues ici-bas comme infaillibles et sacrées. Aussi, des violations si manifestes furent-elles le fond de la justification morale de l'entreprise de Napoléon en 1815. Une foule de voix

64. Talleyrand. (*JMS*)

en Europe s'éleva pour témoigner cette opinion ; des membres distingués des deux chambres du parlement d'Angleterre, soutiens infatigables des grands principes, le proclamèrent hautement ; d'éminents publicistes de toutes les contrées furent de cet avis, et nombre d'individus en demeurèrent frappés. Je terminerai d'aussi graves autorités par une opinion individuelle qui, pour n'être rien moins que sérieuse, n'en était peut-être pas moins juste. Un Autrichien de haut rang qui se trouvait en 1815, par curiosité, au milieu de nous, et fort exaspéré de son naturel contre Napoléon, me faisant visite dans le temps où les progrès de l'Empereur sur la capitale commençaient à faire une vive impression, au point de le décider déjà à prendre la fuite, me disait gravement et de la meilleure foi du monde : « Certainement jusqu'ici il a occupé le trône de votre pays à titre d'usurpateur ; la chose est incontestable ! Mais, ajoutait-il en bégayant diplomatiquement, si pourtant aujourd'hui il venait à conquérir la France, après que tous les monarques l'ont reconnu pour souverain, et lui ont donné le droit de faire la guerre en ne tenant pas les conditions qu'ils lui ont faites, la chose serait alors bien différente, et ma foi !... pour moi !... je crois que dans ce cas... il pourrait se faire... qu'on pût soutenir avec quelque raison qu'il est peut-être devenu légitime. Oui, pour moi, du moins... il me semble que je le crois. »

*Lettre de lord Castlereagh à lord Bathurst,
relative au traité de Fontainebleau. (Recueil de Shæll.)*

Paris, le 13 avril 1814.

« ... Je me borne en conséquence, pour le moment, à vous expliquer ce qui s'est passé par rapport à la destinée future et à l'établissement de Napoléon et de sa famille.

« V. S. connaît déjà, par lord Cathcart, l'acte d'abdication signé par Buonaparte le 4 de ce mois, et l'assurance qui lui a été donnée par l'empereur de Russie et par le gouvernement provisoire, d'une pension de six millions de francs, avec un asile dans l'île d'Elbe. Buonaparte avait déposé cet acte entre les mains de M. de Caulaincourt et des maréchaux Ney et Macdonald, pour l'échanger contre un engagement formel de la part des alliés, relatif à l'arrangement proposé. Les mêmes personnes étaient autorisées à consentir à un armistice, et à déterminer une ligne de démarcation qui pût en même temps être satisfaisante pour les alliés, et prévenir l'effusion inutile du sang humain.

« À mon arrivée, je trouvai cet arrangement sur le point d'être adopté. On avait discuté une convention qui aurait dû être signée le jour même, si l'on n'avait annoncé l'approche des ministres alliés. Les motifs qui portaient à hâter la conclusion de cet acte étaient l'inconvénient, sinon le danger, qu'il y avait à ce que Napoléon demeurât à Fontainebleau, entouré des troupes qui lui restaient toujours fidèles ; la crainte d'intrigues dans l'armée et la capitale, et l'importance qu'avait aux yeux de beaucoup d'officiers un arrangement favorable à leur chef, qui leur permît de l'abandonner sans se déshonorer.

« Dans la nuit après mon arrivée, les quatre ministres eurent une conférence sur la convention préparée avec le prince de Bénévent. J'y fis connaître mes objections, en exprimant en même temps le désir qu'on ne crût pas que j'y insistais, au risque de compromettre la tranquillité de la France, pour empêcher l'exécution de la promesse donnée, à cause de l'urgence des circonstances, par la Russie.

« Le prince de Bénévent reconnut la solidité de plusieurs de mes objections, mais il déclara en même temps qu'il croyait que le gouvernement provisoire ne pouvait avoir d'objet plus important que d'éviter tout ce qui pouvait, même pour un instant, prendre le caractère de la guerre civile, et qu'il pensait aussi qu'une mesure de ce genre était essentielle pour faire passer l'armée du côté du gouvernement dans une disposition qui permît de l'employer. D'après cette déclaration et celle du comte de Nesselrode, portant qu'en l'absence des alliés, l'empereur son maître avait senti la nécessité d'agir pour le mieux, en leur nom, aussi bien qu'en son propre nom, je m'abstins de toute opposition ultérieure au principe de la mesure, me bornant à suggérer quelques modifications dans les détails. Je refusai cependant, au nom de mon gouvernement, d'être plus que partie accédante au traité, et déclarai que l'acte d'accession de la Grande-Bretagne ne s'étendrait pas au-delà des arrangements territoriaux proposés dans le traité. On regarda comme parfaitement fondée mon observation, qu'il n'était pas nécessaire que nous prissions part à la forme du traité, nommément pour ce qui regardait la reconnaissance du titre de Napoléon, dans les circonstances actuelles. Je joins maintenant le protocole et la note qui déterminent le point d'extension auquel j'ai pris sur moi de faire des promesses au nom de ma cour.

« Conformément à mes propositions, la reconnaissance des titres impériaux dans la famille fut limitée à la durée de la vie des individus,

d'après ce qui s'est observé lorsque le roi de Pologne devint Électeur de Saxe.

« Quant à ce qui fut fait en faveur de l'Impératrice, non seulement je n'y fis aucune objection, mais je le regardai comme dû à l'éclatant sacrifice des sentiments de famille que l'empereur d'Autriche fait à la cause de l'Europe. *J'aurais désiré substituer une autre position à celle de l'île d'Elbe pour servir de retraite à Napoléon* ; mais il n'y en a pas de disponible qui présente la sécurité sur laquelle il insiste, et contre laquelle on ne pourrait faire les mêmes objections ; je ne crois pas pouvoir encourager l'alternative dont, d'après l'assurance de M. de Caulaincourt, Buonaparte avait plusieurs fois parlé d'avoir un asile en Angleterre.

« La même nuit, les ministres alliés eurent une conférence avec M. de Caulaincourt et les maréchaux : j'y assistai. Le traité fut examiné et accepté avec des changements ; depuis il a été signé et ratifié, et Buonaparte commence demain ou après-demain son voyage au midi.

« Signé : *Castlereagh.* »

J'ai cru devoir transcrire ici cette lettre : outre qu'elle complète nos lumières sur le traité du 11 avril, dont j'ignorais les détails à Sainte-Hélène même, elle me présente particulièrement deux points que je ferai remarquer : elle m'explique la réponse de l'Empereur, auquel rappelant qu'il semblait avoir oublié, dans une occasion essentielle, de mentionner la reconnaissance de son titre par les Anglais à Fontainebleau, il se contente de me dire qu'il l'a fait à dessein. Or, j'apprends ici que lord Castlereagh s'y était soigneusement refusé, ce qui n'exclut pas, du reste, la scrupuleuse exactitude des citations de Napoléon, mais la fait ressortir au contraire.

Le second point, que mon impartialité me porte à faire également remarquer, c'est que lord Castlereagh parle ici de l'alternative offerte par Napoléon, de se retirer en Angleterre, au défaut de la cession de l'île d'Elbe. Or, on trouvera plus bas (lundi 18 novembre), que Napoléon, au contraire, reproche à lord Castlereagh de lui avoir fait insinuer d'adopter de préférence ce parti. Certes, voilà deux exposés directement contraires ; l'impartialité, je le répète, me commandait de les produire également tous deux ; libre à chacun de se décider suivant ses lumières ou son penchant ; car, comme je l'ai souvent entendu dire à l'Empereur, une voix en vaut une autre. Pour moi, mon choix n'est pas douteux, j'adopte les paroles de Napoléon, en dépit des assertions de lord Castlereagh, parce que j'ai présentes les assertions erronées de lord Whitworth, mentionnées dans le cours du *Mémorial*, et les assertions scandaleusement exprimées par lord Castlereagh sur Napoléon, en plein parlement ou dans des assemblées publiques, et les documents altérés sur lesquels on a prononcé la déchéance de Murat, et les vingt et quelques dénégations si intrépidement exprimées par lord Bathurst à la Chambre des pairs, dont la fausseté néanmoins de la plupart d'entre elles était si manifeste à tous les yeux, à Sainte-Hélène, qu'elle causa de l'embarras à sir Hudson Lowe lui-même, etc., et je persisterai dans mon adoption ; à moins que des preuves suffisantes ne viennent me faire varier.

Fin du Tome XIII.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Cet ouvrage est composé par

Leo'n Co

pour

herodote.net